



BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars Divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Registre de Commerce : B 140 83 1996

Tél : 71 783 600 - Fax : 71 783 756

Site : www.bte.com.tn

La BTE est notée BB/Stable/B par l'agence de notation Standard & Poor's le 17 juin 2009

Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 » de 50 000 000 Dinars émis par Appel Public à l'Epargne

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt : 5,25%

Prix d'émission : 100 Dinars

Remboursement : annuel à partir de la 1^{ère} année

Visa n° 09 / 0662 du 18 AOÛT 2009 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs

Responsable de l'information

M. Lassaad Dellagi

Responsable chargé de la Direction Finance, Planification & Risques à la BTE

Tél : 71 783 600 Fax : 71 783 756

Intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus

BNA CAPITAUX

27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis

Tél 71 788 176 Fax 71 786 239



Août 2009

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE	7
FLASH : EMPRUNT OBLIGATAIRE « EMPRUNT BTE 2009 »	11
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	13
1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS	13
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS	13
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	13
1.4 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :	18
1.5 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU PROSPECTUS	18
1.6 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	18
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	19
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	19
2.1.1. Décisions à l'origine de l'émission	19
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission	19
2.1.3. Période de souscriptions et versements :	19
2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :	19
2.1.5. But de l'émission :	19
2.2. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS	20
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres :	20
2.2.2. Prix d'émission et modalités de paiement :	20
2.2.3. Date de jouissance en intérêts :	20
2.2.4. Date de règlement :	20
2.2.5. Taux d'intérêt :	20
2.2.6. Intérêts :	21
2.2.7. Amortissement et remboursement:	21
2.2.8. Prix de remboursement :	22
2.2.9. Paiement :	22
2.2.10. Taux de rendement actuariel (Taux Fixe) :	22
2.2.11. Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt :	22
2.2.12. Mode de placement :	23
2.2.13. Notation :	23
2.2.14. Organisation de la représentation des obligataires :	29
2.2.15. Fiscalité des titres :	29
2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX :	29
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :	29
2.3.2. Marché des titres :	29
2.3.3. Prise en charge par la STICODEVAM :	30
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige :	30
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL	31
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE	31
3.1.1. Dénomination et siège social	31
3.1.2. Forme juridique et législation particulière	31
3.1.3. Date de constitution et durée	31
3.1.4. Objet social	31
3.1.5. Registre du commerce	31

3.1.6. Exercice social	32
3.1.7. Clauses statutaires particulières	32
3.1.8. Capital social	37
3.1.9. Nationalité	37
3.1.10. Régime fiscal	37
3.1.11. Matricule fiscal	37
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	37
3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	37
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE	37
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	38
3.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/05/2009	38
3.4.1. Structure du capital et des droits de vote au 31/05/2009	38
3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2009	40
3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2009	40
3.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/05/2009	40
3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE BTE AU 31/12/2008	40
3.5.1. Présentation générale du groupe BTE	40
3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe BTE	40
3.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2008	44
3.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2008	45
3.5.1.4. Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe	45
3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008	46
3.5.1.6. Engagements financiers du groupe au 31/12/2008	47
3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe	48
3.5.2. Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2008	48
3.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	48
3.5.2.2. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	49
3.5.2.3. Dividendes encaissés par la BTE et distribués par les sociétés du groupe	49
3.5.2.4. Dividendes distribués par la BTE aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008	49
3.5.2.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	49
3.5.3. Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2008	50
3.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe	50
3.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs	50
3.5.3.3. Prestations de services reçues ou données	51
3.5.3.4. Contrats de gestion	51
3.5.3.5. Contrats de location	51
3.5.3.6. Fonds gérés	51
3.6 RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2008	51
3.6.1 Informations sur les engagements	51
3.6.2 Transferts de ressources	51
3.6.3 Relations commerciales	51
3.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2008	51
3.6.3.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées	52
3.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données	52
3.7 DIVIDENDES	52
3.8 MARCHE DES TITRES	52
CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	53
4.1. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE	53
4.2. ORGANISATION DE LA BANQUE	54
4.2.1 Structure générale de l'organigramme de la BTE	54

4.2.2	Gouvernance	56
4.2.3	Système d'information	58
4.2.4	Politique sociale	59
4.2.5	Effectif et Réseau de la banque	60
4.3.	ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2008	61
4.3.1.	Les ressources	61
4.3.1.1	Les dépôts de la clientèle	61
4.3.1.2	Les emprunts et les ressources spéciales	62
4.3.1.3	Les capitaux propres	62
4.3.2.	Les emplois	62
4.3.2.1	Les crédits de la clientèle	62
4.3.2.2	Le portefeuille titres	63
4.3.2.3	Les immobilisations nettes	64
4.3.3.	Les résultats d'exploitation	64
4.3.3.1.	Le Produit net bancaire	64
4.3.3.2.	La marge en intérêt	64
4.3.3.3.	Les commissions nettes	64
4.3.3.4.	Les autres revenus	65
4.3.3.5.	Les frais généraux	65
4.3.3.6.	Les soldes en pertes de créances	65
4.3.3.7.	Le résultat net	65
4.4.	LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BANQUE AU 30/06/2009	66
	MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)	67
4.5.	FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE	67
4.6.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	67
4.7.	LITIGE OU ARBITRAGE	68
4.8.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE	68
4.9.1.	Les investissements en cours de réalisation	68
4.9.2.	Les investissements futurs	69

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT -----70

5.1	LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BTE	70
5.1.1.	Patrimoine immobilier de la BTE	70
5.1.1.1.	Situation des immobilisations	70
5.1.1.2.	Constructions	70
5.1.1.3.	Terrains	71
5.1.2.	Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2008	72
5.1.2.1.	Portefeuille Titres de participations	72
5.1.2.2.	Autres titres de participations	73
5.1.2.3.	SICAR Fonds gérés	74
5.1.2.4.	Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et financières postérieures au 31/12/2008 :	74
5.2	RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2008	75
5.2.1.	Etats financiers comparés au 31 décembre	75
5.2.1.1.	Bilans comparés au 31 décembre	75
5.2.1.2.	Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	76
5.2.1.3.	Etats de résultat comparés au 31 décembre	77
5.2.1.4.	Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre	78
5.2.1.5.	Notes aux états financiers au 31/12/2008	79
5.2.2.	Notes complémentaires :	91
	Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2008	92
5.2.3.	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008 :	94
5.2.4.	ETATS FINANCIERS RETRAITES COMPTE TENU DE L'ANNULATION DES RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	99
5.2.5.	Tableau de mouvement des capitaux propres	101

5.2.6. Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices -----	103
5.2.7. Evolution des dividendes-----	103
5.2.8. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation -----	103
5.2.9. Evolution du résultat net -----	104
5.2.10. Evolution de la marge brute d'autofinancement-----	104
5.2.11. Emprunts obligataires émis par la BTE-----	104
5.2.12. Emprunts obligataires souscrits par la BTE -----	104
5.2.13. Emprunts obligataires garantis par la BTE -----	105
5.2.14. Principaux indicateurs-----	105
5.2.15. Principaux ratios-----	105
5.3 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2008 -----	108
5.3.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008 -----	108
5.3.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008 : -----	109
5.3.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008 : -----	110
5.3.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008 : -----	111
5.3.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 : -----	112
5.3.6. Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008 :---	126
5.4 LES INDICATEURS BOURSIERS DE LA VALEUR BTE -----	128
CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES-----	129
6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION -----	129
6.1.1. Membres du Conseil d'Administration -----	129
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque-----	129
6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction-----	129
6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés -----	130
6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent -----	130
6.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31/12/2008 -----	130
6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2008 -----	130
6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2008 -----	130
6.3. CONTROLE -----	131
6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL -----	131
CHAPITRE 7 – PERSPECTIVES D'AVENIR-----	132
7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS -----	132
7.1.1 Evolution récente -----	132
7.1.2 Stratégie de développement -----	133
7.2 LES PERSPECTIVES D'AVENIR -----	133
7.2.1 Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2009-2013 -----	134
7.2.2 Les Ressources de la Banque -----	139
7.2.3 Les Emplois de la Banque -----	140
7.2.4 Les Résultats d'exploitation -----	144
7.3 LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2009 - 2013-----	148
7.3.1 Bilans prévisionnels-----	148
7.3.2 Hors Bilans prévisionnels-----	149
7.3.3 Etats des résultats prévisionnels -----	150
7.3.4 Etats des flux de trésorerie prévisionnels-----	151

7.3.5	Cash Flow prévisionnel	152
7.4	INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS	152
7.4.1	Indicateurs prévisionnels	152
7.4.2	Ratios prévisionnels	152
7.4.3	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES	153



PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

Au fil des années, La BTEI a acquis un excellent positionnement parmi les banques de développement et un portefeuille d'entreprises de premier plan. Suite à la réforme par la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quelques soient la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans un marché prospectif tourné essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

Gouvernance et Organisation de la Banque :

A partir de 2005, la banque a connu une véritable révolution sur le plan organisationnel ; Dans le cadre de la mise en place d'une organisation répondant aux règles de la corporate governance, la banque s'est dotée d'un ensemble d'organes de gestion et de consultation qui participent à la gestion stratégique ; Parmi ces comités il faut citer (1) Le comité permanent d'audit interne dont le rôle est de s'assurer de l'existence du contrôle interne au niveau de l'ensemble des structures et des services de la banque et la divulgation d'information financières et non financières de qualité et (2) Le comité exécutif du crédit dont le rôle consiste à approuver l'octroi de crédit dans les limites qui sont fixées par le conseil d'administration.

D'autres comités émanant de la direction générale fonctionnent dans le cadre du système de contrôle interne périodique et permanent. Il s'agit notamment du : (1) comité de crédit chargé de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des dossiers de financement, (2) Le comité des risques chargé de la politique de gestion de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place des moyens

permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques, (4)Le comité de recouvrement chargé d'assurer la coordination de l'activité de recouvrement de la banque.

A partir de 2008, la banque s'est également dotée d'une structure de conformité et d'inspection pour veiller au respect des lois, réglementations et circulaires régissant le secteur financier et bancaire, à la préservation de la déontologie et de l'éthique professionnelle et à la prévention du blanchiment d'argent et de la fraude etc;

Par ailleurs, la BTE a mis en place des outils de gestion de risque de crédit, et ce dans le cadre du lancement des activités de banque de détail. Cet outil de scoring est destiné à évaluer les demandes de financement des particuliers selon une grille de notation uniforme. Tout récemment, la banque a entamé, dans le cadre d'une mission d'étude, la mise en place d'un dispositif de gestion des risques; cette étude a fait ressortir les préalables devant être assurés en vue de la mise en place d'un système de contrôle, de mesure et de suivi des risques de crédit, de marché et opérationnels en prévision de l'application des recommandations de Bâle II ;

Réalisations opérationnelles de la Banque :

Depuis 2006, les indicateurs d'activité ont répondu aux aspirations commerciales de la banque. Ainsi la BTE a enregistré une progression moyenne de 110,5% de ses dépôts et de 17,6% de ses engagements bruts sur les trois dernières années.

DEPOTS (en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007	Evol Moy 2008/2006
Dépôts à vue	16 819	13 745	29 219	-18.3%	112.6%	31.8%
Dépôts d'épargne	916	1 744	5 826	90.4%	234.1%	152.2%
Dépôts à terme	10 108	58 697	99 090	480.7%	68.8%	213.1%
Autres	4 233	8 548	8 055	101.9%	-5.8%	37.9%
Total	32 076	82 734	142 190	157.9%	71.9%	110.5%

EMPLOIS (en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007	Evol Moy 2008/2006
Concours MLT	211 002	223 947	244 421	6.1%	9.1%	7.6%
Concours CT	8 795	21 473	46 803	144.2%	118.0%	130.7%
Leasing	11 162	15 710	21 639	40.7%	37.7%	39.2%
Comptes courants débiteurs	1 173	2 561	7 893	118.3%	208.2%	159.4%
Valeurs en recouvrement	1 587	2 674	2 506	68.5%	-6.3%	25.7%
Valeurs brutes	233 719	266 365	323 262	14.0%	21.4%	17.6%
Agios réservés	6 555-	7 012-	7 190-	7.0%	2.5%	4.7%
Provisions	6 132-	15 270-	17 850-	149.0%	16.9%	70.6%
Valeurs nettes	221 032	244 083	298 222	10.4%	22.2%	16.2%

Au niveau des résultats, la période 2006-2008 s'est soldée par :

- Une progression moyenne du Produit Net Bancaire « PNB » de 12,1%
- Une augmentation du résultat Net de la Banque de 14,6%

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007	Evol Moy 2008/2006
Marge en intérêt	10 997	12 362	13 093	12.4%	5.9%	9.1%
Commissions nettes	508	710	1 517	39.8%	113.7%	72.8%
Produit Net Bancaire	13 397	15 663	16 828	16.9%	7.4%	12.1%
Résultat net de la période	5 375	6 095	7 053	13.4%	15.7%	14.6%

Par ailleurs, la Banque a pu augmenter son taux de couverture des créances classées à 65,1% en 2008 contre 34,5 % en 2006 et 53,6% en 2007, et baisser le niveau de ses actifs classés à 10,8% en 2008 contre 15,3% en 2006 et 14.4% en 2007.

(en mD)	2006	2007	2008
TOTAL DES CREANCES HORS LEASING *	220 970	247 981	307 149
CLASSE 2	5 985	-	2 463
CLASSE 3	4 616	2 863	2 520
CLASSE 4	24 743	34 995	30 272
CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES HORS LEASING (b)	35 344	37 858	35 255
PROVISIONS et AGIOS RESERVES	12 184	20 308	22 951
TAUX DES CREANCES CLASSEES HORS LEASING	16.0%	15.3%	11.5%
TOTAL CREANCES LEASING	11 162	15 710	21 639
TOTAL CREANCES LEASING CLASSES	110	152	110
PROVISIONS et AGIOS RESERVES SUR CREDITS LEASING	31	70	69
TAUX DES CREANCES CLASSEES LEASING	1.0%	1.0%	0.5%
TOTAL CREANCES Y COMPRIS LEASING (a)	232 132	263 691	328 788
TOTAL CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (b)	35 454	38 010	35 365
PROVISIONS et AGIOS RESERVES Y COMPRIS LEASING (c)	12 215	20 378	23 020
TAUX DES CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (b)/(a)	15.3%	14.4%	10.8%
TAUX DE COUVERTURE DES CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (c)/(a)	34.5%	53.6%	65.1%

En fin, s'agissant de la conformité, les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué en ligne avec les règles prudentielles préconisées par la Banque Centrale de Tunisie.

	2006	2007	2008
Ratio de liquidité	157.8%	170.0%	100.0%
Ratio de solvabilité	40.0%	35.0%	29.29%

Le GROUPE BTE

Le Groupe BTE comprend outre la société mère la BTE, sept filiales et entreprises associées opérant dans les activités suivantes :

- Le Recouvrement : Rapid Recouvrement « RR »
- Le Capital-investissement : La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement « CTEI » et La BTE SICAR
- La Gestion d'actifs : Tuniso-Emiratie SICAV
- L'Intermédiation boursière : Intermédiaire International « INI »
- L'hôtellerie : la société jerba Aghir et la Société Nouvelles des villages de Vacances « SNVV »

Sur la période allant de 2006 à 2008, les indicateurs d'exploitation du groupe ont évolué comme suit :

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007	Evol Moy 2008/2006
Chiffre d'Affaires Consolidé	21 942	26 148	31 244	19.2%	19.5%	19.3%
Résultat d'Exploitation avant Dot. aux provisions	8 501	9 717	10 376	14.3%	6.8%	10.5%
Résultat d'Exploitation	5 522	6 319	8 064	14.4%	27.6%	20.8%
Résultat Net Part du Groupe	4 127	4 445	5 324	7.7%	19.8%	13.6%

Stratégie de la BTE :

Les axes stratégiques définis par la Banque tournent autour des points suivants :

- La consolidation du profil et de l'expertise de la banque en tant que banque de développement (financement à moyen et long termes des entreprises), et le développement de l'activité de corporate banking,
- Le développement du métier de retail banking compte tenu du rôle primordial du réseau dans la commercialisation des produits de la banque et la fidélisation de la clientèle,
- La mise en place d'un réseau de distribution à même de mobiliser des ressources financières nécessaires au développement des activités de la Banque,
- La Réduction des activités sans valeur ajoutée et le développement d'une plateforme internet.

Les principaux objectifs retenus dans le plan d'entreprise 2009-2013 sont les suivants :

- Un taux de croissance annuel moyen de 19,3% du PNB et de 13,4% du résultat net pendant la période 2009-2013,
- Une part de marché représentant 4,4% des crédits à moyen et long termes aux entreprises en 2013 contre 2,6% en 2008,
- Une part de marché représentant 1,9% des crédits à court terme aux entreprises en 2013 contre 0,4% en 2008,
- Une part de marché représentant 1,6% des crédits aux particuliers en 2013,
- Une part de marché représentant 2,1% des dépôts du système financier en 2013,
- La mise en place d'un réseau commercial constitué de vingt huit (28) agences à l'horizon 2013,
- Un taux de recouvrement des créances à long et moyen termes de 81% et de 95% concernant les créances à court terme,
- La limitation du taux des créances classées à 5,7% à l'horizon 2013 contre 9,7% en 2008,
- La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 100% à l'horizon 2013 contre 65,1% en 2008,
- Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 22% au cours des années 2009-2013 contre un taux de 33% en 2008,
- Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2009-2013,
- Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,4% et 7,9% à l'horizon 2013 contre respectivement 1,8% et 5,4% en 2008.

FLASH : EMPRUNT OBLIGATAIRE « EMPRUNT BTE 2009 »

L'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 » est émis pour un montant de 50 000 000 dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars de nominal pour une durée de 10 ans au taux fixe de 5,25%

Dénomination de l'emprunt

" Emprunt BTE 2009 "

Montant

50 000 000 de dinars divisés en 500 000 obligations

Nominal

100 dinars par obligation

Forme des obligations

Les obligations seront émises au pair, soit 100D par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement

100 dinars par obligation

Durée

Les obligations sont émises pour une période totale de 10 ans.

Durée de vie moyenne

Cinq (5) ans et six (6) mois pour le présent emprunt

Duration

4,754 ans pour le présent emprunt

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/09/2009 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 15/09/2009, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Taux d'intérêt

5,25% brut l'an

Taux de rendement actuariel

5,25% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance

Amortissement

Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 10,000D par obligation, soit 1/10 de la valeur de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/09/2019.

Souscriptions et versements

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 01/09/2009 aux guichets de BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

Clôture des souscriptions

Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le 15/09/2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées au 18/09/2009 avec maintien de la date unique de jouissance. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15 Septembre de chaque année.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 15/09/2010 et le premier paiement en intérêts le 15/09/2010.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Modalités et délais de délivrance des titres

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation des obligations souscrites délivrée par le centralisateur des titres (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des obligations

Intermédiaire agréé mandaté par la banque émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'« Emprunt BTE 2009 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation

Le présent emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La BTE s'engage à demander l'admission des obligations souscrites à l'« Emprunt BTE 2009 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM

La BTE s'engage dès la clôture des souscriptions de l'« Emprunt BTE 2009 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en case de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Mode de représentation des porteurs des obligations

Droit commun régissant la représentation des obligataires.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Chédly AISSA
Directeur Général de la BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-
Le Directeur Général
Monsieur Chédly AISSA



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels 2006, 2007 et 2008 de la BTE:

La Générale d'Audit & Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par M. Chiheb GHANMI.
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de KPMG International, représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Jardins du Lac BP 317; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

Etats financiers consolidés 2006, 2007 et 2008 de la BTE :

La Générale d'Audit & Conseil (GAC) : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de CPA International, représentée par M. Chiheb GHANMI.
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis.

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie ; Membre de KPMG International, représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Jardins du Lac BP 317; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

➤ Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2006

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef



BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

➤ **Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2006**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves avec l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

➤ **Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2007**

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

➤ **Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2007**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves avec l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

➤ **Opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2008**

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef

BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous avons audité les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédit, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n°93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la banque au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus indiquée, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la banque a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

➤ **Opinion sur les états financiers consolidés au 31/12/2008**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par La Générale d'Audit & Conseil (GAC) représentée par M. Chiheb GHANMI et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Nous avons audité les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédit, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n°93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit

pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée de la banque au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

Par ailleurs, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats (Société mère) a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580mD. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500mD, le reliquat, soit 80mD, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2008 ».

La Générale d'Audit et de Conseil

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

1.4 Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées »

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

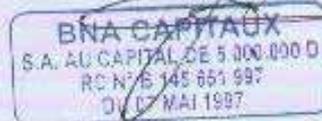
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



1.5 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du prospectus ».

BNA CAPITALUX
Le Directeur Général
M. Yadh SLIM



1.6 Responsable de l'information

M. Lasaad DELLAGI

Responsable chargé de la Direction Finance, Planification & Risques

Tél : 71 783 600 Fax : 71 783 756

La notice légale a été publiée au JORT N° 104 du 22/02/2009

**Conseil du Marché Financier**
N° 19 / 0662 du 18 AOÛT 2009
Visé le 18 AOÛT 2009
Délégué au vu de l'article 2 de la loi n° 34-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Mohamed Mouni CHALGHOUIM



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque de Tunisie et des Emirats tenue le 12/03/2008 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 50 millions de dinars et a donné tous les pouvoirs nécessaires à la direction générale pour en fixer, les modalités et les conditions d'émission.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 50 millions de dinars divisé en 500 000 obligations de nominal 100 dinars.

✓ **Produit brut et produit net de l'emprunt :**

Le produit brut de l'emprunt obligataire est de 50 000 000 dinars.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à 170 000D, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 26 000D, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 3 000D, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont de 34 938D hors taxes et les frais divers de 1 500D, soit un total de frais approximatif de 235 438D et un produit net de l'emprunt de 49 764 562D.

(en Dinars)	Global	Par obligation
Produit brut	50 000 000	100,000
Frais globaux*	235 438	0,471
Produit net	49 764 562	99,529

2.1.3. Période de souscriptions et versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 01/09/2009 et clôturées sans préavis au plus tard le 15/09/2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du 15/09/2009, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 18/09/2009 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 18/09/2009 le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçues à partir du 01/09/2009 aux guichets de BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

2.1.5. But de l'émission :

* Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de maintenir le niveau de ses tirages sur les capitaux d'emprunts extérieurs et projette de recourir au marché de capitaux par l'émission du présent emprunt.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres :

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales : livre 4 - titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations

Dénomination de l'emprunt : " Emprunt BTE 2009 "

Nature des titres : Titres de créance

Forme des titres : Nominative

Catégorie des titres : Ordinaire

Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse)

2.2.2. Prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/09/2009 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 15/09/2009, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux annuel brut de 5,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2.2.6. Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le 15 Septembre de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 15 Septembre 2019. Le montant total des intérêts serait de 14 437 500D, s'il était souscrit dans sa globalité.

2.2.7. Amortissement et remboursement:

Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 10,000D par obligation, soit 1/10 de la valeur de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/09/2019.

Nombre d'obligations : 500 000 obligations

Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars

Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en Bourse : 15/09/2009

Date du premier paiement en intérêts : 15/09/2010

Date du premier remboursement en capital : 15/09/2010

Date de la dernière échéance : 15/09/2019

Taux d'intérêt nominal fixe: 5,25 %

Amortissement : Annuel constant de 10 dinars par obligation correspondant au un dixième de la valeur nominale à compter de la 1^{ère} année suivant la date limite de clôture des souscriptions.

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt :

(en dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2009	50 000 000		50 000 000		
2010		5 000 000	45 000 000	2 625 000	7 625 000
2011		5 000 000	40 000 000	2 362 500	7 362 500
2012		5 000 000	35 000 000	2 100 000	7 100 000
2013		5 000 000	30 000 000	1 837 500	6 837 500
2014		5 000 000	25 000 000	1 575 000	6 575 000
2015		5 000 000	20 000 000	1 312 500	6 312 500
2016		5 000 000	15 000 000	1 050 000	6 050 000
2017		5 000 000	10 000 000	787 500	5 787 500
2018		5 000 000	5 000 000	525 000	5 525 000
2019		5 000 000	0	262 500	5 262 500
Total	50 000 000		50 000 000	14 437 500	64 437 500

➤ Tableau d'amortissement par obligation:

(en dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2009	100		100		
2010		10,000	90,000	5,250	15,250
2011		10,000	80,000	4,725	14,725

2012		10,000	70,000	4,200	14,200
2013		10,000	60,000	3,675	13,675
2014		10,000	50,000	3,150	13,150
2015		10,000	40,000	2,625	12,625
2016		10,000	30,000	2,100	12,100
2017		10,000	20,000	1,575	11,575
2018		10,000	10,000	1,050	11,050
2019		10,000	0,000	0,525	10,525
Total	100		100	28,875	128,875

2.2.8. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15 Septembre de chaque année.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 15/09/2010 et le premier paiement en intérêts le 15/09/2010.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2.2.10. Taux de rendement actuariel (Taux Fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,25% l'an pour le présent emprunt.

2.2.11. Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt :

✓ Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 10 ans.

✓ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 5 ans et 6 mois pour l'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 ».

✓ Duration

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \times F_t / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t}$$

Où :

- T est le nombre de périodes
- F_t est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt de la période

La duration de l'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 » est égale à 4,754 années.

2.2.12. Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de BNA CAPITAUX - intermédiaire en bourse.

2.2.13. Notation :

Notation de l'émission :

Le présent emprunt obligataire "Emprunt BTE 2009" n'est pas noté.

Notation de la société :

En date du 17 Juin 2009, l'agence de Rating Standard & Poor's a accordé à la BTE les notes BB/Stable/B.

Les notes attribuées à la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) reflètent la faible qualité de ses actifs, son profil de refinancement dominé par des ressources de marché, sa base de clients limitée, ainsi que la forte intensité concurrentielle dans l'environnement opérationnel de la banque. Ces faiblesses sont partiellement atténuées par une probabilité élevée de soutien extraordinaire de la part de ses actionnaires, la forte capitalisation de la banque, et la cohérence de sa stratégie.

La note long-terme de la BTE inclut un cran supplémentaire par rapport à la qualité de crédit intrinsèque de la banque du fait de la forte probabilité de soutien extraordinaire de la part des actionnaires en cas de besoin. La République de Tunisie (note devise étrangère 'BBB/stable/A-3', devise locale 'A-/Stable/A-2') et Abu Dhabi Investment Authority (ADIA, non notée) contrôlent chacun 38.9% du capital de la banque. La BTE est classée comme entité publique sous notre méthodologie. Standard & Poor's anticipe une privatisation de la banque dans l'avenir mais cette opération devrait prendre du temps et nous anticipons une poursuite du soutien de la part des actionnaires jusqu'à cette échéance.

Lettre de notation

STANDARD & POOR'S

21-25, rue Balzac
75406 Paris Cedex 08
Tél. 01 44 20 66 50
Fax 01 44 20 66 51

Mr Lassâad Dellagi
Directeur du Système d'Information de la Comptabilité et de la
Planification

Banque de Tunisie et des Emirats
5 bis, rue Mohamed Badra
1002 Tunis
Tunisia

June 17, 2009

RE: BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Dear Mr Dellagi,

The purpose of the letter is to inform you that, upon review of the information presented to us, Standard & Poor's ratings for the above-referenced issuer have been affirmed. The ratings are listed below:

Issuer Rating: BB/Stable/B

The rating is not investment, financial, or other advice and you should not and cannot rely upon the rating as such. The rating is based on information supplied to us by you or by your agents but does not represent an audit. Standard & Poor's relies on the issuer and its counsel, accountants and other experts for the accuracy and completeness of the information submitted in connection with the rating. We undertake no duty of due diligence or independent verification of any information. The assignment of a rating does not create a fiduciary relationship between us and you or between us and other recipients of the rating. We have not consented to and will not consent to being named an "expert" under any applicable securities laws. The rating is not a "market rating" nor is it a recommendation to buy, hold, or sell the obligations.

This letter constitutes Standard & Poor's permission to you to disseminate the above-assigned rating to interested parties. To maintain the rating, Standard & Poor's must receive all relevant financial information, including responses to data requests, as soon as such information is available. You must promptly notify us of all material changes in the financial information and/or operating environment of the entity. Standard & Poor's may change, suspend, withdraw, or place on CreditWatch the rating as a result of changes in, or unavailability of, such information. Standard & Poor's reserves the right to request additional information, if necessary, to maintain the rating. Please send all information to Mohamed Damak, at Standard & Poor's Ratings Services, 21-25 rue Balzac, 75406 Paris Cedex 08, France, Tel. 33-1-44 20-7322, mohamed_damak@standardandpoors.com.

Standard & Poor's is pleased to have the opportunity to be of service to you. For more information please visit our website at www.standardandpoors.com. If we can be of help in any other way, please contact us. Thank you for choosing Standard & Poor's, and we look forward to working with you.

Yours sincerely,



Emmanuel Volland
Director



Mohamed Damak
Associate

Standard & Poor's Ratings Services
A division of the McGraw-Hill Companies

Banque de Tunisie et des Emirats

BB/Stable/B

Forces

- Probabilité élevée de soutien de la part des actionnaires
- Forte capitalisation
- Stratégie cohérente

Faiblesses

- Faible qualité des actifs
- Profil de refinancement dominé par des ressources de marché
- Base de clients limitée
- Forte intensité concurrentielle

Résumé

Les notes attribuées à la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) reflètent la faible qualité de ses actifs, son profil de refinancement dominé par des ressources de marché, sa base de clients limitée, ainsi que la forte intensité concurrentielle dans l'environnement opérationnel de la banque. Ces faiblesses sont partiellement atténuées par une probabilité élevée de soutien extraordinaire de la part de ses actionnaires, la forte capitalisation de la banque, et la cohérence de sa stratégie.

La note long-terme de la BTE inclut un cran supplémentaire par rapport à la qualité de crédit intrinsèque de la banque du fait de la forte probabilité de soutien extraordinaire de la part des actionnaires en cas de besoin. La République de Tunisie (note devise étrangère 'BBB/stable/A-3', devise locale 'A-/Stable/A-2') et Abu Dhabi Investment Authority (ADIA, non notée) contrôlent chacun 38.9% du capital de la banque. La BTE est classée comme entité publique sous notre méthodologie. Standard & Poor's anticipe une privatisation de la banque dans l'avenir mais cette opération devrait prendre du temps et nous anticipons une poursuite du soutien de la part des actionnaires jusqu'à cette échéance.

Avec un total d'actifs de TND428 million à fin 2008, la BTE est une ancienne banque de développement en cours de conversion vers un modèle de banque universelle. Standard & Poor's considère cette transformation comme un défi important compte tenu de la forte concurrence sur le marché bancaire tunisien. La stratégie de la banque d'exploiter ses relations existantes afin de développer des crédits de court-terme aux particuliers et aux entreprises est un facteur positif.

Malgré une amélioration en 2008, la qualité des actifs de la BTE reste faible avec un ratio de créances douteuses (CDs) sur total des créances de 10.7% à fin 2008. Cette qualité se compare plutôt favorablement avec celle des concurrents directs de la banque. La couverture des CDs par les provisions a atteint un niveau adéquat de 70.3% à fin 2008 ce qui illustre le succès de la banque dans son objectif d'amélioration de la qualité de ses actifs. Cependant, la performance du secteur du tourisme en 2009 constitue une incertitude majeure pour BTE—du fait de son exposition élevée à ce secteur-- et une source de pression sur la qualité des actifs de la banque. Les données du premier trimestre de 2009 montrent que ce secteur s'est stabilisé à la même performance de 2008. Le portefeuille de crédit de BTE a connu une croissance relativement rapide et reste non testé par une détérioration significative de l'environnement économique.

Le profil de refinancement de la BTE reste dominé par des refinancements de marché et pose des défis majeurs pour le développement futur de la banque. Cependant, la banque est entrain d'étendre son réseau d'agences avec l'objectif d'attirer les dépôts stables des clients particuliers et entreprises.

La capitalisation de la BTE est solide avec un ratio de fonds propres ajustés sur le total des actifs ajustés s'établissant à 29.1% à fin 2008. Standard & Poor's anticipe une baisse de la capitalisation de la banque du fait de l'expansion de ses activités. Cependant, le niveau des fonds propres devrait rester un élément positif pour la notation de la BTE. Standard & Poor's voit positivement l'absence de distribution de dividendes— hors dividendes prioritaires— puisque cela permet à la banque de générer de nouveaux fonds propres.

Perspective

La perspective stable reflète les anticipations de Standard & Poor's que la banque continuera à diversifier son activité en se concentrant sur les crédits de court-terme aux entreprises et aux particuliers, alors même que les facteurs négatifs de notation vont perdurer. Des implications positives sur les notes pourraient être possibles, si la BTE réussit sa transformation en banque universelle et diversifie son portefeuille de crédits, tout en gardant ses risques sous contrôle et en améliorant sa performance financière. En revanche, les notes pourraient être dégradées si la qualité des actifs et la rentabilité de la BTE se détérioraient fortement ou si le processus de transformation en banque universelle échouait. Standard & Poor's anticipe une privatisation de la banque à moyen-terme. Par conséquent, les notes pourraient évoluer en fonction de la qualité de crédit du nouvel actionnaire et de ses engagements envers la BTE.

Profil : Transformation En cours

Avec un total d'actifs de TND428 million à fin 2008, la BTE est un acteur modeste qui contrôle environ 1% du marché bancaire tunisien. Ancienne banque de développement, la BTE a obtenu une licence de banque universelle en 2004. La banque bénéficie d'une position solide dans le financement du secteur du tourisme et compte diversifier ses activités. Le réseau d'agences de la BTE reste modeste avec huit agences et une volonté d'atteindre 24 agences sur les cinq prochaines années. A fin 2008, le nombre de clients de la banque a atteint environ 4,000.

BTE contrôle quelques filiales dont notamment une société de recouvrement, une société d'investissement, deux sociétés hôtelières et une société de gestion d'actifs. La contribution de ces sociétés aux actifs et revenus de la banque reste limitée.

Support et Actionnariat : Un Facteur Positif pour la note

La note à long-terme de la BTE inclut un plot supplémentaire par rapport à la qualité de crédit intrinsèque de la banque pour refléter la forte probabilité de soutien de la part des actionnaires en cas de besoin. Le gouvernement tunisien et ADIA contrôlent 38.9% chacun et les 22.2% restants sont constitués par des actions à dividendes prioritaires—mais sans droit de vote-- qui ont été émises par la banque en 1995 et qui sont détenues par un nombre élevé d'investisseurs. Ces actions sont prises en compte dans le calcul de la capitalisation ajustée de la banque alors que le dividende prioritaire est exclu du calcul des bénéfices. Standard & Poor's anticipe une privatisation de la banque dans l'avenir mais cette opération devrait prendre du temps et nous anticipons une poursuite du soutien de la part des actionnaires jusqu'à cette échéance. Les notes de BTE pourraient être changées en fonction de la qualité de crédit du nouvel actionnaire, son soutien et sa stratégie pour la banque.

Stratégie : Cohérente et Supportée par une Bonne Equipe de Direction

La stratégie de la BTE est cohérente et supportée par une bonne équipe de direction. La banque a hérité d'une forte franchise dans le secteur du tourisme et compte exploiter ses relations privilégiées pour augmenter son portefeuille de crédits de court-terme aux entreprises et aux particuliers. Le développement du réseau devrait aussi aider la banque à développer son activité avec les particuliers, améliorer ainsi la granularité de son portefeuille, et renforcer son profil de refinancement. La BTE compte aussi diversifier son portefeuille par secteur d'activité en se concentrant sur le secteur des services. Ces objectifs constituent des défis majeurs pour la banque puisqu'elle devra faire face à une concurrence élevée. La qualité de service, la rapidité d'exécution, ainsi que l'utilisation des nouvelles

technologies peuvent être exploitées comme des facteurs de différenciation. Standard & Poor's anticipe un ralentissement de la croissance économique en Tunisie pour 2009 ce qui constitue un défi supplémentaires pour BTE.

Profil et Gestion des Risques : Un appétit pour le risque inférieur à la moyenne des pairs et des systèmes de gestion appropriés

Le profil risque de la BTE est dominé par le risque de crédit élevé qui découle de la spécialisation initiale de la banque en tant que banque de développement. Cela est partiellement atténué par les systèmes de gestion appropriés pour le profil actuel de la banque, l'appétit pour le risque relativement limité et sa stratégie de concentration sur les segments les moins risqués.

Systèmes de gestion des risques : Adéquats

Les systèmes de gestion des risques de la BTE sont adéquats pour le profil actuel de la banque. Son appétit pour le risque semble relativement limité. La culture du risque est développée au sein de l'organisation et le processus de prise de décision est fortement centralisé. L'un des défis de la BTE est de pouvoir maintenir cette culture du risque dans un contexte de forte croissance anticipée. La banque a créé une division indépendante de gestion des risques qui reporte à la direction générale et au conseil d'administration (sur une base trimestrielle). La BTE est en train d'améliorer son système d'information et de mettre en place des techniques adéquates de gestion des risques. En particulier, un modèle de scoring a été implanté pour s'assurer que la croissance de l'activité « particuliers » est en ligne avec l'appétit pour le risque de la banque. Les décisions d'octroi de crédits aux entreprises sont fortement centralisées.

Risque de crédit : Indicateurs en amélioration mais sous pression

La composition du portefeuille de crédits de la BTE reflète encore la spécialisation initiale de la banque. A fin 2008, le secteur du tourisme représentait 38.6% du portefeuille de la banque—comparé avec 46.6% à fin 2007—et une grande partie des CDs de la banque. Ces derniers sont concentrés sur un nombre limité de créances-- les 20 plus importantes CDs représentaient plus de 94% du total des CDs. Standard & Poor's voit l'incertitude par rapport à la performance du secteur du tourisme en 2009 comme une source potentielle de pression sur la qualité des actifs de la banque. Cependant, les indicateurs du premier trimestre montrent une stabilisation de ce secteur à la même performance de 2008. De plus, Standard & Poor's comprend que certaines importantes contreparties classées en douteux ont honoré en totalité ou partiellement leurs obligations envers BTE en 2008 et ont été classées pour des raisons prudentielles. Le ratio de couverture des CDs par les provisions a atteint un niveau adéquat de 70.3% en 2008. Standard & Poor's comprend aussi que le montant des garanties rattachées aux CDs de BTE est important mais que la réalisation des garanties reste difficile en Tunisie et peut prendre plusieurs années. La banque prévoit d'augmenter le ratio de couverture des CDs par les provisions à 100% à horizon de 2012. Standard & Poor's voit positivement cet objectif en dépit des pressions attendues sur la rentabilité. Le portefeuille de crédit de BTE a connu une croissance relativement rapide et reste non testé par une détérioration significative de l'environnement économique.

La concentration du portefeuille de crédits de la BTE se compare favorablement avec les standards des pays émergents avec les 20 plus importantes créances représentant 36.2% du total des créances à fin 2008 ou 96.6% des fonds propres ajustés de la banque. Ces créances incluent des crédits de long-terme accordés pour la construction d'hôtels et des projets touristiques. La stratégie de la banque qui consiste à augmenter son portefeuille de crédits de court-terme aux entreprises et aux particuliers pourrait aider la BTE à améliorer la granularité de son portefeuille.

Risque de marché : exposition à la baisse des taux

La BTE est exposée au risque de baisse des taux d'intérêt puisque 32.1% de son refinancement provient de ses capitaux propres —considérés comme source de financement à taux fixe—et qu'à peu

près 20% des dépôts est constitué des dépôts non rémunérés. Un glissement parallèle négatif de la courbe des taux de 100 points de base se traduirait par une baisse du revenu net d'intérêt de BTE de 7% en 2008. Cependant, la croissance des crédits devrait compenser la tendance baissière sur les taux d'intérêts tunisiens. De plus, l'exposition au risque de taux devrait se réduire étant donné l'augmentation anticipée de la base des dépôts de BTE et le recours à des taux variable pour les nouvelles sources de refinancement et accords de crédits. Le refinancement de la banque est dominé par des crédits en devises accordés par des entités supranationales—18% du refinancement total—mais l'exposition au risque de change est limitée puisque ces positions sont couvertes par des contrats à terme avec Tunis Ré (non notée).

Refinancement et Risque de Liquidité : Faible Profil de Refinancement

Le profil de refinancement de la BTE reflète sa spécialisation initiale. La majorité de son refinancement est constituée par ses fonds propres et les crédits de long-terme accordés par des entités supranationales. Les dépôts des clients sont en augmentation en raison de l'expansion du réseau d'agences de la banque. Les dépôts de la banque ont atteint TND142 million à fin 2008 comparé avec TND83 million à fin 2007. Le profil de refinancement de la banque devrait continuer à s'améliorer. La base des dépôts reste cependant relativement concentrée avec les 20 plus importants dépôts représentant un quart du total des dépôts à fin 2008.

La liquidité de la BTE est adéquate puisque 16.3% des actifs de la banque étaient détenus sous forme liquide à fin 2008. La banque dispose de lignes de liquidité confirmées avec deux banques tunisiennes pour un montant total de TND25 million. A l'avenir, la banque aura besoin d'améliorer plus ses indicateurs de liquidité puisqu'elle compte lever des dépôts de particuliers.

Rentabilité : Sous pression du fait des coûts d'expansion de l'activité et de l'incertitude par rapport à la performance du secteur touristique

Les comptes de la BTE sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes et sont audités par l'agence locale de KPMG et un auditeur local. Le niveau de communication financière est faible par rapport aux normes internationales. Les normes tunisiennes sont aussi différentes des normes IFRS, en particulier, le portefeuille d'investissement de la banque est comptabilisé à son coût historique avec une absence d'évaluation de marché. La banque a commencé à publier ses comptes consolidés depuis quatre ans. La contribution des filiales à ces comptes reste limitée et le niveau de communication financière est faible par rapport aux standards internationaux. Standard & Poor's se base dans son analyse sur les comptes individuels de la banque.

La rentabilité de la banque est adéquate en comparaison avec les standards locaux avec un ratio de bénéfice net ajusté sur total des actifs de 1.3% en 2008. Elle reste, cependant, sous pression du fait de la concurrence élevée sur les marges, les coûts d'expansion de l'activité et l'incertitude par rapport à la performance du secteur touristique en 2009 qui pourrait entraîner des besoins en provisionnement supplémentaires. La stratégie de la banque visant à se concentrer sur les crédits de court-terme aux entreprises et aux particuliers, son contrôle strict des coûts et son appétit limité pour le risque sont des facteurs atténuants. De plus, les données du premier trimestre de 2009 montrent que ce secteur s'est stabilisé à la même performance de 2008. La rentabilité future de la BTE dépendra de sa capacité à générer des crédits de bonne qualité et de garder les coûts attachés à l'expansion de l'activité sous contrôle.

La rentabilité de la BTE continue de dépendre des revenus d'intérêt qui contribuaient pour plus de 80% des revenus de la banque en 2008. La composition des revenus devrait légèrement s'améliorer avec l'augmentation des commissions liées à une meilleure diversification.

Capitalisation : Forte mais une baisse est anticipée

La capitalisation de la BTE est forte avec un ratio de fonds propres ajustés sur total des actifs de 29.1% à fin 2008. Standard & Poor's anticipe une baisse de la capitalisation de la banque avec l'expansion de son activité. Elle restera néanmoins un facteur positif pour la notation. La politique de dividende de la BTE est conservatrice —en excluant les dividendes prioritaires— puisque la banque n'a pas distribué de dividende au cours des cinq dernières années. Une amélioration de la performance financière pourrait aider la banque à renforcer sa capitalisation.

2.2.14. Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.15. Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'« Emprunt BTE 2009 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

2.3.2. Marché des titres :

Des titres de l'émetteur de même catégorie sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (Code ISIN : TN 0001300565 ; Libellé : BTEI 2004 ; Dernière Echéance :

25/06/2011). Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers. Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La BTE s'engage à demander l'admission des obligations souscrites de l'«Emprunt BTE 2009» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge par la STICODEVAM :

La BTE s'engage dès la clôture de l'« Emprunt BTE 2009» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant la banque

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale	: BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE
Siège social	: 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis
Téléphone	: (+216) 71.783 600
Fax	: (+216) 71.783 756
Internet Banking	: en cours de préparation
Site web	: www.bte.com.tn
E-mail	: dg@bte.com.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien

Législation particulière applicable : La banque est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006.

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 10 Août 1982

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social

(Article 3 des statuts)

La Banque a pour objet :

1. La réception des dépôts du public quelle qu'en soient la durée et la forme ;
2. l'octroi de crédits sous toutes leurs formes ;
3. l'exercice à titre d'intermédiaire, des opérations de change ;
4. la mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement ;
5. la gestion de caisses spéciales.

La banque peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

La banque peut également prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création conformément à la réglementation des établissements de crédit.

3.1.5. Registre du commerce

B 140 83 1996

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Détermination des bénéfices (Article 46 des statuts)

Les bénéfices nets sont constitués par les produits de la société, déduction faite de tous les frais, amortissements de l'actif social et provisions jugées nécessaires ou utiles par le Conseil d'Administration et de toutes autres charges.

La banque s'engage à conformer cet article aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Répartition des bénéfices (Article 47 des statuts)

Sur les bénéfices nets ainsi définis, il est prélevé ce qui suit :

1. Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds de réserve aura atteint le 1/10 du capital social, mais il reprendra son cours lorsque cette quotité n'est plus atteinte.
2. La somme nécessaire pour servir aux titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, un dividende prioritaire représentant 9% (neuf pour cent) du capital libéré et non amorti.
3. Les sommes dont l'Assemblée Générale peut décider, sur proposition du Conseil d'Administration, soit l'affectation aux réserves générales et spéciales, soit le report à nouveau sur l'exercice suivant.
4. Le montant nécessaire que l'Assemblée Générale décide de payer aux actionnaires au titre des sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Au cas où les bénéfices d'une année sociale ne permettent pas d'y faire face, ce paiement ne pourra être prélevé sur les bénéfices subséquents.

Paiement des dividendes (Article 48 des statuts)

Le paiement des dividendes aux actions s'effectue aux lieux et époques fixés par le conseil d'administration.

L'action en paiement de dividende se prescrit par cinq ans à partir de la date de l'assemblée générale qui a décidé la distribution.

Assemblées générales :

Dispositions générales communes aux Assemblées Ordinaires et Assemblées Générales Extraordinaires :

⇒ Composition de l'Assemblée (Article 18 des statuts)

Tout actionnaire est considéré membre de l'Assemblée Générale. Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire portant une procuration manuscrite. Cependant, les personnes morales actionnaires dans la société peuvent être représentées par un mandataire qui n'est pas personnellement actionnaire.

L'assemblée générale ordinaire régulièrement constituée et convoquée, représente l'universalité des actionnaires et les engage tous par ses décisions, y compris les absents, les incapables et les dissidents. Pour avoir le droit d'assister aux réunions de l'Assemblée Générale et de participer personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire aux délibérations, chaque actionnaire doit être titulaire d'un nombre d'actions équivalent à 10 actions au moins, et doit justifier de son identité et également de la propriété de ses actions sous la forme d'une inscription en compte dans un délai minimum de huit jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui fixé précédemment, pour être admis dans l'assemblée, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

⇒ **Vote (Article 19 des statuts)**

Il est procédé au vote pendant Les réunions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée Générale. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions. Le vote est exprimé par mainlevée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par la majorité des actionnaires présents.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. La société devra dans ce cas mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Ce vote n'est valable que si le formulaire est revêtu d'une signature légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

⇒ **Convocation de l'Assemblée Générale (Article 20 des statuts)**

Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Par ailleurs, les actionnaires qui en font la demande, sont convoqués par lettre expédiée à chacun d'eux dans les délais impartis pour la convocation de l'assemblée.

Les Assemblées Générales, autres que celles réunies sur première convocation sont convoquées dans les mêmes formes et délais tout en respectant les délais d'intervalles.

Chaque avis de convocation devra comporter l'ordre du jour, date, heure et lieu de la réunion.

⇒ **Lieu de réunion des Assemblées Générales (Article 21 des statuts)**

Les réunions de l'Assemblée Générale peuvent avoir lieu soit au siège social soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation, même en dehors du territoire tunisien.

⇒ **Ordre du jour (Article 22 des statuts)**

L'ordre du jour doit être indiqué dans la convocation et il est arrêté par l'auteur de cette convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir été adressés, par le ou les actionnaires précités à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites sur son ordre du jour. Toutefois, l'assemblée peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour ne peut pas être modifié sur deuxième convocation.

⇒ **Présidence et bureau de l'Assemblée Générale (Article 23 des statuts)**

L'assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration ou à défaut, par un membre spécialement désigné à cet effet par l'assemblée.

Le bureau de l'Assemblée Générale est composé du président de séance, de deux scrutateurs choisis parmi les actionnaires présents et possédant le plus grand nombre d'actions et d'un secrétaire qui peut être désigné en dehors des membres de l'Assemblée.

⇒ **Feuille de présence (Article 24 des statuts)**

Il est tenu une feuille de présence contenant les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés et des représentants ainsi que le nombre des actions revenant à chacun.

Cette feuille dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, est certifiée exacte par les membres du bureau de l'Assemblée;

La feuille de présence est déposée au siège social de la banque où elle est communiquée à tout requérant.

⇒ **Procès-verbaux (Article 25 des statuts)**

Les délibérations de L'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux rédigés et reproduits sur un registre spécial et signés par tous les membres du bureau de l'Assemblée.

Les procès-verbaux doivent contenir les énonciations suivantes:

- 1/ la date et le lieu de tenue de l'assemblée;
- 2/ le mode de convocation;
- 3/ l'ordre du jour;
- 4/ la composition du bureau;
- 5/ le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint;
- 6/ les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale et
- 7/ un résumé des débats et le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les procès-verbaux sont signés par les membres composant le bureau et le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés par un administrateur.

Ainsi signés, Les copies ou extraits des procès-verbaux revêtent un caractère légal vis à vis des tiers.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires :

⇒ **Réunions de l'Assemblée Générale (Article 26 des statuts)**

Il est tenu chaque année une Assemblée Générale Ordinaire dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Des Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement par le Conseil d'Administration, ou encore, en cas de nécessité, par:

- 1- le ou les commissaires aux comptes;
- 2- un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social;
- 3- le liquidateur;
- 4- les actionnaires détenant la majorité du capital social après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

La banque s'engage à conformer cet article aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales

⇒ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)**

L'Assemblée Générale Ordinaire a les pouvoirs prévus par le code des sociétés commerciales tunisien et en particulier les pouvoirs suivants:

- L'assemblée entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes;
- Elle discute, et approuve ou rejette les états financiers ou en demande le redressement ;
- Elle détermine l'emploi des bénéfices et fixe les dividendes à distribuer, en se conformant aux dispositions de l'article 47 ci-après;
- Elle approuve ou rejette la désignation des membres du Conseil proposés. En outre elle approuve la désignation des administrateurs effectuée conformément à l'article 34 des présents statuts suite à une vacance survenue dans le Conseil au cours de l'exercice social;
- Elle examine les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus ;
- Elle peut révoquer les administrateurs pour des causes dont elle est seule juge et dont elle apprécie souverainement l'importance ;
- Elle donne aux dirigeants les approbations prévues par l'article 41 des présents statuts ;
- Elle nomme les commissaires aux comptes conformément à l'article 43 des présents statuts et fixe leur rémunération ;

- Elle approuve ou rejette toutes les autorisations et permissions demandées par le Conseil d'Administration concernant toute action ou opération non prévues expressément par l'article 41 des présents statuts.

L'assemblée générale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de celle-ci.

⇒ **Quorum et majorité (Article 28 des statuts)**

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle ne peut délibérer valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

Dans le cas où ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai de quinze jours au moins doit être observé. Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires :

⇒ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 29 des statuts)**

Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à prendre les décisions relatives aux questions suivantes, et ce conformément aux articles 291, 293 et 307 du code des sociétés commerciales:

1. Modification des statuts dans toutes leurs dispositions ;
2. Augmentation ou réduction du capital social ;
3. Dissolution ou liquidation de la société ;
4. Extension ou restriction de l'objet de la société.

Les modifications touchant à l'objet ou à la forme de la société ne seront valables qu'autant que l'assemblée générale spéciale des titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote tenue à cet effet, aura approuvé ces modifications.

⇒ **Quorum et Majorité (Article 30 des statuts)**

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou leurs représentants détiennent au moins, sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit au vote.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Spéciales :

⇒ **Assemblée des porteurs d'actions dividende prioritaire sans droit de vote (Article 31 des statuts)**

Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote sont réunis en une assemblée spéciale. La société peut convoquer l'assemblée spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote. Dans ce cas, c'est la société qui fixe l'ordre du jour de cette assemblée.

Un groupe de porteurs possédant le dixième des actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut demander à la société de pour céder à la convocation de l'assemblée spéciale.

Une demande indiquant l'ordre du jour de l'assemblée spéciale est adressée à cet effet à la société. Si dans le mois qui suit la date de cette demande, l'assemblée spéciale n'a pas été convoquée, le groupe des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut procéder lui même à la

convocation en obtenant une autorisation à cet effet du Président du Tribunal de première instance du siège social.

L'assemblée est convoquée par insertion faite au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un paraissant en langue arabe. La convocation indique l'ordre du jour ainsi que le mode adopté pour la justification de la possession des actions.

L'assemblée ne peut être tenue dans un délai inférieur à huit jours de l'accomplissement de cette publicité.

Il est dressé une feuille de présence des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents à l'assemblée et de ceux qui y sont représentés au moyen de pouvoirs. Les mandataires doivent être personnellement membres de l'assemblée spéciale.

La feuille de présence indique les noms, prénoms, et domiciles des propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote présents ou représentés et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille, certifiée par le président de l'assemblée, est mise à la disposition des membres de l'assemblée pour consultation aussitôt après sa confection et, au plus tard, avant le premier vote. L'assemblée générale spéciale est ouverte sous la présidence provisoire du propriétaire des actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant tant par lui-même que comme mandataire, le plus grand nombre d'actions.

L'assemblée générale spéciale procède ensuite à l'installation de son bureau définitif composé d'un président, de deux scrutateurs et d'un secrétaire.

Le président est élu par l'assemblée générale spéciale.

Les titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant par eux-mêmes et comme mandataires le plus grand nombre d'actions sont appelés scrutateurs. En cas de refus de leur part, on passe aux suivants jusqu'à acceptation. Le président et les scrutateurs désignent le secrétaire qui peut être choisi même en dehors de l'assemblée générale spéciale.

La délibération ne peut porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour publié.

Les délibérations sont consignées dans un procès-verbal signé des membres du bureau. A ce procès verbal sont annexées la feuille de présence et les procurations des propriétaires d'actions qui se sont fait représenter.

L'assemblée décide où ces pièces doivent être déposées. La société supporte les frais de convocation et de tenue des assemblées générales spéciales des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

L'assemblée générale spéciale ne peut délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote représentant la moitié au moins des actions existantes dans la masse intéressée.

Si une première assemblée spéciale ne remplit pas les conditions ci-dessus fixées, une nouvelle assemblée spéciale peut être convoquée avec le même ordre du jour, dans les formes et délais indiqués ci-dessus. Cette seconde assemblée ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant le tiers au moins des actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

A défaut de ce quorum cette deuxième assemblée générale spéciale peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus tard à partir du jour où elle a été convoquée. La convocation et la réunion de l'assemblée générale spéciale reportée ont lieu dans les formes ci-dessus et l'assemblée générale spéciale ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actions représentant au moins le tiers des actions à dividende prioritaire existantes dans la masse intéressée. Les délibérations des assemblées générales spéciales tenues selon les conditions ci-dessus indiquées ne sont valables que si elles réunissent les deux tiers des voix des titulaires d'actions présents ou représentés et ce indépendamment de leur nombre.

L'assemblée générale spéciale régulièrement constituée statue sur toutes les questions qui lui sont soumises. Les décisions de l'assemblée générale spéciale sont obligatoires pour tous les titulaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote y compris les absents et les incapables.

L'assemblée générale spéciale des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote peut nommer un ou plusieurs représentants de la masse des actions à dividende prioritaire sans droit de vote et elle fixe leurs pouvoirs. Elle notifie les nominations à la société.

3.1.8. Capital social

Le capital s'élève à 90 000 000 dinars, divisé en 4 500 000 actions de 20 DT chacune entièrement libérées. Ces actions sont constituées de 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

3.1.9. Nationalité

Tunisienne

3.1.10. Régime fiscal

Droit commun

3.1.11. Matricule fiscal

015094B AM 000

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de la banque : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Lasaad DELLAGI, Responsable chargé de la Direction Finance, Planification & Risques

Tél : 71 112 160 Fax : 71 783 756

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Capital social : 90 000 000 dinars

Nombre d'actions ordinaires : 3 500 000

Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 1 000 000

Nominal des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote : 20 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégories : Actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Libération : intégrale

Jouissance des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire : 1^{er} janvier 2009

3.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	
AG constitutive du 10/08/1982	Capital initial	50 000 000	2 500 000	50 000 000	2 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation de capital par Incorporation de réserves	20 000 000	1 000 000	70 000 000	3 500 000	20
AGE du 03/04/1995	Augmentation en numéraire par émission d'ADP*	20 000 000	1 000 000	90 000 000	4 500 000	20

* Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote

3.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/05/2009

3.4.1. Structure du capital et des droits de vote au 31/05/2009

Actionnaires	Nombre de détenteurs d'actions ordinaires	Nombre de détenteurs	Nombre	Nombre	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
		d'ADP	d'actions ordinaires	d'ADP				
Participation tunisienne	1	7 332	1 750 000	989 117	54 782 340	60,87%	1 750 000	50,00%
Personnes morales	1	147	1 750 000	322 600	41 452 000	46,06%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	0	1 750 000	0	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	3	0	120 596	2 411 920	2,68%	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	144	0	202 004	4 040 080	4,49%	0	0,00%
Personnes physiques	0	7 185	0	666 517	13 330 340	14,81%	0	0,00%
Ayant 3% et plus	0	-	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	3	0	158 131	3 162 620	3,51%	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	7 182	0	508 386	10 167 720	11,30%	0	0,00%
Participation étrangère	1	15	1 750 000	10 883	35 217 660	39,13%	1 750 000	50,00%
Personnes morales	1	2	1 750 000	9 288	35 185 760	39,10%	1 750 000	50,00%
Ayant 3% et plus	1	0	1 750 000	0	35 000 000	38,89%	1 750 000	50,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	2	0	9 288	185 760	0,21%	0	0,00%
Personnes physiques	0	13	0	1 595	31 900	0,04%	0	0,00%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	13	0	1 595	31 900	0,04%	0	0,00%
TOTAUX	2	7 347	3 500 000	1 000 000	90 000 000	100,00%	3 500 000	100,00%

3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2009

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'ADP	Montant en DT	% du capital	Nombre De droits De vote	% de droits de vote
Etat Tunisien	1750 000	0	35 000 000	38,89%	1750 000	50%
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	1750 000	0	35 000 000	38,89%	1750 000	50%
TOTAUX	3 500 000	0	70 000 000	77,78%	3 500 000	100%

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2009

Actionnaires	Qualité	Nombre d'actions	Nombre d'ADP	Montant en DT	% du capital	Nombre de droits De vote	% de droits de vote
Mr Salem Rached El Mouhannidi	Président	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Mr Chedly AISSA	Directeur Général	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	Administrateur	1 750 000	0	35 000 000	38,89%	1 750 000	50%
Etat Tunisien	Administrateur	1 750 000	0	35 000 000	38,89%	1 750 000	50%
Total		3 500 000	0	70 000 000	77,78%	3 500 000	100%

3.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/05/2009

Le capital de la BTE est réparti entre 7349 actionnaires dont 7347 détenteurs d'ADP.

- 151 personnes morales
- 7198 personnes physiques

3.5. Description sommaire du groupe BTE au 31/12/2008

3.5.1. Présentation générale du groupe BTE

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe BTE

Le Groupe BTE comprend outre la société mère la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- 5 filiales et deux entreprises associées. Cinq des sociétés du groupe opèrent dans le secteur financier, une société est spécialisée dans l'intermédiation boursière et deux sociétés opèrent dans le secteur touristique.

Il est à signaler à ce niveau que le périmètre de consolidation ayant servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés de la BTE arrêtés au 31/12/2008 comprend 8 sociétés (5 sociétés intégrées globalement et 3 mises en équivalence).

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

Dénomination sociale	Capital social au 31/12/2008 (en Dinars)	Taux de participation directe de la BTE En %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
BTE	90 000 000		100%	100%	IG
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	5 000 000	99,99%	99,99%	99,99%	IG
Rapid Recouvrement	300 000	99,73%	99,73%	99,73%	IG
BTE – SICAR	2 250 000	74,93%	99,93%	99,93%	IG
L'Intermédiaire International	1 900 000	47,37%	47,37%	47,37%	ME
Société Nouvelle des Villages de Vacances	8 600 000	87,43%	87,43%	87,43%	IG
Société Djerba Aghir	4 260 000	43,62%	43,62%	43,62%	ME
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	16 637 352*	3,23%	25,13%	25,13%	ME

* il s'agit de l'actif net

Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement dénommée Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne. La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

Depuis cette date, la banque est régie, à l'instar des autres banques de la place de Tunis, par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative à l'activité bancaire. A ce titre, son activité, limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque et notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quel que soit la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le capital social de la BTE s'élève à ce jour à 90 000 000 DT de 20 Dinars de nominal, détenu à égalité par l'Etat Tunisien et l'Autorité d'Investissement d'Abu Dhabi « ADIA » à hauteur de 38,89% chacun. La banque a été introduite sur la cote de la bourse en Août 1995 à travers l'émission de 1 000 000 d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et ce, dans le cadre d'une augmentation de capital le portant de 70 millions à 90 millions de Dinars.

Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement (CTEI)

La Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement a été constituée le 1er juillet 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 5.000.000 dinars.

Elle est régie par les lois en vigueur en Tunisie, notamment la loi n°88-92 du 2 Août 1988 sur les sociétés d'investissement telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992 et la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995;

La CTEI a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières ou de produits financiers, ainsi que toute autre opération connexe et compatible

avec son objet susceptible d'en faciliter la réalisation et l'exploitation ou le développement conformément à la réglementation.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 99,99% de son capital social.

La société Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Rapid Recouvrement (RR)

La société Rapid Recouvrement a été constituée le 13 Mai 2002 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 300.000 dinars. Son activité consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte de tiers.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 99,73% de son capital social.

La société Rapid Recouvrement figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

BTE – SICAR

La société BTE-SICAR a été constituée le 20 Décembre 2004 sous la forme de société anonyme avec un capital social de 2 250.000 dinars libéré à hauteur des trois quart. Elle est détenue à 74,93% par la BTE et 25,07% par la Société Rapid Recouvrement. La société a pour objet la participation pour son propre compte et pour le compte de tiers au renforcement des fonds propres des entreprises créées par de nouveaux promoteurs, tel que défini par le code d'incitation aux investissements, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises rentrant dans le cadre de la mise à niveau ou rencontrant des problèmes économiques, des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir ou de maîtriser la technologie dans les tous les secteurs économiques, conformément à la réglementation en vigueur régissant les sociétés d'investissement à capital risque.

La société est régie par la Loi n°92-88 du 2 Août 1988 sur les sociétés d'investissement telle qu'amendée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992 et par la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

La société BTE SICAR, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

L'Intermédiaire International (INI)

Créée en 1995, la société Intermédiaire International est une société spécialisée dans les activités d'intermédiation boursière, la gestion de portefeuille et la mise en place de montages financiers de toutes natures. Son capital social s'élève à 1,900 million de dinars dont 47,37% sont détenus par la Banque de Tunisie et des Emirats.

La société est régie par le code des sociétés commerciales, par la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et par les textes subséquents.

La société Intermédiaire international, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Société Nouvelle des Villages de Vacances (SNVV)

Créée le 15 Octobre 1981, la Société Nouvelle des Villages a pour objet principal d'effectuer toutes les opérations afférentes au développement de l'hôtellerie.

La société a achevé la construction d'un club touristique : l'hôtel Club Dar Naouar au Nord de Tunis, dont l'exploitation a commencé au cours du mois de Mai 1986. Ce club de vacances est de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 1.080 lits. La société a confié la gestion libre de son hôtel à la société COSMOTEL, et ce en vertu d'un contrat en date du 14 Mars 1997.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 87,43% de son capital social.

La société Nouvelle des Villages de Vacances, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Jerba Aghir

La société Jerba Aghir est propriétaire d'une unité hôtelière de catégorie trois étoiles et d'une capacité de 600 lits située à Jerba.

Dans le souci d'améliorer les performances de l'unité, l'hôtel a été donné en 2003 en location à une société de gestion hôtelière.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 43,62% de son capital social.

La société Jerba Aghir, figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tuniso Emiratie SICAV (TES)

La Tuniso Emiratie Sicav a été agréée par décision du CMF n°45-2006 datée du 8 novembre 2006 en tant que société à capital variable spécialisée dans l'investissement dans les valeurs obligataires, les bons du Trésor et tout titre portant un taux d'intérêt fixe. Dotée d'un capital initial de 1 million de dinars, elle a ouvert son capital au public en mai 2007.

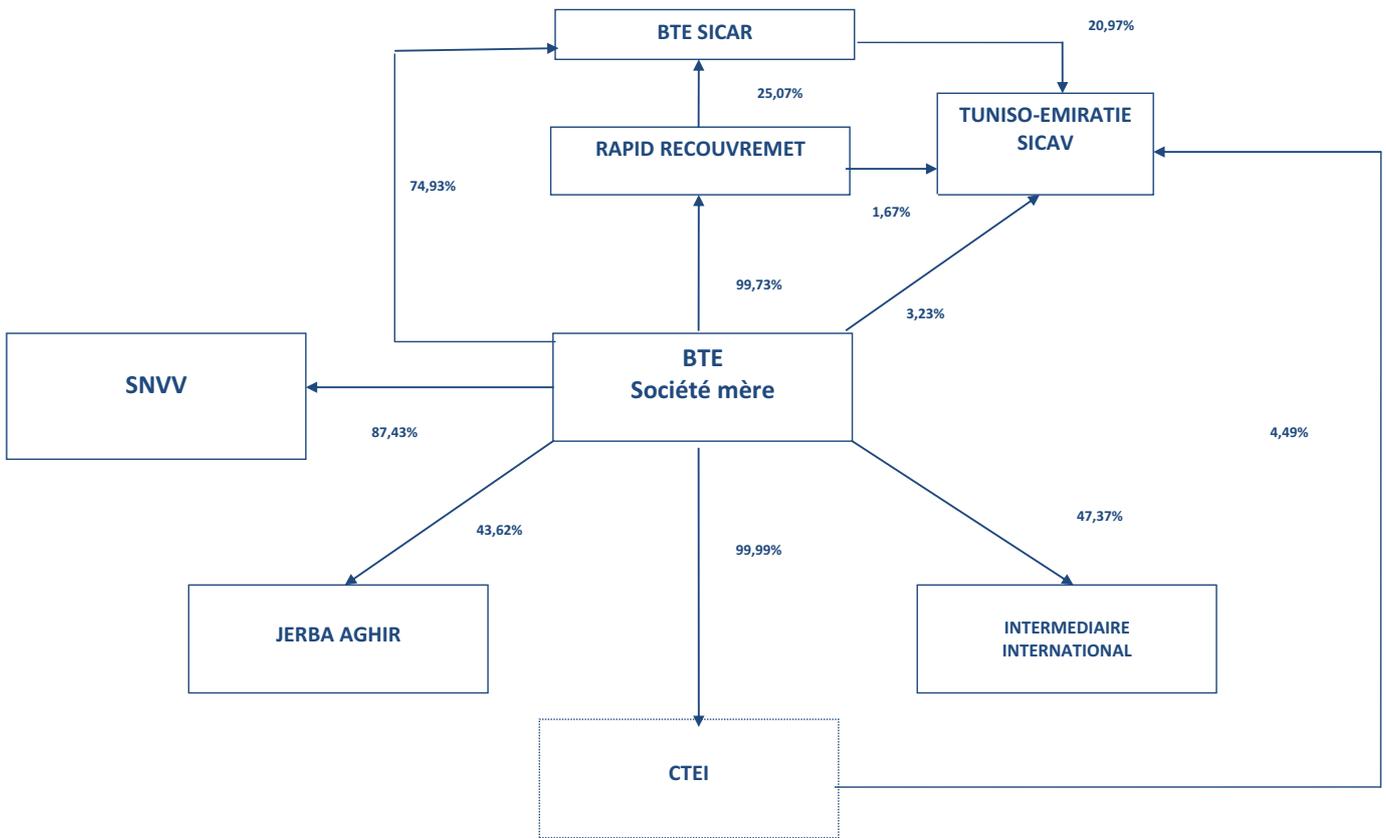
Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Au 31/12/ 2008, son capital et son actif net s'élèvent respectivement à 15 862 075 Dinars et 16 637 352 Dinars.

La Banque de Tunisie et des Emirats détient 3,23% de son capital social à la date du 31/12/2008.

La société Tuniso Emiratie Sicav figure dans le périmètre de consolidation de la BTE et elle est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

3.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2008



3.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2008

	BTE	RR	CTEI	BTE Sicar	Snvv	Tuniso-Emirati Sicav	Jerba Aghir	INI
BTE		99,73%	99,99%	74,93%	87,43%	3,23%	43,62%	47,37%
RR				25,07%		1,67%		
CTEI						4,49%		
BTE Sicar						20,97%		
Snvv								
Tuniso-Emirati Sicav								
Jerba Aghir								
INI								

3.5.1.4. Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe

La participation de la BTE dans le capital de TES SICAV a connu des changements suite à des opérations de souscription et de rachat touchant le capital de la SICAV, passant de 3,23% au 31/12/2008 à 12,91% au 30/06/2009.

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008

(en milliers de dinars)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (Produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (Total passifs)	Charges financières	Dividendes distribués en 2007 au titre de l'exercice 2006	Dividendes distribués en 2008 au titre de l'exercice 2007
Banque de Tunisie & des Emirats	134 029	31 122	8 811	7 053	294 064	-14 294 *	1 716	1 716
Rapid Recouvrement	1 701	2 343	1 744	1170	1 668	-34	1 649	1 097
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	4 208	189	-510	-503	193	0	-	-
BTE-SICAR	2 586	524	237	219	11 409	0	-	60
Société Nouvelle des Villages de Vacances	5 502	1 150	810	374	6 346	-436	-	-
Société Jerba Aghir	814	1 831	1 041	518	10 499	-548	-	-
Intermédiaire International	438	243	-443	-431	974	2	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	16 637**	408	383	393	12	-1 ***	-	30

* Charges d'Exploitation Bancaire

**Actif Net

*** Charges de gestion des placements

3.5.1.6. Engagements financiers du groupe au 31/12/2008

(en milliers de dinars)

	Crédits extérieurs	Fonds Gérés	Certificats de dépôt	Crédits bancaires	Découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
Banque de Tunisie & des Emirats	78 575		48 500	49 900		12 402		189 377
Rapid Recouvrement							177	177
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement								-
BTE-SICAR		11 107*			5			11 112
Société Nouvelle des Villages de Vacances				4 217	2 035			6 252
Société Jerba Aghir				4 967	2 485	812		8 264
Intermédiaire International								-
Tuniso Emiratie Sicav								-
Total	78 575	11 107	48 500	59 084	4 525	13 214	177	215 182

* Les fonds gérés par BTE-SICAR sont alloués par la BTE pour un montant de 9 676 Milliers de dinars et par Rapid Recouvrement pour 1 431 milliers de dinars en 2008 ;

3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment la BTE. Elles peuvent en outre émettre des billets de trésorerie avalisés par la BTE et souscrits par les sociétés du groupe dans les conditions du marché

3.5.2. Relations avec les sociétés du groupe BTE au 31/12/2008

3.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

Les dépôts des sociétés du groupe auprès de la BTE se détaillent comme suit:

(en mD)

	Dépôts à vue	Autres dépôts
Rapid Recouvrement	509	-
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	7	-
BTE-SICAR	536	3 672
Société Nouvelle des Villages de Vacances	1	-
Société Jerba Aghir	-	-
Intermédiaire International	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	3 170	-
Total	4 223	3 672

Prêts octroyés :

La BTE a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit :

(en milliers de dinars)

	DECOUVERT	ESCOMPTE	C.C.T	C.M.T	C.L.T	TOTAL
Rapid Recouvrement	-	-	-	177*	-	177
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	-	-	-	-	-	-
BTE-SICAR	-	-	-	-	-	-
Société Nouvelle des Villages de Vacances	-	-	-	3 521	-	3521
Société Jerba Aghir	-	-	-	1 341	-	1341
Intermédiaire International	-	-	-	-	-	-
Tuniso Emiratie Sicav	-	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	5 039	0	5 039

*Il s'agit d'un crédit-bail immobilier octroyé auprès de la BTE et relatif à l'exploitation du siège social.

Ce montant correspond à la valeur actualisée des loyers au taux annuel implicite de 11,99%.

- La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir » un protocole d'accord portant sur la mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.
- La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV » un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits

qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT. Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

3.5.2.2. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés : Néant

Reçus : Néant

3.5.2.3. Dividendes encaissés par la BTE et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par la BTE en 2007 au titre de l'exercice 2006

(en milliers de dinars)

Raison sociale	Dividende par action En dinars	Nombre d'actions détenues par la BTE*	Dividendes encaissés par la BTE
Rapid Recouvrement	550,133	2 992	1 646
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	-	499 992	-
BTE-SICAR	-	168 750	-
Société Nouvelle des Villages de Vacances	-	75 192	-
Société Jerba Aghir	-	185 500	-
Intermédiaire International	-	9 000	-
Tuniso Emiratie Sicav	-	-	-
Total			1 706

*Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

Dividendes encaissés par la BTE en 2008 au titre de l'exercice 2007

(en milliers de dinars)

Raison sociale	Dividende par action	Nombre d'actions détenues par la BTE*	Dividendes encaissés par la BTE
Rapid Recouvrement	366,644	2 992	1 097
Compagnie de Tunisie & des Emirats d'Investissement	-	499 992	-
BTE-SICAR	0,355	168 750	60
Société Nouvelle des Villages de Vacances	-	75 192	-
Société Jerba Aghir	-	185 500	-
Intermédiaire International	-	9 000	-
Tuniso Emiratie Sicav	6,004	4 998	30
Total			1 187

*Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

3.5.2.4. Dividendes distribués par la BTE aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008

Néant

3.5.2.5. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

3.5.2.5.1 Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données :

La société Nouvelle des Villages de Vacances a confié à la BTE une hypothèque et un nantissement de rang utile respectivement sur terrain, équipements et fonds de commerce pour les emprunts contractés en 2002 et 2007.

3.5.2.5.2 Cautions

Reçues :

La BTE a consenti un aval à l'émission d'un Emprunt obligataire émis par sa filiale « Jerba Aghir » d'un montant initial de 3 250 mille DT. Encours au 31/12/2008 : 812 mille DT.

Données : Néant

3.5.3. Relations commerciales entre la BTE et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2008

3.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Chiffre d'affaires encaissé par la BTE :

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2008 s'élève à 526 616 Dinars réparti comme suit :

Sociétés	Montant du chiffre d'affaires (en Dinars)	Nature de La transaction
SNVV	299 184	Intérêts sur prêt octroyé par BTE
Rapid Recouvrement	14 046	Revenus financement leasing octroyé par BTE
BTE-SICAR	213 386	Intérêts sur fonds gérés alloués par BTE
Société Jerba Aghir	141 000	Intérêts sur prêt octroyé par BTE
Total	667 616	

L'encours des cessions de créances par la BTE à Rapid Recouvrement s'élève au 31/12/2008 à 33 466 mille DT pour une valeur garantie de 48 931 mille DT. Ces engagements sont couverts en totalité par des agios réservés et des provisions.

Chiffre d'affaires encaissé par les autres sociétés du groupe:

Société	Montant du chiffre d'affaires (en Dinars)	Nature de La transaction
BTE-SICAR	104 542	Commissions sur fonds gérés
Rapid Recouvrement	49 092	Intérêts sur fonds gérés alloués par Rapid Recouvrement
TOTAL	153 634	

3.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs

Néant

3.5.3.3. Prestations de services reçues ou données

Reçues :

La BTE perçoit de la Tuniso Emiratie Sicav une commission de dépositaire égale à cinq mille dinars HT par an au titre des tâches qui lui incombent en tant qu'établissement dépositaire de la Sicav.

3.5.3.4. Contrats de gestion

Néant

3.5.3.5. Contrats de location

Une convention de location a été signée en 2005 entre la BTE et la BTE Sicar pour un montant annuel de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE Sicar.

Une convention de location a été signée en 2006 entre la BTE et la Tuniso Emiratie Sicav pour un montant annuel de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la Tuniso Emiratie Sicav.

3.5.3.6. Fonds gérés

La BTE a confié en 2008 un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de la convention conclue en 2006 entre les deux parties, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.

L'encours des fonds gérés totalise la somme de 9,22 millions de dinars au 31/12/2008.

3.6 Relations avec les autres parties liées¹ au 31/12/2008

3.6.1 Informations sur les engagements

La BTE n'a pas d'engagement sur les membres de son conseil d'administration et de direction ainsi que sur les sociétés en relation avec eux

3.6.2 Transferts de ressources

La BTE n'a pas opéré ni reçu de transfert de ressources sur/ou à partir des sociétés en relation avec les membres de son conseil d'administration.

3.6.3 Relations commerciales

3.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 décembre 2008

Néant

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit

3.6.3.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées

Néant

3.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Néant

3.7 Dividendes

	2 006	2 007	2 008
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1800 000	1 800 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'actions ordinaires admises	0	0	0
Nombre d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par action à dividende prioritaire (en Dinars)	1,800	1,800	1,800
% du nominal	9%	9%	9%
Date de détachement	25/06/2007	25/06/2008	22/06/2009

3.8 Marché des titres

Les actions ordinaires de la BTE ne sont pas négociées sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, seules les actions à dividende prioritaires émises par la BTE sont admises et négociées sur ce marché.

Il existe un emprunt obligataire émis par la BTE en 2004 coté sur le marché obligataire de la cote de la bourse. Il s'agit de l'EMP OBLG BTEI 2004 (20 MD, TMM+1,25%, 7 ans/2 ans de franchise, Dernière échéance le 25/06/2011).

CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

4.1. Présentation sommaire de la banque

La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), anciennement Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement (BTEI) a été créée en 1982, au terme d'une convention entre les Emirats Arabes Unis et la République Tunisienne ; La BTE a réalisé son premier exercice complet en 1983 en tant que banque d'investissement, statut qu'elle a gardé jusqu'en 2004 où elle a obtenu l'autorisation des autorités tunisiennes d'exercer en tant que banque universelle.

Au fil des années, La BTEI a acquis un excellent positionnement parmi les banques de développement et un portefeuille d'entreprises de premier plan. Suite à la réforme par la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, la BTEI s'est transformée en banque universelle avec la dénomination «Banque de Tunisie et des Emirats », La BTE. Son objectif est de cibler, en plus des entreprises, les professionnels et les particuliers, offrir une large gamme des produits propres à la banque commerciale tout en assurant une excellente qualité de service. Ainsi, son activité limitée initialement au financement du haut de bilan, s'est étendue pour toucher toutes les autres sphères des métiers de la banque notamment :

- La collecte des dépôts auprès de la clientèle quel que soit la forme et la durée
- L'octroi de toutes les formes de crédits
- L'exercice des activités de change et de trading
- La gestion de toutes les formes de moyens de paiement

Le processus d'universalité engagé par la BTE depuis l'année 2004, s'est traduit par l'ouverture de six agences bancaires dans le Grand Tunis et deux agences dans les métropoles de Sousse et Sfax, et par l'adoption d'une nouvelle charte d'identité visuelle, l'entame de la mise en place d'un nouveau système d'information orienté client, l'application de nouvelles règles et procédures de gestion, l'adoption d'une nouvelle organisation et l'amélioration de l'environnement immédiat des services centraux de la banque répondant à la diversification et à l'accroissement du volume d'activité, dans une volonté manifeste d'offrir aussi bien aux clients qu'au personnel, de réelles conditions de confort et d'optimiser la fonction travail. La BTE se présente aujourd'hui comme une banque s'adonnant à tous les métiers de la banque offrant à sa clientèle un package touchant aussi bien les opérations de bas, de haut ou de hors bilan. Ce processus engagé en un laps de temps réduit projette la banque dans un marché prospectif tourné essentiellement vers une consolidation de son positionnement dans le paysage bancaire local.

En 2008, Les indicateurs d'activité ont répondu aux aspirations commerciales de la banque. Ainsi la BTE a enregistré une progression de 71,8% de ses dépôts.

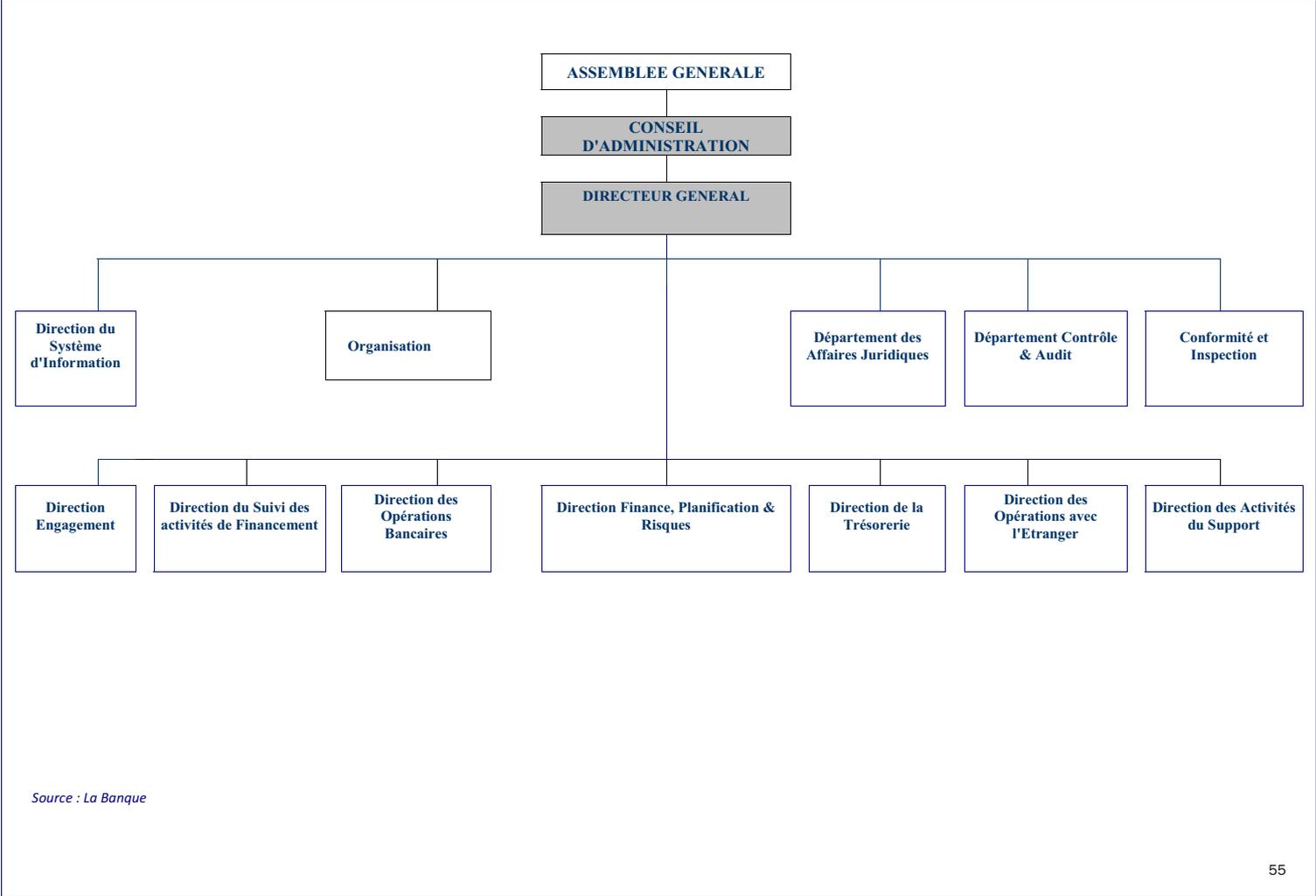
Au niveau des résultats, l'année 2008 s'est soldée par :

- Une progression du Produit Net Bancaire « PNB » de 7,43% attestant de la qualité de gestion du portefeuille
- Une augmentation du résultat Net de la Banque de 15,7%

Par ailleurs, la banque a pu augmenter son taux de couverture des créances classées à 65,1% en 2008 contre 53,6 % en 2007, et baisser le niveau de ses actifs classés à 9,7% en 2008 contre 12,8% l'année dernière.

4.2. Organisation de la banque

4.2.1 Structure générale de l'organigramme de la BTE



Source : La Banque

4.2.2 Gouvernance

Le Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration assure la gouvernance de la banque. Il a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de la Banque, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures. Il nomme et révoque tous les directeurs et les sous-directeurs et autres responsables de la banque. Il est composé de membres représentant l'Etat D'Abu Dhabi (6) et de membres représentant l'Etat tunisien (6 membres). Le Conseil est présidé par Monsieur Salem Rached El Mouhannidi (Abu Dhabi) et la Direction Générale est assurée par Monsieur Chedly AISSA (Tunisie).

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation répondant aux principes de bonne gouvernance, la banque s'est dotée à partir de 2004 d'un ensemble d'organes de gestion et de consultation qui participent à la gestion stratégiques et à la gestion courante.

Les comités secondant le conseil d'administration sont :

- **Le comité permanent d'audit interne** dont le rôle est de s'assurer de l'existence du contrôle interne au niveau de l'ensemble des structures et des services de la banque et la divulgation d'information financières et non financières de qualité,
- **Le comité exécutif du crédit** dont le rôle consiste à approuver l'octroi de crédit dans les limites qui sont fixées par le conseil d'administration.

L'organe de contrôle de la conformité :

Une structure de conformité et d'inspection a été créée en 2008. Ses missions couvrent notamment les domaines suivants :

- le respect des lois, réglementations et circulaires régissant le secteur financier et bancaire ;
- la déontologie et l'éthique professionnelle, y compris la protection des intérêts du client (information des clients, intégrité du marché, prévention de la manipulation des prix, ...) ;
- la confidentialité des informations et le secret bancaire ;
- la prévention du blanchiment d'argent et de la fraude ;

Le Médiateur

La Banque a désigné M. Moncef Zegdane en tant que médiateur.

Le médiateur bancaire a pour mission d'examiner des requêtes présentées à la Banque par ses clients et relatives à leurs différends. A cet effet, il propose les solutions de médiation appropriées.

Il sollicitera du client et de la Banque tous documents et renseignements qu'il juge utile au bon accomplissement de sa mission. Il peut, pour les besoins de la médiation, les entendre autant de fois qu'il est nécessaire.

L'Exécutif :

➤ La Direction Générale

Le Directeur Général assure la direction générale de la banque.

La Direction Générale est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique générale de la banque. Elle en surveille régulièrement le bon fonctionnement, s'assure de la bonne adéquation des moyens dévolus aux objectifs et à la politique générale de la banque au regard des risques et veille à la mise en œuvre des processus de contrôle et de reporting à l'organe délibérant.

➤ Les Comités

Entre 2006 et 2007, la BTE a mis en place des comités de contrôle et de suivi. Ces comités présidés par le directeur général regroupent les responsables des structures opérationnelles ainsi que les responsables des entités juridiques et risques ;

- **Le comité de crédit** qui est chargé de donner un avis sur les dossiers d'évaluation des dossiers de financement
- **Le comité des risques** qui est chargé de la politique de la banque en matière de gestion des risques et de la mise en place des moyens permettant l'identification, l'évaluation et le pilotage des risques
- **Le comité de trésorerie** qui a pour rôle de prendre connaissance et de valider la planification de trésorerie, d'assurer le suivi de la situation de la trésorerie et de veiller à l'optimisation de la gestion des ressources
- **Le comité de recouvrement** : la banque a mis en place un comité de recouvrement chargé de suivre régulièrement le recouvrement des crédits à long et moyen terme, des crédits à court terme, du leasing et de tout autre engagement pris par la banque. Ce comité examine et statue sur les demandes de rééchelonnement et de consolidation. Il est présidé par le directeur Général.

D'autres comités émanant de la direction générale ont été mis en place :

- **Le comité des opérations passagères** qui est chargé de statuer sur une base quotidienne sur les demandes de crédit à court terme à caractère urgent et passager (dépassement passager en compte, escompte commercial et engagements par signature),
- **Le comité du système d'information** qui a pour rôle d'initier et de mettre à jour la stratégie informatique et de superviser tous les projets liés au système d'information de la banque.
- **Le comité d'organisation et de qualité** qui est chargé de la qualité, de la formalisation et de la mise à jour de l'organisation,
- **Le comité des ressources humaines** qui a pour rôle de superviser tous les aspects liés à la gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, gestion des carrières, formation).

Les Agences

A fin janvier 2009, la BTE dispose de 8 agences, couvrant les trois grandes villes de la République : Grand Tunis, Sousse et Sfax.

Ces agences ont pour vocation :

- La promotion et la vente des produits et services de la Banque ;

- La prospection commerciale ;
- Le conseil à la clientèle ;
- L'exécution des opérations bancaires ;
- Le suivi et le recouvrement des engagements....

Contrôle interne

Le système de contrôle interne de la banque a connu, depuis l'obtention de l'agrément de banque universelle en 2004, plusieurs adaptations en vue de répondre aux exigences de contrôle et de suivi des risques inhérentes aux activités bancaires d'une manière générale.

Le système de contrôle interne de la banque consacre une double dimension de contrôle permanent et de contrôle périodique.

Concernant les contrôles permanents, il comprend les niveaux de contrôle suivant :

Un contrôle de premier niveau assuré par les mécanismes incrémentés au niveau du système d'information ainsi que par les procédures formelles de contrôles effectués avant, en cours, et après la réalisation des transactions.

Un contrôle de deuxième niveau assuré par les services centraux chargés de la supervision de l'activité à l'échelle des unités opérationnelles et des différentes structures de gestion.

Concernant les contrôles périodiques, ils sont assurés, suivant une démarche de complémentarité et de synergie, par les structures suivantes au sein de la banque :

- Structure d'audit interne et le Comité Permanent d'Audit Interne
- Unité de Contrôle des Risques
- Organe de contrôle de conformité
- Département de la Comptabilité
- Département de Contrôle de gestion

Ces structures, dotées de personnel expérimenté et totalement dédié aux activités de contrôle, préparent des reportings périodiques destinées à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

4.2.3 Système d'information

Le système d'information actuel :

Depuis Novembre 2006, la banque s'est attelée à mettre en place un système informatique intégré de type Global Banking. Le nouveau système d'information de la Banque vise avant tout à mettre le client au cœur de l'activité bancaire et satisfaire les principaux objectifs stratégiques suivants:

- ✓ L'augmentation sensible de la réactivité par une attention permanente aux besoins du client,
- ✓ La maîtrise des coûts,
- ✓ Le déploiement des moyens et des ressources au profit des métiers de la banque.
- ✓ La fiabilisation des informations fournies,
- ✓ La diversification des produits et services proposés,
- ✓ La pertinence des informations gérées pour proposer le produit adéquat au moment opportun,

- ✓ La modernisation de la gestion de la relation client (Customer Relationship Management (CRM)).
- ✓ La mise à la disposition du client d'une gamme variée de canaux de distribution,
- ✓ Le suivi quotidien de l'ensemble des risques clients et des risques de marché (taux, change, pays),
- ✓ La modernisation du système de pilotage pour une amélioration de la prise de décision.
- ✓ L'instauration d'outils de gestion de la piste d'audit.

La mission de mise en place du nouveau système d'information mobilise l'ensemble des structures de la Banque et des délais appropriés d'achèvement des travaux ont été définis.

Le réseau :

La BTE dispose de différentes interconnexions avec plusieurs partenaires outre celles qui relient les agences avec le siège.

Chaque agence est reliée au siège par l'intermédiaire d'une ligne Frame Relay secondée par une ligne RNIS appelée à prendre la relève de la ligne principale en cas de panne.

Le réseau de la BTE est architecturé en deux principaux modules :

- Un module « BTE » regroupant les ressources internes de la banque (Serveurs de production, LAN utilisateurs, interconnexion avec les agences, Internet),
- Un module « Partenaires » regroupant les serveurs métiers reliés aux différents partenaires tels que TTN, SIBTEL, BCT, SMT...

La sécurité :

Consciente de l'impérieuse nécessité de protéger son système d'information contre les risques d'intrusion, de contamination et de défaillance, la Banque a réservé au volet sécurité l'importance requise.

A ce titre, chaque entité de la Banque est protégée par un Firewall monté en failover pour assurer la continuité de service entre les différentes entités.

Les postes utilisateurs ainsi que les serveurs sont protégés par un système antiviral. Il en est de même pour le flux transitant de et vers Internet. Par ailleurs, aucune connexion initiée à partir d'Internet n'est autorisée vers le réseau de la banque.

4.2.4 Politique sociale

Formation du personnel :

Une politique active de formation et de recyclage a été mise en place, en particulier, depuis la transformation de la banque en banque universelle. Des cycles de formation internes et externes ont été définis en collaboration avec les différents départements de la banque et mis en place à l'intention de l'ensemble du personnel.

Politique d'intéressement du personnel :

Les avantages sociaux :

L'employé de la BTE bénéficie de l'ensemble des avantages conventionnels (Ticket restaurant, prime de scolarité en fonction du nombre d'enfants, bons d'achats, etc.)

Il bénéficie, à l'instar des autres banques d'autres avantages, et notamment des avances sur salaires pour faire face à des besoins urgents, des avances à l'occasion des fêtes religieuses et des services de l'Amicale : jardins d'enfants, voyages, excursions, Omra, El Haj, vacances estivales, journée du savoir.

Crédits sur fonds social et autres crédits :

La BTE fait bénéficier ses employés de divers crédits sur fonds social dont :

- Le crédit logement,
- le crédit voiture,
- le crédit mariage,
- et le crédit à caractère exceptionnel.

Le personnel de la BTE dispose d'une panoplie de crédits à des taux préférentiels.

4.2.5 Effectif et Réseau de la banque

Le personnel de la banque a évolué ces trois dernières années comme suit :

	2006	2007	2008
Personnel d'exécution	29	40	41
Personnel d'encadrement	48	62	78
Cadre de Direction	32	38	39
Total	109	140	158

Source : La banque

Réseau d'agences :

L'extension du réseau d'agences s'est poursuivie au début de l'année 2009 pour atteindre 8 points de vente contre seulement 2 jusqu'à fin 2006. La banque projette de porter son réseau d'agences à 28 points de vente à l'horizon 2013.

L'évolution de la répartition de ces effectifs entre le siège et le réseau se présente comme suit :

	2006	2007	2 008
siège	92	111	117
Réseau	17	29	41
Total	109	140	158

L'évolution remarquable de l'effectif affecté au réseau de distribution est portée par des actions qui visent à :

- Développer le métier de Retail Banking compte tenu du rôle primordial du réseau dans la commercialisation des produits et la fidélisation de la clientèle.
- Doter la force de vente dans le cadre du programme d'extension du réseau en s'appuyant sur des chargés de clientèle spécialisés dans tous les métiers cibles.

Ainsi au 31/12/2008, la répartition du personnel par agence se présente comme suit :

Agence/succursale	Les Berges du Lac	Succ Tunis*	Ennasr	Megrine	Sousse	Ariana	Sfax
Effectif	7	7	5	5	6	5	6

** La banque dispose d'une succursale à Tunis ouverte en mars 2006*

Evolution attendues touchant l'aspect organisationnel

Pour améliorer l'efficacité des processus, la BTE entend continuer le réaménagement de son organisation pour adopter une structure organisée par métier : Le corporate banking, Le retail banking, Le private banking (à compter de 2010) et Le trading.

La banque cherche à instaurer à divers niveaux un mode opérationnel qui renforce les dispositifs de contrôle opérés pour le compte de la direction générale tout en assurant les gestionnaires d'une plus forte marge de manœuvre. L'organisation s'appuie sur des organes consultatifs et de contrôle lui permettant une maîtrise adéquate des activités, et ce, à travers la mise en place de :

- Une direction centrale finance et risque qui est en charge de la gestion des risques, de la planification, du contrôle de gestion,
- Une direction juridique qui joue le rôle de contrôle préalable à la signature par la direction générale des contrats et engagements,
- D'une direction de l'audit interne qui est indépendante des autres services de la banque, et ce, de par ses relations organiques avec le comité d'audit
- D'une cellule Inspection et conformité.

Afin de se préparer à l'adoption du dispositif de Bâle II, la BTE a estimé nécessaire de mettre en place un système de notation interne. Dans ce sens, un outil de scoring a été introduit pour l'étude des dossiers de crédit des particuliers. Une réflexion a été engagée en vue de la mise en place d'un système de notation interne des entreprises ;

La banque a mené en 2009 une mission d'étude de la mise en place d'un dispositif de gestion des risques au sein de la banque ; cette étude a fait ressortir les préalables devant être assurés en vue de la mise en place d'un système de contrôle, de mesure et de suivi des risques de crédit, de marché et opérationnels ; elle a également permis d'identifier la cartographie des risques de la banques et préconisé le choix d'un système adapté à la volumétrie actuelle et prévisionnelle des opérations de la banque tout en s'appuyant sur les spécificités de la réglementation en vigueur telles qu'elles sont définies par la Banque Centrale de Tunisie.

4.3. Activité et performance de la banque au 31 décembre 2008

4.3.1. Les ressources

4.3.1.1 Les dépôts de la clientèle

Au 31/12/2008, les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 142 190mD contre 82 734mD à fin 2007, soit un accroissement de 71,9% (+ 59,4mD) résultant :

- D'une hausse de 112,6% des dépôts à vue contre une baisse de 18,3% en 2007 pour s'établir à 29 219mD au 31/12/2008 contre 13 745mD au 31/12/2007 ;

- D'une hausse de 68,8% des dépôts à terme contre une progression de 480,7% en 2007 pour s'établir à 99 090mD au 31/12/2008 contre 58 697mD au 31/12/2007 ;

- D'une progression de 234,1% des dépôts d'épargne contre une hausse de 90,4% en 2007, passant de 1 744mD au 31/12/2007 à 5 826mD à fin 2008 ;

(en mD)	2006*	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Dépôts à vue	16 819	13 745	29 219	-18.3%	112.6%

Dépôts d'épargne	916	1 744	5 826	90.4%	234.1%
Dépôts à terme ⁽¹⁾	10 108	58 697	99 090	480.7%	68.8%
Autres ⁽²⁾	4 233	8 548	8 055	101.9%	-5.8%
Total	32 076	82 734	142 190	157.9%	71.9%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité.

Part de marché de la BTE en termes de dépôts :

	2007	2008
Dépôts de la clientèle	0,37%	0,55%

Source : SITUATION MENSUELLE PAR SECTEUR DES BANQUES (statistiques financières N° 166 ; Mars 2009 ; Banque Centrale De Tunisie)

4.3.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est élevé à 90 977mD au 31/12/2008 contre 108 000mD au 31/12/2007, enregistrant ainsi une baisse de 15,8%.

Le tableau ci après retrace l'évolution des « Emprunts et ressources spéciales » sur les trois dernières années :

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Emprunts Extérieurs*	82 006	89 459	78 575	9.1%	-12.2%
Emprunts Obligataires*	24 694	18 541	12 402	-24.9%	-33.1%
Total	106 700	108 000	90 977	1.2%	-15.8%

*Y compris Intérêts à payer

4.3.1.3 Les capitaux propres

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Capital	90 000	90 000	90 000	0.0%	0.0%
Réserves	37 147	35 760	37 561	-3.7%	5.0%
Actions propres	-840	-840	-840	0.0%	0.0%
Résultats reportés	2070	265	255	-87.2%	-3.8%
Résultat de l'exercice	5 375	6 095	7 053	13.4%	15.7%
Total	133 752	131 280	134 029	-1.8%	2.1%

4.3.2. Les emplois

4.3.2.1 Les crédits de la clientèle

En 2008, le total des crédits à la clientèle s'est élevé à 298,2MD soit une évolution de 22,2% par rapport à 2007.

Le tableau suivant retrace l'évolution des différentes composantes relatives aux crédits à la clientèle :

(en mD)	2006*	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Concours MLT	211 002	223 947	244 421	6.1%	9.1%
Concours CT	8 795	21 473	46 803	144.2%	118.0%
Leasing	11 162	15 710	21 639	40.7%	37.7%
Comptes courants débiteurs	1 173	2 561	7 893	118.3%	208.2%
Valeurs en recouvrement	1 587	2 674	2 506	68.5%	-6.3%
Valeurs brutes	233 719	266 365	323 262	14.0%	21.4%
Agios réservés	-6 555	-7 012	-7 190	7.0%	2.5%
Provisions	-6 132	-15 270	-17 850	149.0%	16.9%
Valeurs nettes	221 032	244 083	298 222	10.4%	22.2%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité.

Part de marché de la BTE en termes de crédits :

	2007	2008
Crédits bruts à la clientèle	1,05%	1,11%

Source : SITUATION MENSUELLE PAR SECTEUR DES BANQUES (statistiques financières N° 166 ; Mars 2009 ; Banque Centrale De Tunisie)

Portefeuille des créances :

(en mD)	2006 MONTANT	2007 MONTANT	2008 MONTANT
TOTAL DES CREANCES HORS LEASING *	220 970	247 981	307 149
CLASSE 2	5 985	-	2 463
CLASSE 3	4 616	2 863	2 520
CLASSE 4	24 743	34 995	30 272
CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES HORS LEASING (b)	35 344	37 858	35 255
PROVISIONS et AGIOS RESERVES	12 184	20 308	22 951
TAUX DES CREANCES CLASSEES HORS LEASING	16.0%	15.3%	11.5%
TOTAL CREANCES LEASING	11 162	15 710	21 639
TOTAL CREANCES LEASING CLASSES	110	152	110
PROVISIONS et AGIOS RESERVES SUR CREDITS LEASING	31	70	69
TAUX DES CREANCES CLASSEES LEASING	1.0%	1.0%	0.5%
TOTAL CREANCES Y COMPRIS LEASING (a)	232 132	263 691	328 788
TOTAL CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (b)	35 454	38 010	35 365
PROVISIONS et AGIOS RESERVES Y COMPRIS LEASING (c)	12 215	20 378	23 020
TAUX DES CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (b)/(a)	15.3%	14.4%	10.8%
TAUX DE COUVERTURE DES CREANCES CLASSEES Y COMPRIS LEASING (c)/(a)	34.5%	53.6%	65.1%

*après reclassement selon la NCT 11 des créances sur les établissements bancaires et financiers ainsi que les créances prises en charge par l'Etat

Répartition sectorielle des créances :

(En mD)	2006			
	SECTEUR	CREDITS	LEASING	TOTAL
AGRICULTURE	3 632	121	3 753	1.6%
INDUSTRIE	60 691	2 300	62 991	27.1%
SERVICES	23 195	6 687	29 882	12.9%
TOURISME	133 452	2 054	135 506	58.4%
TOTAL	220 970	11 162	232 132	100.0%

SECTEUR	2007			
	CREDITS	LEASING	TOTAL	%
AGRICULTURE	2 889	83	2 972	1.1%
INDUSTRIE	68 946	2 201	71 147	27.0%
SERVICES	42 926	11 920	54 846	20.8%
TOURISME	133 220	1 506	134 726	51.1%
TOTAL	247 981	15 710	263 691	100.0%

SECTEUR	2008			
	CREDITS	LEASING	TOTAL	%
AGRICULTURE	2 530	32	2 562	0.8%
INDUSTRIE	73 547	1 608	75 155	22.9%
SERVICES	96 856	18 815	115 671	35.2%
TOURISME	134 216	1 184	135 400	41.2%
TOTAL	307 149	21 639	328 788	100.0%

4.3.2.2 Le portefeuille titres

Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 36 138mD au 31/12/2008 contre 32 402mD au 31/12/2007.

Les mouvements par catégorie de titres dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit durant les trois dernières années :

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Titres cotés	4608	4608	4608	0.0%	0.0%
Titres non cotés	19892	20326	20385	2.2%	0.3%
Fonds gérés BTE SICAR	4520	6220	9220	37.6%	48.2%
Titres de placement	0	2000	2000		0.0%
Créances rattachées	0	278	1446		420.1%
TOTAL Brut	29 020	33 432	37 659	15.2%	12.6%
Provisions	-785	-1030	-1521	31.2%	47.7%
TOTAL Net	28 235	32 402	36 138	14.8%	11.5%

4.3.2.3 Les immobilisations nettes

Les immobilisations nettes ont augmenté de 15,4% en 2008 après une augmentation de 44,4% en 2007 en ligne avec les investissements réalisés au niveau du réseau de points de vente, touchant notamment le poste Agencement, Aménagements et Installations qui a augmenté de 1 670mD en 2007 et 906mD en 2008;

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Immobilisations nettes	6 069	8 764	10 118	44.4%	15.4%

4.3.3. Les résultats d'exploitation

4.3.3.1. Le Produit net bancaire

Le produit net bancaire s'est établi, au terme de l'année 2008 à 16 828mD contre 15 663mD au terme de l'année 2007, soit une évolution de 7,4%.

(en mD)	2006*	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Produit Net Bancaire	13 397	15 663	16 828	16.9%	7.4%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité.

Sachant que les composantes essentielles du produit net bancaire sont : la marge d'intérêt, les commissions nettes et les autres revenus. Ci après une description de l'évolution de ces composantes.

4.3.3.2. La marge en intérêt

Au terme de l'année 2008, la marge d'intérêt s'est établie à 13 093mD, enregistrant ainsi une augmentation de 5,9% contre 12,4% en 2007.

(en mD)	2006*	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Produits en intérêts	18 598	22 373	27 296	20.3%	22.0%
Charges en intérêts	7 601	10 011	14 203	31.7%	41.9%
Marge en intérêt	10 997	12 362	13 093	12.4%	5.9%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité.

4.3.3.3. Les commissions nettes

Les commissions nettes ont atteint 1 517mD au terme de l'année 2008 contre 710mD en 2007 enregistrant ainsi une progression de 113,7% détaillée comme suit :

(en mD)	2006*	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Commissions perçues	598	839	1 608	40.3%	91.7%
Commissions payées	90	129	91	43.3%	-29.5%
Commissions nettes	508	710	1 517	39.8%	113.7%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité.

4.3.3.4. Les autres revenus

Les autres revenus sont défalqués comme suit :

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Gain sur opérations financières et autres revenus	111	530	590	377.5%	11.3%
Revenu du portefeuille d'investissement	1781	2061	1628	15.7%	-21.0%
Total Autres revenus	1 892	2 591	2 218	36.9%	-14.4%

Les gains sur opérations financières et autres revenus et sur Portefeuille d'investissement totalisent 2 218mD au 31 décembre 2008, en baisse de 14,4% contre une hausse de 36,9% en 2007. Cette baisse est due au repli des dividendes reçus de 2 030mD en 2007 à 1 493mD en 2008;

4.3.3.5. Les frais généraux

Les frais généraux ont atteint, au 31 décembre 2008, 7 487mD marquant ainsi une augmentation de 25,7% par rapport à 2007 (5 958mD) contre 16,1% en 2007. Cette augmentation est due à une progression de 24,7% des charges de personnel et de 68,4% des dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations.

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Frais de personnel	3153	3845	4789	21.9%	24.6%
Charges d'exploitation	1678	1739	2068	3.6%	18.9%
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	300	374	630	24.7%	68.4%
Frais généraux	5 131	5 958	7 487	16.1%	25.7%

4.3.3.6. Les soldes en pertes de créances

(Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif)

Au terme de l'année 2008, le solde en pertes de créances totalise 47mD, enregistrant par rapport à 2007 une baisse sensible de 98%, attribuée au recouvrement de créances pour un montant total de 1 534mD.

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Reprises des provisions sur prêts	-86	-19	-1534	-77.9%	7973.7%
Reprise des provisions du hors bilan	0	0	-50		
Pertes courues sur intérêts	50	95	17	90.0%	-82.1%
Dotations aux provisions sur prêts	3157	2216	1614	-29.8%	-27.2%
Dotations aux provisions Leasing	12	41	0	241.7%	
Pertes courues sur leasing	84	4	0	-95.2%	
Reprises de valeurs	0	-3	0		
Solde en perte de créances	3 217	2 334	47	-27.4%	-98.0%

4.3.3.7. Le résultat net

Au 31 décembre 2008, le résultat net s'est établi à 7 053mD marquant ainsi une progression de 15,7% par rapport au résultat de l'année 2007 qui s'est établi à 6 095mD.

Le tableau suivant retrace l'évolution des bénéfices de la banque durant les 3 dernières années :

(en mD)	2006	2007	2008	Var 2007/2006	Var 2008/2007
Résultat net de la période	5 375	6 095	7 053	13.4%	15.7%

4.4. Les indicateurs d'activité de la banque au 30/06/2009

Indicateurs d'activité 2ème trimestre 2009 (en mD)	Du 01/04/2009	Du 01/04/2008	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008 *	Au 31/12/2008
	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008			
1-Produits d'exploitation bancaire	9 462	8 216	16 366	14 153	31 122
* Intérêts (1)	6 999	6 352	13 261	11 860	27 296
* Commissions en produits (2)	752	451	1 173	744	1 607
* Revenu du portefeuille commercial et d'investissement	1 711	1 413	1 932	1 549	2 219
2-Charges d'exploitation bancaire	3 461	2 646	7 026	5 657	14 294
* Intérêts encourus	3 452	2 598	7 007	5 607	14 203
* Commissions encourues	9	48	19	50	91
3-Produit Net Bancaire	6 001	5 570	9 340	8 496	16 828
4-Autres produits d'exploitation	0	22	10	23	29
5-Charges opératoires, dont :	1 729	1 411	3 701	3 130	6 857
* Frais de personnel	1 298	1 039	2 953	2 286	4 789
* Charges générales d'exploitation	431	372	748	844	2 068
6-Structure du portefeuille	-	-	36 807	33 286	35 915
* Portefeuille-titres commercial	-	-	2 062	2 073	2 007
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	34 745	31 213	33 908
7-Encours net de crédits (3)	-	-	378 975	319 438	351 787
8-Encours des dépôts, dont :	-	-	212 915	120 685	143 247
* Dépôts à vue	-	-	43 464	29 099	31 041
* Dépôts d'épargne	-	-	6 781	4 152	5 826
* Dépôts à terme	-	-	58 170	53 434	99 088
* Autres produits financiers	-	-	104 500	34 000	7 292
9-Emprunts et ressources spéciales	-	-	70 595	82 337	90 977
10-Capitaux propres	-	-	137 507	133 795	134 029

*données corrigées

- (1) : Seules les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "intérêts".
- (2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubriques "commissions en produits".
- (3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.
- L'activité de la BTE a été marquée au cours du 1er semestre 2009 par un accroissement de 15,6% (+2,213 millions de dinars) des produits d'exploitation bancaire par rapport au 1er semestre 2008.
- Le Produit net bancaire a enregistré au cours du 1er semestre 2009 un accroissement de 9,9% (+0,844 million de dinars) par rapport au 1er semestre 2008.
- Le portefeuille titres a enregistré au cours du 1er semestre 2009 une évolution de 10,6% (+3,521 millions de dinars) par rapport au 1er semestre 2008.
- L'encours des crédits a enregistré au cours de du 1er semestre 2009 un accroissement de 18,6% (+59,537 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits à long et moyen termes (+37,217 millions de dinars) et des crédits à court terme (+17,267 millions de dinars).
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du 1^{er} semestre 2009 un accroissement de 76,4% (+92,230 millions de dinars) par rapport au 1^{er} semestre 2008.

Matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces)

<p><u>Points forts</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Bonne adéquation du capital et forte solvabilité➤ Forte probabilité de soutien de la part des actionnaires majoritaires : Etat Tunisien et Etat D'Abu Dhabi➤ Une stratégie de croissance multiforme;➤ Politique sélective dans la banque de détail et la banque d'entreprise	<p><u>Points faibles</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Faible taille du réseau➤ base de déposants peu développée➤ Sources de Refinancement coûteuse
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réformes du secteur financier;➤ Libéralisation en cours du marché➤ Opérations de rapprochements attendues dans le secteur➤ Gisements de croissance tant sur le marché des particuliers que sur celui de banque d'affaires.➤ Les mégaprojets d'infrastructure.	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Détérioration de la qualité des actifs dans la quête d'une masse critique➤ Forte intensité concurrentielle locale et étrangère

4.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la banque

A l'instar des autres banques de la place, la BTE est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 69,7% au 31/12/2008 du total de ses actifs.

La banque respecte les seuils fixés par la BCT pour les risques de liquidité et de change.

4.6. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la Banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du 17 Décembre 1991 (telle que modifiée par les circulaires BCT N°99-24 du 19 Mars 1999, N°2001-04 du 16 Février 2001 et N° 2001-12 du 4 Mai 2001)

1- Application de l'article 1 :

- L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 6 606 mD, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 660 625 mD. Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2008, 80 528 mD.

Au 31 Décembre 2008, ce ratio est respecté par la banque.

- Cet article précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 19 819 mD, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 264 250 mD.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque.

2- Application de l'article 2 :

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 33 031 mD.

Ce seuil n'a pas été dépassé par aucun groupe.

3- Application de l'article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 396 375 mD.

Au 31 décembre 2008, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

4- Application de l'article 4 :

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 décembre 2008, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 132 125 mD.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 décembre 2008 à 451 099 mD.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 décembre 2008, 29,29% des risques encourus pondérés.

4.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la BTE en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

4.8. Politique d'investissement de la banque

4.9.1. Les investissements en cours de réalisation

- **Ouverture de nouvelles agences :**

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la banque poursuit son programme d'extension de son réseau et a procédé depuis le début de l'année 2009, à l'implantation de 2 nouvelles agences. La politique d'expansion du réseau devra se concrétiser par l'ouverture d'une trentaine d'agences à l'horizon de 2013.

- **Refonte du système d'information :**

Dans le cadre de sa transformation en banque universelle, la BTE a entrepris la mise en place d'un nouveau système d'information de type Global Banking. Les travaux de mise en place sont avancés et il est prévu leur achèvement courant 2010.

4.9.2. Les investissements futurs

Le plan d'investissements logistiques a été établi conformément au programme d'ouverture des nouvelles agences, de la conduite du programme de modernisation du système d'information et des objectifs fixés en matière de notoriété et de sécurité du patrimoine de la banque.

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque escompte allouer une enveloppe globale de 12 millions de dinars au développement du patrimoine immobilier dont :

- 1,950 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 8,132 au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Il est à préciser que les projets d'aménagements, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur l'ouverture de 28 agences.

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT

5.1 La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la BTE

5.1.1. Patrimoine immobilier de la BTE

5.1.1.1. Situation des immobilisations

(en mD)

Libelles	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions/cessions	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements au 31/12/2007	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 31/12/2008
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	2 492	389	2 881	778	49	2 054
Mobilier & Matériel de Bureaux	493	264	757	242	22	493
Matériel Informatique	1 401	252	1 653	856	200	597
Matériel de Transport	439	-13	426	305	-95	216
A, A & Installations	2 867	906	3 773	750	267	2 756
Agencements en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL Brut	11 694	1 798	13 492	2 931	443	10 118

5.1.1.2. Constructions

- *Constructions affectées à l'exploitation au 31/12/2008*

Nature Immobilisation	Date Acquisition	valeur acquisition*
		En Dinars
Agence Sousse (195m ²)	08/05/2007	482 303,050
Agence Sfax (279m ²)	25/09/2007	742 959,496
Agence Bizerte (280m ²)	24/07/2008	620 983,500
Agence Ennasr (83m ²)	20/07/2006	456 977,551

* Ce montant inclut la valeur d'acquisition, les frais d'aménagement et les frais de décoration

- *Construction affectées à l'exploitation postérieure au 31/12/2008*

Nature Immobilisation	Estimation*
	En Dinars
Agence M'saken (210m ²)	675 705,000
Agence Ben Arous	586 766,000

* Ce montant inclut la valeur d'acquisition, les frais d'aménagement et les frais de décoration

5.1.1.3. Terrains

- *Terrains non affectés à l'exploitation*

Nature Immobilisation	Date Acquisition	valeur acquisition
		En Dinars
Terrain Diar Ennour (7626m ²)	mai 1993	1 897 000
Terrain centre urbain nord (2555m ²)	Novembre 2005	1 539 120

5.1.2. Portefeuille titres d'investissement de la BTE au 31/12/2008

Le portefeuille d'investissement s'est élevé à 36 138mD au 31/12/2008.

5.1.2.1. Portefeuille Titres de participations

Filiales

RAISON SOCIALE	Nombre d'actions	Capital souscrit		Nombre d'actions	Participation directe de la BTE		Provisions	Valeur Nette
		Nominal	Montant		Valeur brute	Taux de participation (en %)		
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	500 000	10	5 000 000	499 992	4 999 920	100,00%	-792 155	4 207 765
Rapid Recouvrement	3 000	100	300 000	2 992	299 200	99,73%		299 200
BTE – SICAR	225 000	10	2 250 000	168 750	1 687 500	74,93%		1 687 500
Société Nouvelle des Villages de Vacances	86 000	100	8 600 000	75 192	7 448 500	87,43%	-228 000	7 220 500
Total					14 435 120		-1 020 155	13 414 965

Entreprises associées

RAISON SOCIALE	Nombre d'actions	Capital souscrit		Nombre d'actions	Participation directe de la BTE		Provisions	Valeur Nette
		Nominal	Montant		Valeur brute	Taux de participation (en %)		
L'Intermédiaire International	19 000	100	1 900 000	9 000	900 000	47,37%	-385 432	514 568
Société Djerba Aghir	426 000	10	4 260 000	185 800	2 022 000	43,62%		2 022 000
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	10 000	100	1 000 000	5 299	529 930	52,99%*		529 930
Total					3 451 930		-385 432	3 066 498

*il s'agit du taux de participation lors de la création de la Tuniso Emiratie Sicav.

5.1.2.2. Autres titres de participations

En Dinars

RAISON SOCIALE	Capital souscrit			Nombre d'actions	Participation directe de la BTE		Provisions	Valeur Nette
	Nombre d'actions	Nominal	Montant		Valeur brute	Taux de participation (en %)		
BNA	20 000 000	10	200 000 000	766 000	4 607 687	3,83%		4 607 687
UTB	2 000 000	100	200 000 000	140 040	2 131 346	7%		2 131 346
SPPI	760 500	10	7 605 000	50 000	150 000	6,57%		150 000
La maison du banquier	89 920	100	8 992 000	1 339	133 900	1,49%	-114 054	19 846
SIBTEL	41 852	100	4 185 185	339	50 538	0,81%		50 538
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	300	30 000	1%		30 000
Total					7 103 471		-114 054	6 989 417

5.1.2.3. SICAR Fonds gérés

Au cours de l'exercice 2008, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR. Jusqu'à fin 2008, les montants alloués par la BTE ont totalisé la somme de 9,22 millions de dinars.

Les fonds gérés par la BTE SICAR se présentent au 31/12/2008 comme suit :

Fonds alloués par	Montant en mD
BTE	9 220
Rapid Recouvrement	1 431
Total	10 651

5.1.2.4. Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et financières postérieures au 31/12/2008 :

Acquisitions	Montant	En Dinars Cession
Agence M'saken (210m ²)	675 705	
Agence Ben Arous	586 766	Néant
Total	1 262 471	

Ces montants correspondent aux acquisitions de Matériels informatiques (y compris DAB), de Matériels et mobiliers de Bureau et aux coûts d'Agencement et d'aménagement des deux agences susvisées ;

5.2 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2008

5.2.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

5.2.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006*	
<u>ACTIF</u>					
AC1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	14 309	7 037	3 354
AC2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	55 682	64 786	27 941*
AC3	Créances sur la clientèle	3	298 222	244 083	221 032*
AC4	Portefeuille-titres commercial		0	0	0
AC5	Portefeuille d'investissement	4	36 138	32 402	28 235
AC6	Valeurs immobilisées	5	10 118	8 764	6 069
AC7	Autres actifs	6	13 624	13 247	11 971
TOTAL ACTIF			428 093	370 319	298 602
<u>PASSIF</u>					
PA1	Banque centrale & CCP		0	0	0
PA2	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	49 900	38 814	21 485*
PA3	Dépôt & avoirs de la clientèle	8	142 190	82 734	32 076*
PA4	Emprunts & ressources spéciales	9	90 977	108 000	106 700
PA5	Autres passifs	10	10 997	9 491	4 589
TOTAL PASSIF			294 064	239 039	164 850
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
CP1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP2	Réserves		37 561	35 760	37 147
CP3	Actions propres		-840	-840	-840
CP4	Résultat reporté		255	265	2 070
CP5	Résultat de la période		7 053	6 095	5 375
TOTAL CAPITAUX PROPRES		11	134 029	131 280	133 752
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES			428 093	370 319	298 602

*Retraité pour les besoins de la comparabilité :

- Un montant de 3 000 dinars a été transféré du compte « Créances sur la clientèle » au compte « Créances sur les établissements bancaires & financiers ».

- Un montant de 1 901 dinars a été transféré du compte « Dépôt & avoirs de la clientèle » au compte « Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers ».

5.2.1.2. Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

	En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	12	24 414	14 484	9 439
HB2	Crédits documentaires		23 683	20 569	15 394
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			48 097	35 053	24 833
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>					
HB4	Engagements de financement donnés		42 429	31 680	26 458
HB5	Engagements sur titres		563	563	1 125
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			42 992	32 243	27 583
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>					
HB6	Engagements de financement reçus	13	25 918	12 070	15 364
HB7	Garanties reçues	14	245 094	205 572	255

5.2.1.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre

	En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	15	27 296	22 373	18 598*
PR2	Commissions		1 608	839	598*
PR3	Gains net /Portefeuille titres commercial et opérations financières	16	590	530	111
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	17	1 628	2 061	1 781
Total produits d'exploitation bancaire			31 122	25 803	21 088
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilés	18	-14 203	-10 011	-7 601
CH2	Commissions encourues		-91	-129	-90
Total charges d'exploitation bancaire			-14 294	-10 140	-7 691
PRODUIT NET BANCAIRE			16 828	15 663	13 397
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	19	-47	-2 334	-3 217
PR6/CH5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	-513	-245	1199
PR7	Autres produits d'exploitation		29	79	79
CH6	Frais de personnel		-4 789	-3 845	-3 153
CH7	Charges générales d'exploitation		-2 068	-1 739	-1 678
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-630	-374	-300
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 811	7 205	6 327
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-81	-150	-81
CH11	Impôts sur les sociétés	21	-1 677	-960	-871
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			7 053	6 095	5 375
RESULTAT NET DE LA PERIODE			7 053	6 095	5 375
Résultat par action (DT)			1,123	0,954	0,750

*Retraité pour les besoins de la comparabilité :

- Un montant de 47mD a été transféré du compte « Commissions» au compte « Intérêts et revenus assimilés».

5.2.1.4. Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En mD	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		30 330	24 066	18 972
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-17 022	-10 580	-7 728
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		60	30	-5
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-54 614	-33 895	-15 090
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		54 961	47 682	25 869
Sommes versées au personnel & crédateurs divers		-6 321	-5 576	-6 783
Autres flux de trésorerie		-3 150	1 259	65
Impôt sur les sociétés		-1 022	-1 329	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		3 221	21 657	15 300
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		344	1 991	1 781
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-3 060	-2 134	-2 580
Titres de placements		0	-2 008	0
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-2 193	-2 954	-828
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-4909	-5 105	-1 627
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission d'emprunts sur marché public		0	0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-20 639	19 540	-2 000
Remboursement d'emprunts sur marché public		0	-10 532	1 752
Dividendes versés		-1 716	1 716	1 716
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		-22 355	10 724	1 468
Incidence variation taux de change sur les liquidité & équivalents de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-24 043	27 285	15 141
Liquidités et équivalents en début d'exercice		45 821	18 545	3 404
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	23	21 778	45 830	18 545

5.2.1.5. Notes aux états financiers au 31/12/2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférée au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la banque a mis en place une méthode d'estimation des garanties consistant en une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, et une décote portée à 69% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique. Cette méthode dont la mise en œuvre est progressive vise à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

3.6.2- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.7-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Caisse agences dinars	992	304
Disponibilités DAB	0	83
Caisse agences devises	211	181
Banque Centrale de Tunisie en dinars	8 286	5 168
Banque Centrale de Tunisie en devises	4 820	1 301
TOTAL	14 309	7 037

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2008, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	11 200	29 000
Prêts en devises BCT	7364	1 077
Prêts interbancaires en devises	2 096	6 290
Avoirs chez les correspondants locaux	229	357
Avoirs chez les correspondants étrangers	946	2 840
Créances sur les établissements financiers	33 839	24 965
Créances rattachées	8	257
TOTAL	55 682	64 786

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31 décembre 2008, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Concours MLT (1)	244 421	223 947
Concours CT (2)	46 803	21 473
Leasing (3)	21 639	15 710
Comptes courants débiteurs	7 893	2 561
Valeurs en recouvrement	2 506	2 674
TOTAL Brut	323 262	266 365
Agios réservés	(7190)	(7 012)
Provisions	(17 850)	(15 270)
TOTAL Net	298 222	244 083

(1)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Encours non échus	234 279	215 059
Principal échue	156	366
Principal impayé	5 960	5 594
Intérêts et commissions échus	124	339
Intérêts et commissions impayés	3 224	3 172
Intérêts à recevoir	3 989	3 606
Intérêts perçus d'avance	(3 496)	(4 384)
Avances en compte courant	173	184
Frais de protêt	13	11
TOTAL Brut	244 421	223 947

(2)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007
Encours non échus	46 534	21 366
Principal impayé	484	182
Intérêts et commissions impayés	1	9
Intérêts à recevoir	13	6
Intérêts perçus d'avance	(229)	(90)
TOTAL Brut	46 803	21 473

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007
Encours non échus	21 397	15 508
Principal impayé	130	78
Intérêts et commissions impayés	15	18
Intérêts courus	68	63
TVA impayé	25	17
Frais à récupérer	4	26
TOTAL Brut	21 639	15 710

A la date du 31 décembre 2008, la ventilation des risques de la banque, y compris ceux en hors bilan et compte non tenue des créances sur les établissements financiers, des créances prises en charge par l'Etat et des valeurs en recouvrement, se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Concours MLT	209 425	186 249	35 084	37 698	244 509	223 947
Concours CT	54 576	21 313	171	160	54 747	21 473
Leasing	21 529	15 557	110	153	21 639	15 710
Comptes courants débiteurs	7 893	2 561	0	0	7 893	2 561
Participations	33 313	32 532	900	900	34 213	33 432
Engagements par signature	49 740	35 053	0	0	49 740	35 053
TOTAL Brut	376 476	293 265	36 265	38 911	412 741	332 176

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	TOTAL
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	2 396	62 984	30 973	134 024	14 132	244 509
Concours CT	134	9 606	44 038	176	793	54 747
Leasing	32	1 608	18 815	1 184	0	21 639
Comptes courants débiteurs	0	957	6 594	16	326	7 893
Participations	0	2	24 740	9 471	0	34 213
Engagements par signature	0	8 555	35 433	5 572	0	49 740
TOTAL Brut	2 562	83 712	160 593	150 623	15 251	412 741

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2007	accroissement	diminution	31/12/2008
Titres cotés	4 608	0	0	4 608
Titres non cotés	20 326	0	21	20 385
Fonds gérés BTE SICAR	6 220	3 000	0	9 220
Titres de placement	2 000	0	0	2 000
Créances rattachées	278	1 446	278	1 446
TOTAL Brut	33 432	4 526	299	37 659
Libelles	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Provisions	(1 030)	509	18	1 521
TOTAL Net	32 402	509	18	36 138

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libelles	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisitions/cessions	Valeur Brute au 31/12/2008	Amortissements au 31/12/2007	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 31/12/2008
Terrain	4 002	0	4002	0	0	4002
Constructions	2 492	389	2881	778	49	2054
Mobilier & Matériel de Bureaux	493	264	757	242	22	493
Matériel Informatique	1 401	252	1653	856	200	597
Matériel de Transport	439	-13	426	305	-95	216
A, A & Installations	2 867	906	3773	750	267	2756
Agencements en cours	0	0	0	0	0	0
TOTAL Brut	11 694	1 798	13 492	2 931	443	10 118

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2008, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Créances prises en charge par l'Etat	7906	8 830
Avances au personnel	167	140
Prêts au personnel	1 480	1 470
Etat et collectivités locales	2 465	1 861
Autres débiteurs	1 441	721
Opérations monétaires	61	121
Charges reportés	104	104
TOTAL Brut	13 624	13 247

4.2-PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	14366	780
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	34002	37 334
Dépôts des établissements financiers spécialisés	1056	173
Créances rattachées	476	527
TOTAL	49 900	38 814

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à terme en dinars	44 971	44 498
Dépôts à terme en devises	5 619	4 199
Comptes courants personnes physiques	4 807	2 059
Comptes courants personnes morales	19 814	8 979
Comptes d'épargne	5 826	1 744
Comptes professionnels en devises	1 476	939
Dépôts en dinars convertibles	563	600
Certificats de dépôt	48 500	10 000
Comptes prestataires de services en devises	27	29
Comptes négoce international	121	0
Personnes non résidentes	2 559	1 168
Autres sommes dues à la clientèle	7 907	8 519
TOTAL	142 190	82 734

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Encours emprunts extérieurs	76 474	87 411
Frais financiers courus sur lignes de crédits	2 101	2 048
Encours emprunts obligataires	12 000	18 000
Frais financiers courus sur emprunts obligataires	402	541
TOTAL	90 977	108 000

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libelles	Encours 31/12/2007	Utilisations 2008	Remboursements 2008	Encours 31/12/2008
Ligne Italienne	350	0	140	210
Banque Mondiale 2	2 830	0	798	2 032
Banque Mondiale 3	1 742	0	497	1 244
Ligne Française PME/PMI	114	0	114	0
Jexim Bank	6 753	0	1 930	4 823
Ligne Italienne PME	1 532	0	490	1 042
Ligne Capital Risque	65	0	0	65
Banque Européenne d'Investissement 2	9 493	0	744	8 749
Ligne Italienne Partenariat (56 M)	709	0	158	551
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	1 238	0	271	967
Banque Africaine de Développement 4	58 004	0	6 445	51 559
Ligne Italienne 60 milliards de lires	332	0	48	284
Ligne PME/EMIT	4 249	699	0	4 948
TOTAL	87 411	699	11 635	76 474

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Organismes sociaux	435	268
Personnel	562	377
Etat et collectivités locales (hors I/S)	335	366
Fonds de couverture de risque de change	382	752
Autres créditeurs	2 857	4 161
Provisions pour risques et charges	0	20
Impôts sur les Sociétés	1 677	960
Valeurs exigibles après encaissement (1)	4 394	2 228
Divers	355	359
TOTAL	10 997	9 491

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2007	90 000	-840	5 017	22 344	1 999	0	6 400	251	14	6095	131 280
Affectation réserves légales			305							-305	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					196					-200	-4
Distributions bénéfiques										-1 800	-1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées										0	0
Résultats reportés									-10	10	0
Affectation réserves pour risques						3 800				-1 300	2 500
Utilisation réserves pour risques						-2 500				-2 500	-5 000
Résultats de l'exercice 2008										7 053	7 053
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400	251	4	7 053	134 029

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Garanties sur Emprunts obligataires	2 835	4 787
Garanties sur billets de trésorerie	0	0
Valeur résiduelle Leasing	26	58
Cautions en faveur des établissements financiers	1 300	829
Cautions sur marchés	6 050	520
Autres garanties	14 203	8 290
TOTAL	24 414	14 484

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2008, les engagements de financement reçus s'élèvent à 25,918 millions de dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Opérations de trésorerie et interbancaire	2 775	1 093
Intérêts sur prêts	22 716	19 891
Revenus sur Leasing	1 644	1 166
Commissions sur avals et cautions	39	101
Commissions d'engagement	122	122
TOTAL	27 296	22 373

Note 16 : Gains net /Portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Gains nets sur opérations de change	590	530
TOTAL	590	530

Les revenus du portefeuille titres de placement correspondent à la partie des intérêts courus relative à l'emprunt obligataire émis par la Banque de l'Habitat

Note 17 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se compose des dividendes réalisés et des plus-values sur cession de titres. Au 31 décembre 2008, la banque a réalisé 1,628 million de dinars de dividendes contre 2,061 millions de dinars une année auparavant.

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	1 493	2 030
Autres revenus	127	10
Plus value	8	21
TOTAL	1 628	2 061

Note 18 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Opérations de trésorerie et interbancaire	2 619	2 104
Intérêts sur emprunts extérieurs	3 519	3 820
Commissions sur emprunts extérieurs	1 370	1 303
Charges sur emprunts obligataires	1 047	1 427
Opérations avec la clientèle	5 648	1 357
TOTAL	14 203	10 011

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Reprises des provisions sur prêts	1 534	19
Reprise des provisions du hors bilan	50	0
Pertes courues sur intérêts	-17	-95
Dotations aux provisions sur prêts	-1 614	-2 216
Dotations aux provisions Leasing	0	-41
Pertes courues sur leasing	0	-4
Reprises de valeurs	0	3
TOTAL	-47	-2 334

Note 20 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Pertes courus sur titres	-21	0
Reprises des provisions sur titres	18	0
Dotations aux provisions sur titres	-510	-245
TOTAL	-513	-245

Note 21 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôts afférente à l'exercice 2008 s'est élevée à 1 677 mille de dinars.

Note 22 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2008 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net (en DT)	7 053	6 095
Parts attribuables aux ADP (en DT)	-1 800	-1 800
Sommes affectées au fond social	-200	-200
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	5 053	4 295
Nombre moyen d'actions ordinaires (incluant les ADP)	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	1,123	0,954

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 23 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2008 un solde de 21,778 millions de dinars contre 45,830 millions de dinars au 31 décembre 2007 :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Caisse agences dinars	992	387
Caisse agences devises	211	181
Banque Centrale de Tunisie en dinars	8 286	5 177
Banque Centrale de Tunisie en devises	4 819	1 301
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	11 200	29 000
Prêts en devises BCT	7 364	1 077
Prêts interbancaires en devises	2 096	6 290
Avoirs chez les correspondants locaux	229	357
Avoirs chez les correspondants étrangers	946	2 840
Emprunts et refinancement en devises BCT	0	0
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-14 366	-780
TOTAL	21 778	45 830

5.2.2. Notes complémentaires :

Note relative à l'application de la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 (Exercice 2008) :

1- Article 1 :

- L'article 1 nouveau de la circulaire citée ci-dessus stipule que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 6 606 mD, ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets corrigés soit 660 625 mD. Le montant des risques relatifs à cette catégorie de clientèle a atteint, au 31 Décembre 2008, 80 528 mD répartis comme suit :

CODE EMPRUNTEUR	CODE RISQUE	RELATION	CLASSE 2008	RISQUE ENCOURUS En mD
824	0	SOCIETE INTERMETAL	0	16305
902	0	REGIE NATIONALE DES TABACS ET DES ALLUMETTES RNTA	0	9144
1738	0	SAIPH	0	7139
10158	352319	SOTIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES	0	7058
S0085	340748	STE CHAABANE & CIE	0	6996
S0145	830564	MODERN LEASING	0	7511
T0049	772800	ABV TUNISIE "HOTEL MARCO POLO"	0	9639
T0120	770907	STE JERBA RESIDENCE "HOTEL FIESTA"	0	7768
T0139	771111	HOTEL HOUDA	4	8968
TOTAL				80 528

Au 31 Décembre 2008, ce ratio est respecté par la banque.

- L'article 1 précise aussi, que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets corrigés de la Banque, soit 19 819 mD, ne doit pas excéder 2 fois ses fonds propres nets corrigés, soit 264 250 mD.

Aucune relation ne présente un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres net de la banque.

2- Article 2 :

Conformément à l'article 2 de ladite circulaire, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de la Banque, soit 33 031 mD.

Ce seuil n'a pas été dépassé par aucun groupe.

3- Article 3 :

Selon l'article 3 de ladite circulaire, les risques encourus sur les dirigeants de la BTE, les administrateurs et actionnaires détenant plus de 10 % du capital ne doivent pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque, soit 396 375 mD.

Au 31 décembre 2008, la Banque répond favorablement aux exigences de cette norme.

4- Article 4 :

Conformément à l'article 4 de ladite circulaire, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31 décembre 2008, les fonds propres nets de la BTE s'élèvent à 132 125 mD.

Le montant des risques encourus pondérés définis par l'article 4 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 décembre 2008 à 451 099 mD.

Ainsi les fonds propres de la banque représentent au 31 décembre 2008, 29,29% des risques encourus pondérés.

Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2008

	En Dinars
BENEFICE COMPTABLE	8,729,456.039
REINTEGRATIONS	2,384,698.651
Provisions totales de l'exercice	2,325,510.346
Charges des voitures de puissance 9 CV	0.000
Amortissements excédentaires	0.000
Dons et subventions 2% 0 du CA	1,628,305
Frais de réception, cadeaux, restauration et de spectacle avec un maximum de 20,000 DT	0.000
Taxes sur les voyages	1560.000
Jetons de présence ne correspondant pas à des remboursements de frais de présence	56,000,000
Pertes courues sur titres	0.000
Taxation CNSS	0.000
Provision pour risque fiscal	0.000
DEDUCTIONS	1,620,128.000
Reprises des provisions	0.000
Reprises intérêts réservés	0.000
Dividendes encaissés	1,493,475.000
Tantièmes reçus	0.000
Revenus des emprunts nationaux (loi n°86-82 et 87-83 cas de la STB)	0.000
Plus-value de cession de titres (participation)	0.000
Intérêts sur dépôts en devises loi de finances 1999	0.000
BÉNÉFICE SERVANT DE BASE POUR LE CALCUL DES PROVISION	9,494,026.690
Provision admises en déductions 100% sans dépasser	9,494,026.690
PROVISIONS ADMISES EN DÉDUCTION	2,123,759.000
EXERCICE 2008	2,123,759.000
* Provisions sur participations	0.000
** Provisions / Crédits non zonales	2,123,759.000
*** Provisions pour créances diverses	0.000

PROVISIONS REPORTEES	0.000
BÉNÉFICE IMPOSABLE	7,370,267.690
Montant réinvesti	2,579,593.692
Bénéfice fiscal imposable	4,790,673.999
Impôt /: sociétés dû soit 35%	1,676,735.899
BÉNÉFICE NET D'IMPÔT	7,052,720.140

5.2.3. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008 :



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

**LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL**

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Jardins du Lac
BP 317
Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2008.

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus indiquée, il y a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la banque a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69%. Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580 mDT. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 Juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500 mDT, le reliquat, soit 80 mDT, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque arrêtés au 31 Décembre 2008.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 16 Mars 2009

La Générale d'Audit & Conseil - G.A.C
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI





Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

**LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL**

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Jardins du Lac
BP 317
Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 relative aux établissements de crédits.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2008

Nous avons été informés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

- a) Au cours de l'exercice 2008, la BTE a confié un montant de 3 millions de dinars sous forme de fonds géré à la BTE SICAR, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la BTE SICAR percevait une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et 20% sur les plus-values sur les cessions de participation réalisées sur ces mêmes fonds.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2008

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- a) La BTE a créé en 2006 une société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie Sicav avec un capital initial de 1 million de dinars ; la part de la BTE s'élève à 50%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 07-03-2006.
De plus une convention de location a été signée entre la BTE et la BTE SICAV dont le loyer annuel est de 1.500 DT et en vertu de la quelle des locaux de la banque sont loués à la BTE SICAV.
- b) La BTE a confié divers montants sous forme de fonds gérés à la BTE SICAR, filiale de la banque. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2008 la somme de 9,22 millions de

dinars. Diverses conventions ont été conclues avec la BTE SICAR et approuvées par le Conseil d'Administration de la BTE.

- c) La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghiz », dans laquelle elle détient 43,6% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 000 DT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 000 DT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 03-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004, et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- d) La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV », dans laquelle elle détient 87,43 % du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 000 DT.

Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005.

- e) La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour compte portant sur certaines créances.

Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

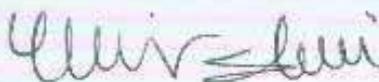
En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n°2006-19 et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mars 2009

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



5.2.4. ETATS FINANCIERS RETRAITES COMPTE TENU DE L'ANNULATION DES RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

Bilans Arrêté au 31 Décembre 2006 - 2007 et 2008 (unité: en milliers de dinars)				Bilans Pro Forma		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF						
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	14,309	7,037	3,354	14,309	7,037	3,354
Créances sur les établissements bancaires & financiers	55,682	64,786	27,941	55,682	64,786	27,941
Créances sur la clientèle	298,222	244,083	221,032	294,422	240,283	214,132
Portefeuille-titres commercial	0	0	0	0	0	0
Portefeuille d'investissement	36,138	32,402	28,235	36,138	32,402	28,235
Valeurs immobilisées	10,118	8,764	6,069	10,118	8,764	6,069
Autres actifs	13,624	13,247	11,971	13,624	13,247	11,971
TOTAL ACTIF	428,093	370,319	298,602	424,293	366,519	291,702
PASSIF						
Banque centrale & CCP	0	0	0	0	0	0
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	49,9	38,814	21,485	49,9	38,814	21,485
Dépôt & avoirs de la clientèle	142,19	82,734	32,076	142,19	82,734	32,076
Emprunts & ressources spéciales	90,977	108	106,7	90,977	108	106,7
Autres passifs	10,997	9,491	4,589	10,997	9,491	4,589
TOTAL PASSIF	294,064	239,039	164,85	294,064	239,039	164,85
CAPITAUX PROPRES						
Capital	90	90	90	90	90	90
Réserves	37,561	35,76	37,147	36,261	35,76	35,147
Actions propres	-840	-840	-840	-840	-840	-840
Résultat reporté	255	265	2,07	255	265	2,07
Résultat de la période	7,053	6,095	5,375	4,553	2,295	475
TOTAL CAPITAUX PROPRES	134,029	131,28	133,752	130,229	127,48	126,852
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	428,093	370,319	298,602	424,293	366,519	291,702
Réserves pour risques bancaires généraux	2,5	3,8	4,9			
Annulation affectation réserves	2,5	6,9	0			
Réserves pour risques bancaires généraux constituée en 2005			2			

Etats de résultat Arrêté au 31 Décembre 2006-2007 et 2008 (unité: en milliers de dinars)				Etats de résultat Pro Forma		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation bancaire						
Intérêts et revenus assimilés	27,296	22,373	18,598	27,296	22,373	18,598
Commissions	1,608	839	598	1,608	839	598
Gains net /Portefeuille titres commercial et opérations financières	590	530	111	590	530	111
Revenus du portefeuille d'investissement	1,628	2,061	1,781	1,628	2,061	1,781
Total produits d'exploitation bancaire	31,122	25,803	21,088	31,122	25,803	21,088
Charges d'exploitation bancaire						
Intérêts encourus et charges assimilés	-14,203	-10,011	-7,601	-14,203	-10,011	-7,601
Commissions encourus	-91	-129	-90	-91	-129	-90
Total charges d'exploitation bancaire	-14,294	-10,14	-7,691	-14,294	-10,14	-7,691
PRODUIT NET BANCAIRE	16,828	15,663	13,397	16,828	15,663	13,397
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-47	-2,334	-3,217	-2,547	-6,134	-8,117
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-513	-245	1,199	-513	-245	1,199
Autres produits d'exploitation	29	79	79	29	79	79
Frais de personnel	-4,789	-3,845	-3,153	-4,789	-3,845	-3,153
Charges générales d'exploitation	-2,068	-1,739	-1,678	-2,068	-1,739	-1,678
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	-630	-374	-300	-630	-374	-300
RESULTAT D'EXPLOITATION	8,81	7,205	6,327	6,31	3,405	1,427
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-81	-150	-81	-81	-150	-81
Impôts sur les sociétés	-1,677	-960	-871	-1,677	-960	-871
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	7,052	6,095	5,375	4,552	2,295	475
RESULTAT NET DE LA PERIODE	7,052	6,095	5,375	4,552	2,295	475
Réserves pour risques bancaires généraux	2,5	3,8	4,9			

5.2.5. Tableau de mouvement des capitaux propres

En mD	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes / Rachat ADP	Résultats reportés	Résultat Net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2006	90 000	-840	4 653	22 344	1 750		8 400	167	1 903	5 375	133 752
Affectation réserves légales			364							-364	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					249					-200	49
Distributions bénéfiques										-1 716	-1 716
Distributions bénéfiques ADP rachetées								84		-84	0
Résultats reportés									-1 889	1 889	0
Affectation réserves pour risques							4 900			-4 900	0
Utilisation réserves pour risques							-6 900			0	-6 900
Résultats de l'exercice 2007										6 095	6 095
Soldes au 31/12/2007	90 000	-840	5 017	22 344	1 999	0	6 400	251	14	6095	131 280
Affectation réserves légales			305							-305	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					196					-200	-4
Distributions bénéfiques										-1 800	-1 800
Distributions bénéfiques ADP rachetées										0	0
Résultats reportés									-10	10	0
Affectation réserves pour risques						3 800				-1 300	2 500
Utilisation réserves pour risques						-2 500				-2 500	-5 000
Résultats de l'exercice 2008										7 053	7 053
Soldes au 31/12/2008	90 000	-840	5 322	22 344	2 195	1 300	6 400	251	4	7 053	134 029
Affectation réserves légales			353							-353	0
Affectation réserves à régime spécial										0	0
Opérations/fonds social					200					-200	0
Distributions bénéfiques										-1800	-1800
Distributions bénéfiques ADP rachetées										0	0

Résultats reportés									2 200	-2200	0
Affectation réserves pour risques						2500				-2500	0
Soldes après affectation des résultats de l'exercice 2008	90 000	-840	5 675	22 344	2 395	3 800	6 400	251	2 204		

5.2.6. Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

en mD	2008	2007	2006
Bénéfice net de l'exercice	7 053	6 095	5 375
Résultats reportés	4	14	1 903
Bénéfice distribuable	7 057	6 109	7 278
Réserves légales	353	305	364
Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800	1 800	1 800
Réserves pour fonds social	200	200	200
Réserves pour risques bancaires généraux	2 500	3 800	4 900
Résultat à reporter	2 204	4	14

5.2.7. Evolution des dividendes

	2008	2007	2006
Capital (en Dinars) (y compris les ADP)	90 000 000	90 000 000	90 000 000
Nominal	20	20	20
Nombre d'actions (y compris les ADP)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividendes (en Dinars)	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Dividende par ADP(en Dinars)	1,800	1,800	1,800
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%
Date de détachement	22/06/2009	25/06/2008	25/06/2007

5.2.8. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation

	2008	2007	2006*
Total des produits d'exploitation bancaire (en mD)	31 122	25 803	21 088
Produit net bancaire (en mD)	16 828	15 663	13 397
Résultat d'exploitation (en mD)	8 811	7 205	6 327
Capital social (en mD)	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Produits d'exploitation bancaire / action (en Dinars)	6.916	5.734	4.686
Produit net bancaire / action (en Dinars)	3.740	3.481	2.977
Résultat d'exploitation / action (en Dinars)	1.958	1.601	1.406

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

5.2.9. Evolution du résultat net

	2008	2007	2006*
Capital social (en mD)	90 000	90 000	90 000
Nombre d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	3 500	3 500	3 500
Nombre d'actions à dividende prioritaire	1 000	1 000	1 000
Dividendes servis aux titulaires d'ADP (en mD)	1 800	1 800	1 800
Bénéfice avant impôt (en mD)	8 730	7 055	6 246
Bénéfice net (en mD)	7 053	6 095	5 375
Bénéfice consolidé avant impôt (en mD)	7 748	6 116	5 522
Bénéfice net consolidé (en mD)	5 324	4 445	4 127
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	4 500	4 500	4 500
Bénéfice avant impôt / action (en Dinars)	1.540	1.168	0.988
Bénéfice net / action (en Dinars)	1.167	0.954	0.794
Bénéfice consolidé avant impôt / action (en Dinars)	1.322	0.959	0.827
Bénéfice net consolidé / action (en Dinars)	0.783	0.588	0.517

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

En présence d'actions à dividende prioritaire, les résultats avant et après impôt par action sont calculés en divisant les résultats attribuables (avant et après impôt) aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période y compris les Actions à dividende prioritaire. Les résultats attribuables sont déterminés en retranchant le montant des dividendes prioritaires des résultats comptables.

5.2.10. Evolution de la marge brute d'autofinancement

en mD	2008	2007	2006*
Bénéfice net	7 053	6 095	5 375
Dotations aux provisions sur créances et passifs (nettes)	47	2334	3217
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	513	245	-1199
Dotations aux amortissements	630	374	300
Marge brute d'autofinancement	8 243	9 048	7 693

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

5.2.11. Emprunts obligataires émis par la BTE

Il existe un emprunt obligataire émis par la BTE en 2004 coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

5.2.12. Emprunts obligataires souscrits par la BTE

Les emprunts obligataires souscrits par la BTE se présentent comme suit :

Emprunt Obligataire	Date de jouissance	Montant initialement souscrit En DT	Nombre d'obligations	Valeur nominale de l'obligation En DT	Taux d'intérêt	Capital restant au 31/12/2007 En DT	Capital restant au 31/12/2008 En DT	Date dernière échéance
---------------------	--------------------	--	----------------------	--	----------------	--	--	------------------------

BH	07/12/2007	2 000 000	20 000	100	TMM+1,2	2 000 000	2 000 000	07/12/2014
Total en DT		2 000 000				2 000 000	2 000 000	

5.2.13. Emprunts obligataires garantis par la BTE

Libellé de l'emprunt	Montant initialement avalisé en DT	Montant avalisé au 31/12/2007 en DT	Montant avalisé au 31/12/2008 En DT	Dernière échéance
SKANES BEACH	1 500 000	1 500 000	1 500 000	10/06/2011
JERBA AGHIR	3 250 000	1 451 000	812 000	01/12/2013

5.2.14. Principaux indicateurs

en mD	2 008	2 007	2006*
Dépôts de la clientèle	142 190	82 734	32 076*
Créances nettes sur la clientèle	298 222	244 083	221 032*
Créances douteuses et litigieuses	35 365	38 010	35 454
Créances globales brutes sur la clientèle (bilan)	323 262	266 365	233 719
Total des capitaux propres	134 029	131 280	133 752
Total des capitaux propres avant résultat	126 976	125 185	128 377
Réserve de réévaluation	-	-	-
Capital social	90 000	90 000	90 000
Total bilan	428 093	370 319	298 602
PNB	16 828	15 663	13 397
Commissions nettes	1 517	710	508
Frais généraux (Frais de personnel + charges d'exploitation +dotations aux amortissements)	7 487	5 958	5 131
Frais de personnel	4 789	3 845	3 153
Provisions sur créances sur la clientèle	17 850	15 270	6 132
Agios réservés	7 190	7 012	6 555
Montant viré des réserves pour risque bancaires généraux aux provisions (AGO 11 juin 2008)	2 580	-	-
Provisions & Agios réservés	25 040	22 282	12 687
Résultat d'exploitation	8 811	7 205	6 327
Bénéfice net	7 053	6 095	5 375
Dividendes	1 800	1 800	1 800
Fonds propres nets	132 125	129 481	131 952
Les actifs pondérés par les risques	451 099	369 563	327 715

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

5.2.15. Principaux ratios

- Ratios de structure

%	2 008	2 007	2006*
Total capitaux propres / Total bilan	31.3%	35.5%	44.8%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	33.2%	22.3%	10.7%
Créances nettes sur la clientèle / Total Bilan	69.7%	65.9%	74.0%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	47.7%	33.9%	14.5%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

- Ratios de productivité

%	2 008	2 007	2006*
---	-------	-------	-------

Frais généraux / PNB	44.5%	38.0%	38.3%
Commissions nettes / Frais de personnel	31.7%	18.5%	16.1%
Frais de personnel / PNB	28.5%	24.5%	23.5%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

• Ratios de rentabilité

%	2 008	2 007	2006*
ROE = Bénéfice net / (Total des capitaux propres avant résultat)	5.6%	4.9%	4.2%
ROA = Bénéfice net / Total actif	1.6%	1.6%	1.8%
Bénéfice net / PNB	41.9%	38.9%	40.1%
PNB / Total bilan	3.9%	4.2%	4.5%
Dividendes / Capital social	2.0%	2.0%	2.0%
Commissions nettes / PNB	9.0%	4.5%	3.8%

*Retraité pour les besoins de la comparabilité

• Ratios prudentiels

%	2008	2007	2006*
Ratio de liquidité ⁽¹⁾	100.0%	170.0%	157.8%
Ratio de solvabilité ⁽²⁾	29,3%	35.0%	40.0%

(1) Fonds Propres Nets / Risques encourus

(2) Actifs réalisables / Passifs exigibles

• Ratios de risque

%	2008	2007	2006
Créances douteuses et litigieuses CDLs	35 365	38 010	35 454
Evolution	-7.0%	7.2%	
Provisions & Agios réservés sut total créances	25 040	22 282	12 687
Evolution	12.4%	75.6%	
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	328 788	263 691	232 132
CDLs / Créances brutes	10.8%	14.4%	15.3%
Provisions & Agios réservés / CDLs	70.8%	58.6%	35.8%

Interprétation des ratios

• Ratios de structure

Le ratio relatif au « Total Capitaux propres / Total bilan » affiche une tendance baissière parallèlement à l'évolution de l'activité de la banque. Il s'établit à 31,3% à fin 2008 contre 44,8% en 2006. La baisse de ce ratio est due essentiellement à l'augmentation sensible du poste créances sur la clientèle sur la période contre une hausse plus modérée des fonds propres.

Le ratio « Dépôts de la clientèle / Total bilan » a connu une forte augmentation en évoluant de 10,7% en 2006 et 22,3% en 2007 à 33,2% en 2008. La politique commerciale de la banque qui se veut plus présente sur le segment de la collecte de dépôts à travers ses nouveaux points de vente explique cette tendance haussière.

Le ratio « Créances nettes / Total bilan », affiche sur les trois dernières années une tendance stable entre 65% et 75% ; Ceci est expliqué par le poids prépondérant des créances sur la clientèle par rapport aux autres masses composant le bilan de la Banque.

Le ratio « Dépôts de la clientèle/ Créances nettes » a plus que triplé en deux ans passant à 47,7% à fin 2008 contre 14,5% en 2006. Cette tendance est attribuée à la croissance soutenue des dépôts de la clientèle qui ont évolué de 111% par an entre 2006 et 2008.

- **Ratios de productivité**

Le programme d'extension du réseau de la banque génère des frais généraux additionnels tout en créant de nouveaux besoins en ressources humaines.

Ainsi, Le ratio « Frais généraux / PNB » a enregistré une augmentation sur la période 2006-2008 pour s'établir à 44,5% en 2008 contre 38% en 2007 et 2006.

De même, le ratio « Frais de personnel / PNB » a évolué modérément de 23,5% en 2006 à 28,5% en 2008, grâce à la hausse du PNB.

Le ratio « commissions nettes / frais de personnel » a fortement évolué sur la période 2006-2008. Les commissions nettes couvrent à hauteur de 31,7% les frais du personnel à fin 2008 contre 16,1% en 2006. Cette tendance s'explique par l'orientation de la banque vers les activités génératrices de commissions.

- **Ratios de rentabilité**

Le ROE a évolué à 5,6% à fin 2008 contre 4,9% en 2007. Cette amélioration est attribuée à une hausse plus rapide du résultat net entre 2007 et 2008, soit +15,7% contre une augmentation de 1,4% des fonds propres sur la même période ;

La rentabilité de l'actif économique a maintenu un niveau stable de près de 1,6% entre 2007 et 2008. Cette stabilité s'explique par un rythme de croissance similaire tant au niveau des actifs de la banque que des résultats nets entre 2007 et 2008, soit de 15,6% ;

- **Ratios prudentiels**

Les ratios de liquidité et de solvabilité s'affichent en baisse sur la période 2006-2008, mais restent à des niveaux acceptables surtout pour le ratio de solvabilité qui s'établit à 29,29%.

- **Ratios de risque**

Le rapport CDLs / Créances Brutes sur la clientèle est en nette baisse à 9,7% en 2008 contre 13,9% en 2006 grâce au maintien des créances douteuses et litigieuses à un niveau quasi-constant sur les trois dernières années.

Par ricochet, le taux de couverture de ces créances a enregistré une forte amélioration passant de 34,4% au 31/12/2006 à 65,1% au 31/12/2008, laquelle amélioration est attribuée notamment à l'effort de provisionnement fourni en 2006, se traduisant par une augmentation des provisions et agios réservés de 66,8%.

5.3 Renseignements financiers sur les états financiers consolidés au 31/12/2008

5.3.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008

En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIF</u>			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	14 310	7 037
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	57 122	72 690
Créances sur la clientèle	3	307 850	261 350
Portefeuille titres commercial	4	13 449	3 390
Titres de participation	5	11 882	12 554
Titres mis en équivalence	6	4 109	1 515
Valeurs immobilisées	7	13 786	12 431
Autres actifs	8	48 612	37 585
Goodwill	9	0	259
TOTAL ACTIF		471 121	408 811
<u>PASSIF</u>			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	50 074	39 369
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	138 019	86 408
Emprunts & ressources spéciales	12	88 837	111 356
Autres passifs	13	48 778	34 957
Total passif		<u>325 708</u>	<u>272 090</u>
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		-459	29
Part des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		50	-257
Total intérêts minoritaires	14	<u>-409</u>	<u>-228</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		90 000	90 000
Réserves consolidées		51 338	43 344
Actions propres		-840	-840
Résultat consolidé de l'exercice		5 324	4 445
Total capitaux propres	14	<u>145 413</u>	<u>136 721</u>
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		471 121	408 811

5.3.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008 :

En mD	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	15	24 414	14 484
Crédits documentaires		23 683	20 569
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		48 097	35 053
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financement donnés		42 429	31 680
Engagements sur titres		563	563
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		42 992	32 243
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
Engagements de financement reçus	16	25 918	12 070
Garanties reçues	17	240 923	199 910
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		266 841	211 980

5.3.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008 :

En mD	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	18	25 972	24 185
Commissions		4 883	867
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières		-101	739
Revenus du portefeuille d'investissement	19	490	357
Total produits d'exploitation bancaire		31 244	26 148
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés		-13 055	-8 909
Commissions encourues		-1 061	-1 385
Pertes / portefeuille titres commer et opérations financières		-337	0
Total charges d'exploitation bancaire	20	-14 453	-10 294
PRODUIT NET BANCAIRE		16 791	15 854
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-941	-2 322
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	-413	-341
Autres produits d'exploitation		1 473	474
Frais de personnel		-5 193	-4 430
Charges générales d'exploitation		-2 695	-2 181
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	7	-958	-735
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 064	6 319
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		2	-
Impôt sur les bénéfices	23	-2 424	-1 671
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 642	4 648
Charge d'amortissement du Goodwill	9	-259	-259
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-9	85
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 374	4 474
PART DES INTERETS MINORITAIRES		50	29
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		5 324	4 445
Résultat par action (DT)	24	0.739	0.543

5.3.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008 :

En mD	Exercice 2008	Exercice 2007
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	33 247	23 721
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-16 726	-10 580
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	60	30
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-51 614	-34 645
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	54 960	47 678
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	-7 183	-6 276
Autres flux de trésorerie	-3 150	2 363
Impôt sur les sociétés	-1 769	-1 920
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7 824	20 371
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	524	-45
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-3 946	-2 574
Titres de placement	0	-2 008
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-2 269	-2 008
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-5 691	-7 588
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Emission d'actions	0	750
Augmentation/diminution ressources spéciales	-1 580	20 471
Remboursement d'emprunts sur marché public	-906	-10 532
Placements	-628	-5 929
Dividendes versés /Encaissés		-1 658
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	-3 115	3 102
Incidence variation de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-982	21 525
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	46 576	25 051
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	45 595	46 576

5.3.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 :

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2008.

3. Bases de mesure

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	99,99%	Filiale	intégration globale	99,99%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	99,93%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	47,37%	Associée	mise en équivalence	47,37%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,62%	Associée	mise en équivalence	43,62%
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	financier	25,13%	Filiale	mise en équivalence	25,13%

5. Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières. Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

• Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du

résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70 %.

A ce titre, la banque a appliqué une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services et de 69 % sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 10 %, 15 % et 20% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30 % et 100 %, entre 20 % et 30 %, et entre 0 % et 20 %.

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. Méthodes spécifiques à la consolidation

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,
- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. Notes explicatives (Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

8.1-ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 14 310 KDT contre 7 037 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Caisse	1 204	568

BCT	13 106	6 469
Total	14 310	7 037

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 57 122 KDT contre 72 690 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Créances sur les établissements bancaires	18 564	30 077
Avoirs chez les correspondants locaux	3 774	15 028
Avoirs chez les correspondants étrangers	946	2 840
Créances sur les établissements financiers	33 839	24 745
Total	57 122	72 690

Note 3 –Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2008, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 307 850 KDT contre un solde net de 261 350 KDT au 31/12/2007 :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Prêts et comptes rattachés	300 852	265 321
Leasing	21 639	15 710
Comptes débiteurs	7 893	2 561
Agios réservés	-7 190	-7 012
Provisions	-17 850	-15 230
Valeurs en recouvrement	2 506	-
Total net	307 850	261 350

Les créances sur la clientèle comprennent la valeur nette comptable des créances cédées au profit de la société Rapid Recouvrement qui s'élève au 31/12/2008 à 16 456 KDT.

Il s'agit de la valeur comptable nette au 31/12/2007, soit 18 133 KDT, déduction faite des recouvrements effectués sur les échéances en principal en 2008 à hauteur de 1 189 KDT et déduction faite d'une dotation aux provisions effectuée en 2008 à hauteur de 488 KDT.

Note 4 – Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 13 449 KDT à la date du 31 Décembre 2008 et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Titres de placement	9 949	2 690
Titres de transaction	3 500	700
Total	13 449	3 390

Note 5 – Titres de participation

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Titres d'investissement	2 000	4 608
Titres de participation	11 403	8 976
Provisions	-1 521	-1 030
Total net	11 882	12 554

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la BTE dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 4 109 KDT à la date du 31 Décembre 2008 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Titres INI	-178	489
Titres TES	4 186	893
Titres Jerba Aghir	101	133
Total	4 109	1 515

Le Groupe dispose du contrôle exclusif de la société BTE SICAV. Toutefois, compte tenue de la spécificité de l'activité de la SICAV, la méthode de mise en équivalence a été retenue.

Note 7 – Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2008 un solde net de 13 786 KDT se détaillant comme suit :

Libelle	Valeur Brute au 31-12-07	Acquis/ Cession/ reclassement	Valeur Brute au 31-12-08	Amort. 2007	Dotations 2008	Reprises 2008	Amort. cumul 2008	Valeur Nette au 31-12-08
Terrain	5 125	0	5 126	0	0	0	0	5 125
Construction	9 532	747	10 279	5 597	311	0	5 908	4 371

MMB	3 653	269	3 922	3 363	51	0	3 414	508
Matériel informatique	1 447	256	1 703	885	223	0	1 108	595
Matériel de transport	543	23	566	380	50	95	335	231
AAI	6 958	923	7 881	4 706	323	0	5 029	2 852
Agencement en cours	0		0	0	0	0	0	0
Divers	104							104
Total	27 362	2 218	29 580	14 931	958	95	15 794	13 786

Note 8 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 48 612 KDT contre 37 585 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Créances prises en charge par l'Etat	7 906	8 830
Prêts et avances au personnel	1 661	1 624
Etat et collectivités locales	2 558	1 957
Autres débiteurs	36 426	23 852
Opérations monétiques	61	121
Actif d'impôt différé	0	1 201
Total	48 612	37 585

L'actif d'impôt différé correspond aux différences temporelles génératrices d'impôts différés. Il est donc attendu que le Groupe récupérera cet actif au cours des exercices futurs.

Note 9 – Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote part de la BTE dans l'actif net de la société détenue, à la date d'acquisition. Il présente au 31/12/2008 un solde nul.

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Goodwill sur titres SNVV	3 495	3 495
Goodwill sur titres JERBA AGHIR	380	380
Total	3 875	3 875
Amortissement	-3 875	-3 616
Total net	0	259

Conformément aux règles de consolidation retenues (6.1), le Goodwill est amorti linéairement jusqu'à la fin de l'exercice 2008. La dotation constatée au titre de l'exercice 2008 est de 259 KDT.

8.2-PASSIFS

Note 10 – Dépôts&avoirs des établissements bancaires & financiers

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 50 074 KDT contre 39 369 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Emprunt interbancaire dinars	50 074	39 369
Total	50 074	39 369

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 138 019 KDT contre 86 408 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libelles	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à terme en dinars	40 800	44 498
Dépôts à terme en devises	5 619	4 199
Comptes courants personnes physiques	4 807	2 059
Comptes courants personnes morales	19 814	8 979
Comptes d'épargne	5 826	1 744
Comptes professionnels en devises	1 476	939
Dépôts en dinars convertibles	563	600
Certificats de dépôt	48 500	10 000
Comptes prestataires de services en devises	27	29
Personnes non résidentes	2 559	1 168
Comptes de négoce international	121	0
Autres sommes dues à la clientèle	7 907	12 193
Total	138 019	86 408

Note 12 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 88 837 KDT contre 111 356 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Encours emprunts extérieurs	74 334	90 767
Frais financiers /lignes de crédit	2 101	2 048
Encours emprunts obligataires	12 000	18 000
Frais financiers /emprunts obligataires	402	541
Total	88 837	111 356

Note 13 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2008 un solde de 48 778 KDT contre 34 957 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Organismes sociaux	435	268
Personnel	562	377
Etat et collectivités locales	335	366
Fonds de couverture du risque de change	382	752
Provisions / risques et charges	0	20
Autres créditeurs	40 826	24 229
Impôts sur les sociétés I/S	1 677	960
Passif d'impôt différé ⁽¹⁾	167	5 882
Valeurs exigibles après encaissement	4 394	2 103
Total	48 778	34 957

(1) Le passif d'impôt différé correspond principalement à l'impôt potentiellement décompté sur l'annulation des provisions constatées par la BTE à l'occasion des cessions de créances à Rapid Recouvrement et de titres à la CTEI. Le taux générateur d'impôt différé est le taux d'imposition effectif soit 20%.

8.3-CAPITAUX PROPRES

Note 14 – Capitaux propres et intérêts minoritaires

A la date du 31-12-2008, le capital social du Groupe s'élève à 90 000 KDT correspondant au capital de la société mère BTE. Il est composé de 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 20 DT libérée en totalité. 1 000 000 actions sont à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP).

Le groupe BTE a procédé au cours de l'exercice 2002 au rachat de 46 348 ADP pour réguler le cours en bourse.

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres (en KDT)

	Capitaux propres 2007	Résultat de l'exercice 2008	Autres variation	Capitaux propres 2008
BTE	144 799	7 053	3 793	155 645
RR	2 951	1 170	-1 626	2 495
CTEI	-261	-494	-80	-835
BTE SICAR	248	214	-71	391

INI	-411	-432	150	-693
SNVV	-8 826	374	-501	-8 953
JERBA AGHIR	-1 865	-	-55	-1 920
TES	56	775	-1 548	-717
Capitaux propres consolidés	136 691	8 660	62	145 413

La part des minoritaires s'analyse au 31/12/2008 comme suit :

Entité	2008	2007
RR	3	3
CTEI	0	0
BTE SICAR	0	0
SNVV	47	26
TES	0	0
Total	50	29

8.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 - Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
En faveur de la clientèle	23 088	13 597
En faveur des établissements bancaires	1 300	829
Autres garanties	26	58
Total	24 414	14 484

Note 16 - Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus s'élèvent au 31/12/2008 à 25 918 mille dinars.

Note 17 – Garanties reçues

Les garanties reçues présentent un solde de 240 923 KDT au 31/12/2008 contre 199 910 KDT au 31/12/2007.

Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues de la clientèle sous forme de nantissements.

8.5- ETAT DE RESULTAT

Note 18 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 25 972 KDT au 31/12/2008 contre 24 185 KDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Opérations de trésorerie et interbancaires	3 303	4 598
Intérêts sur Prêts	22 296	19 619

Commissions à caractère d'intérêts	373	223
Total	25 972	24 185

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	490	312
Plus values	-	45
Total	490	357

Note 20 – Charges d'exploitation bancaire

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Opérations de trésorerie et interbancaires	2 694	2 357
Intérêts et commissions sur emprunts extérieurs	4 431	5 247
Commissions encourues	1 398	1 303
Intérêts/dépôts	5 930	1 387
Total	14 453	10 294

Note 21 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Ce poste totalise au 31/12/2008 un montant net de -941 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Reprises sur valeurs	1 534	65
Dotation aux provisions sur créances	-2 475	-2 387
Total	-941	-2 322

Note 22 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31/12/2008 un montant net de 413 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Reprises sur valeurs	508	306
Dotation aux provisions sur portefeuille d'investissement	-921	-647
Total	413	341

Note 23 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %).

L'impôt sur les sociétés est constitué des impôts courants et des impôts différés. Les impôts différés ont été déterminés sur la base du taux d'impôt effectif (20%) qui tient compte de la politique de dégrèvement nouvellement adoptée par le groupe.

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2008 totalise 2 424 KDT et se détaille comme suit:

Libellé	Exercice 2008	Exercice 2007
Impôts courants	2 323	1 625
Impôts différés	101	46
Impôts sur les bénéfices	2 424	1 671

8.5- AUTRES NOTES

Note 24 – Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net (en DT)	5 324 000	4 445 000
Parts distribuables aux ADP (en DT)	-1 800 000	-1 800 000
Sommes affectées au fond social	-200 000	-200 000
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	3 324 000	2 445 000
Nombre moyen d'actions ordinaires	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	0,739	0,543

5.3.6. Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2008 :



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Membre de CPA International
9, place Ibn Haïf, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Jardins du Lac
BP 317
Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunisia

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2008.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 Décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque

relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

Par ailleurs, il y'a lieu de vous informer que dans le but d'accroître le taux de couverture des créances classées par les provisions, la banque de Tunisie et des Emirats (Société mère) a augmenté la décote sur les garanties obtenues sur les projets touristiques pour la ramener à 69% . Ceci a entraîné un besoin additionnel en provisions net des reprises de 2 580 mDT. Pour couvrir ce besoin, la banque a viré aux comptes de provisions, sur autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 Juin 2008, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 2 500 mDT, le reliquat, soit 80 mDT, a été prélevé sur le résultat de l'exercice 2008.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2008.

Tunis, le 14 Mai 2009

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moneef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



5.4 Les indicateurs boursiers de la valeur BTE

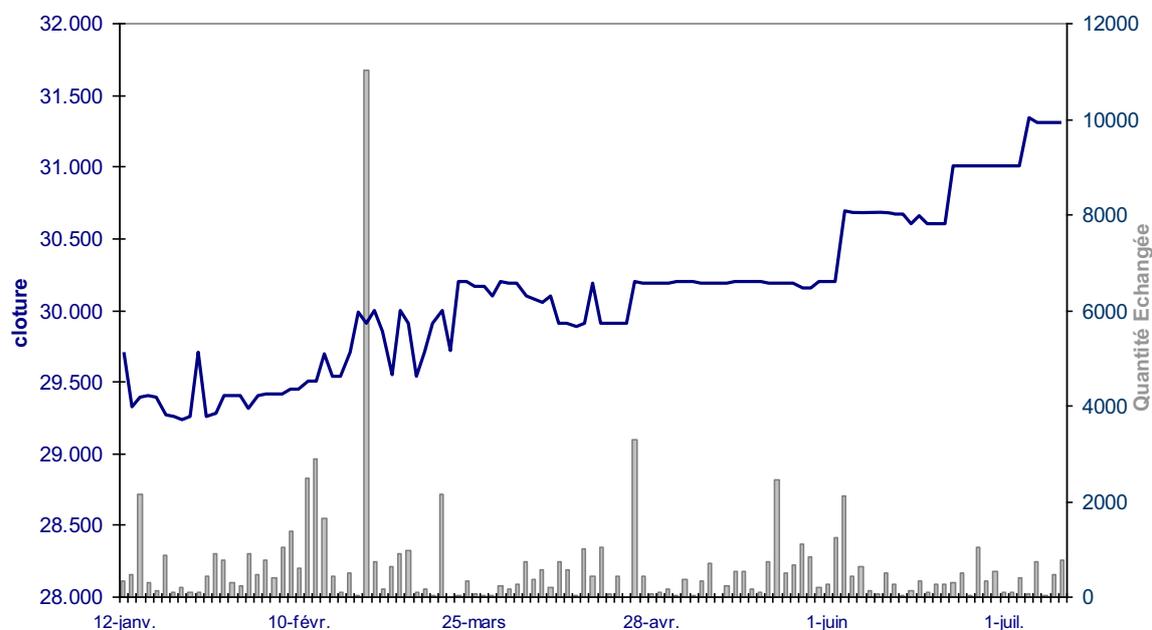
	2005	2006	2007	2008
Bénéfice par action (en DT)*	0.114	0.477	0.543	0.739
Dividende par action à dividende prioritaire (ADP) (en DT)	1.800	1.800	1.800	1.800
Taux de dividende en % de la valeur nominale	9%	9%	9%	9%
Date de détachement	26/06/2006	25/06/2007	25/06/2008	22/06/2009
Nombre d'actions	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'ADP admises	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Cours le plus haut (en DT)	24.80	30.00	32.00	33.00
Cours le plus bas (en DT)	21.24	24.12	29.18	29.90
Cours fin de période (en DT)	24.80	29.98	32.00	31.05
Capitalisation fin de période (en MDT)	24.80	29.98	32.00	31.05
Dividend/ yield (dividende/cours)	7.3%	6.0%	5.6%	0.06
Pay out (pourcentage du bénéfice distribué)	351%	84%	74%	54%
Cours/Dividende prioritaire par action	13.8	16.7	17.8	17.3
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)**	0.8	1.0	1.1	1.0
Nombre de titres négociés	228 386	246 426	221 904	141 398

* Résultat net part du groupe ajusté des affectations du fonds social divisé par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période (y compris les ADP)

** Calculé comme suit : Capitalisation Boursière sur la base des ADP admises / (Capitaux Propres part du groupe * pourcentage de détention des titulaires d'ADP). Les titulaires d'ADP de la BTE détiennent 22,222% du capital de la société mère ;

Comportement boursier de l'action BTE en 2009

Clôture et Quantité Echangée BTE en 2009



CHAPITRE 6 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Conseil d’Administration

6.1.1. Membres du Conseil d’Administration

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
Etat Des Emirats Arabes Unis			
M. SALEM RASHED EL MOUHANNADI	Président	2007-2009	Abu Dhabi
M. KHAMIS OLAYENE	Membre	2008-2009	Abu Dhabi
M. AHMED SHOUBEIB EDDHAHRI	Membre	2008-2009	Abu Dhabi
M. AHMED ATEQ EL MEZROUI	Membre	2008-2009	Abu Dhabi
M. MOHAMED SAIF ESSOUIDI	Membre	2008-2009	Abu Dhabi
M. AHMED ABID EL MEZROUI	Membre	2008-2009	Abu Dhabi
Etat Tunisien			
M. CHEDLY AISSA	Directeur Général	2007-2009	Tunis
M. ABDELLATIF CHAABENE	Membre	2007-2009	Tunis
M. MUSTAPHA BAHIA	Membre	2007-2009	Tunis
M. HEDI BEJAOU	Membre	2007-2009	Tunis
M. TAREK EZZINE	Membre	2007-2009	Tunis
M. AHMED TARCHI	Membre	2007-2009	Tunis

6.1.2. Fonctions des membres des organes d’administration et de direction dans la banque

➤ Membres des organes d’administration

Membre	Qualité	Date d’entrée en fonction	Adresse
M. CHEDLY AISSA	Membre	12/08/2004	Tunis

Les autres membres du Conseil d’Administration n’ont pas de fonction dans la banque.

➤ Membres des organes de direction

Membre	Qualité	Date d’entrée en fonction	Adresse
M. CHEDLY AISSA	Directeur Général	12/08/2004	Tunis

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d’administration et de direction

Membre	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
M. CHEDLY AISSA	Néant
M. ABDELLATIF CHAABENE	Chef du Comité Général des Assurances- Ministère des Finances
M. MUSTAPHA BAHIA	Chef de cabinet du Premier Ministre
M. HEDI BEJAOU	Directeur Général des services communs au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
M. TAREK EZZINE	Chef de Cabinet du Ministre de l’Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises
M. AHMED TARCHI	Directeur Général des Etudes, Recherches et Statistiques- Banque Centrale de Tunisie

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. CHEDLY AISSA	UTB, Rapid Recouvrement, CTEI, SNVV, BTE Sicar
M. ABDELLATIF CHAABENE	Tunis Air, Sté de Promotion du Lac de Tunis
M. MUSTAPHA BAHIA	Néant
M. HEDI BEJAOUI	STB
M. TAREK EZZINE	Stusid, CFTP
M. AHMED TARCHI	Tunisie Télécom

6.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société ou l'Etablissement qu'il représente
MINISTERE DES FINANCES	M. ABDELLATIF CHAABENE	Chef du Comité Général des Assurances
PREMIER MINISTERE	M. MUSTAPHA BAHIA	Chef de cabinet du Premier Ministre
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	M. HEDI BEJAOUI	Directeur Général des services communs au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE	M. TAREK EZZINE	Chef de Cabinet du Ministre de l'industrie et des Petites et Moyennes Entreprises
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	M. AHMED TARCHI	Directeur Général des Etudes, Recherches et Statistiques

6.2. Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2008

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2008

La rémunération et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction se présentent comme suit :

Organes	Rémunérations brutes (en Dinars)	Avantages en nature
Directeur Général	44 000 D	(Voiture de fonction, Bons d'essence)
Président du Conseil	4 000 dinars par an au titre de jetons de présence	Néant
Membres du Conseil d'Administration	4 000 dinars par an au titre de jetons de présence	Néant

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2008

Néant

6.3. Contrôle

– Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat*
La Générale d’Audit & Conseil (GAC)	Membre de CPA International, représentée par M. Chiheb GHANMI. 9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis	2009-2011
M.B.Z. KPMG TUNISIE	Membre de KPMG International, représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI. Jardins du Lac BP 317; Rue Lac Ichkeul – 1053 Tunis	2009-2011

* PV de l’AGO du 10 Juin 2009

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d’Administration et de direction ainsi qu’avec un candidat à un poste de membre du Conseil d’Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 7 – PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 Evolution récente et Orientations

7.1.1 Evolution récente

L'activité de la BTE a été marquée au cours du 1er semestre 2009 par un accroissement de 15,6% (+2,213 millions de dinars) des produits d'exploitation bancaire par rapport au 1er semestre 2008. Par ailleurs, l'exploitation a enregistré au cours du 1er semestre 2009 les faits suivants :

- Le Produit net bancaire a enregistré un accroissement de 9,9% (+0,844 million de dinars) par rapport au 1er semestre 2008.
- Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 10,6% (+3,521 millions de dinars) par rapport au 1er semestre 2008.
- L'encours des crédits a enregistré un accroissement de 18,6% (+59,537 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits à long et moyen termes (+37,217 millions de dinars) et des crédits à court terme (+17,267 millions de dinars).
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré un accroissement de 76,4% (+92,230 millions de dinars) par rapport au 1er semestre 2008.

Les indicateurs d'activité trimestriels de la banque arrêtés au 30/06/2009

Indicateurs d'activité 2éme trimestre 2009 (en mD)	Du 01/04/2009 Au 30/06/2009	Du 01/04/2008 Au 30/06/2008	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008 *	Au 31/12/2008
1-Produits d'exploitation bancaire	9 462	8 216	16 366	14 153	31 122
* Intérêts	6 999	6 352	13 261	11 860	27 296
* Commissions en produits	752	451	1 173	744	1 607
* Revenu du portefeuille commercial et d'investissement	1 711	1 413	1 932	1 549	2 219
2-Charges d'exploitation bancaire	3 461	2 646	7 026	5 657	14 294
* Intérêts encourues	3 452	2 598	7 007	5 607	14 203
* Commissions encourues	9	48	19	50	91
3-Produit Net Bancaire	6 001	5 570	9 340	8 496	16 828
4-Autres produits d'exploitation	0	22	10	23	29
5-Charges opératoires, dont :	1 729	1 411	3 701	3 130	6 857
* Frais de personnel	1 298	1 039	2 953	2 286	4 789
* Charges générales d'exploitation	431	372	748	844	2 068
6-Structure du portefeuille	-	-	36 807	33 286	35 915
* Portefeuille-titres commercial	-	-	2 062	2 073	2 007
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	34 745	31 213	33 908
7-Encours net de crédits	-	-	378 975	319 438	351 787
8-Encours des dépôts, dont :	-	-	212 915	120 685	143 247
* Dépôts à vue	-	-	43 464	29 099	31 041
* Dépôts d'épargne	-	-	6 781	4 152	5 826
* Dépôts à terme	-	-	58 170	53 434	99 088
* Autres produits financiers	-	-	104 500	34 000	7 292
9-Emprunts et ressources spéciales	-	-	70 595	82 337	90 977
10-Capitaux propres	-	-	137 507	133 795	134 029

*données corrigées

7.1.2 Stratégie de développement

Les présentes projections financières constituent une mise à jour des projections approuvées par le conseil d'administration de la banque lors de sa réunion du 11 mars 2009. Cette mise à jour a été introduite pour tenir compte des résultats définitifs de 2008, et de quelques mises à jour imposées par la conjoncture.

Les objectifs retenus dans les projections financières reflètent une démarche empreinte de prudence compte tenu des circonstances de transformation de la banque en banque universelle ; l'exacerbation de la concurrence impose en effet la mise en place d'une stratégie multiforme basée sur des objectifs mesurés et prudents. La démarche suivie comporte également des objectifs ambitieux et mobilisateurs à la fois ; La réussite de la Banque de Tunisie et des Emirats reste, en effet, tributaire de la réalisation d'objectifs incontournables ayant trait notamment à la qualité de service, levier pour rehausser la notoriété de la banque et pour asseoir sur des bases solides son image commerciale. Les principaux objectifs retenus sont les suivants :

- Un taux de croissance annuel moyen de 19,3% du PNB et de 13,4% du résultat net pendant la période 2009-2013,
- Une part de marché représentant 4,4% des crédits à moyen et long termes aux entreprises en 2013 contre 2,6% en 2008,
- Une part de marché représentant 1,9% des crédits à court terme aux entreprises en 2013 contre 0,4% en 2008,
- Une part de marché représentant 1,6% des crédits aux particuliers en 2013,
- Une part de marché représentant 2,1% des dépôts du système financier en 2013,
- La mise en place d'un réseau commercial constitué de vingt huit (28) agences à l'horizon 2013,
- Un taux de recouvrement des créances à long et moyen termes de 81% et de 95% concernant les créances à court terme,
- La limitation du taux des créances classées à 5,7% à l'horizon 2013 contre 9,7% en 2008,
- La couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 100% à l'horizon 2013 contre 65,1% en 2008,
- Un ratio de solvabilité constamment supérieur à 22% au cours des années 2009-2013 contre un taux de 33% en 2008,
- Un ratio de liquidité constamment supérieur à 100% au cours de la période 2009-2013,
- Un ratio de rendement des actifs et des fonds propres de 1,4% et 7,9% à l'horizon 2013 contre respectivement 1,8% et 5,4% en 2008.

7.2 Les perspectives d'avenir

Depuis sa transformation en banque universelle, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en œuvre une politique visant à consolider ses activités traditionnelles de banque d'entreprises, à compléter la panoplie de produits offerts à la clientèle par les produits de financement du bas de bilan, et les produits liés aux activités bancaires avec l'étranger et à introduire des activités de banque de détail en offrant aux particuliers ainsi qu'aux professionnels des produits adaptés à leurs besoins ; Par ailleurs, la politique retenue vise à promouvoir des activités de banque privée destinée aux catégories socioprofessionnelles disposant d'un revenu élevé. A ce titre, la banque s'est employée à constituer un réseau bancaire qui comprend à fin 2008 huit agences.

Les projections financières bâties sur la base de ces activités sont basées sur des hypothèses qui reflètent l'ambition de la banque de réussir sa mutation en banque universelle tout en dérivant des observations faites sur le marché financier local les principales données ayant trait aux produits nouveaux que la banque entend offrir à sa clientèle ; de même, le taux de croissance des activités prévisionnelles s'appuie sur les prévisions d'activités du secteur financier. Enfin, les objectifs assignés en termes de parts de marché sont empreints de réalisme et de mesure.

7.2.1 Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2009-2013

HYPOTHESES	NATURE	TAUX	VRAISEMBLANCE																		
DEPOTS																					
H1	Evolution des dépôts	33,7%	<p>Pour la période du (2009-2013), la BTE escompte accroître ses dépôts à un rythme de 33,7 %. Ceci est de nature à porter le niveau des dépôts par rapport au total bilan à 58,5% en 2013 contre 40,1% en 2009, le rapprochant ainsi des autres banques commerciales. Cet objectif est sous tendu par la densification du réseau commercial de la banque ainsi que par une politique active visant à mobiliser de nouvelles ressources (démarchage de la clientèle, mise en place de nouveaux produits d'épargne adaptés aux besoins de la clientèle, etc.).</p>																		
H2	Structure des dépôts		<p>La structure des dépôts sera marquée par le renforcement de la part des dépôts à vue qui passera de 24,8% en 2009 à 27,1% en 2013. Cette évolution reflète la politique de la banque visant à accroître la part des dépôts à vue qui présentent un coût moins élevé que les autres formes de dépôt. L'accroissement du nombre des agences et la politique poursuivie par la banque en matière de recrutement de clientèle appartenant aux catégories socio professionnelles les plus aisées est de nature à consolider cette orientation ; parallèlement, la part des dépôts à terme devrait baisser à 64,9% en 2013 contre 69,7% en 2009 ; cette orientation devrait contribuer à l'abaissement du coût des ressources au cours des prochaines années.</p> <p>Cette structure est détaillée comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Part (%)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2009p</th> <th>2013p</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts à vue</td> <td>24,8%</td> <td>27,0%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts épargne</td> <td>5,5%</td> <td>8,1%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts à terme</td> <td>69,7%</td> <td>64,9%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>100,0%</td> <td>100,0%</td> </tr> </tbody> </table>		Part (%)			2009p	2013p	Dépôts à vue	24,8%	27,0%	Dépôts épargne	5,5%	8,1%	Dépôts à terme	69,7%	64,9%	Total	100,0%	100,0%
	Part (%)																				
	2009p	2013p																			
Dépôts à vue	24,8%	27,0%																			
Dépôts épargne	5,5%	8,1%																			
Dépôts à terme	69,7%	64,9%																			
Total	100,0%	100,0%																			
H3	Rémunération des dépôts :	4,18%	<p>La croissance des dépôts et l'évolution plus rapide attendue des dépôts à vue relativement à celle des dépôts à terme est de nature à contribuer à la baisse du coût des dépôts, toutes choses étant égales par ailleurs.</p> <p>La rémunération des dépôts retenue se présente comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Coût (%)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2009p</th> <th>2013p</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôts à vue</td> <td>1%</td> <td>0,6%</td> </tr> <tr> <td>Dépôts à terme</td> <td>6,1%</td> <td>5,9%</td> </tr> <tr> <td>Epargne</td> <td>3%</td> <td>3,1%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>4,6%</td> <td>4,2%</td> </tr> </tbody> </table>		Coût (%)			2009p	2013p	Dépôts à vue	1%	0,6%	Dépôts à terme	6,1%	5,9%	Epargne	3%	3,1%	Total	4,6%	4,2%
	Coût (%)																				
	2009p	2013p																			
Dépôts à vue	1%	0,6%																			
Dépôts à terme	6,1%	5,9%																			
Epargne	3%	3,1%																			
Total	4,6%	4,2%																			
CREDITS																					

H1 Les encours de crédits de la banque évolueront à un taux de 6,8%, 43,6%, 72,1% et 5,2% en ce qui concerne respectivement les crédits LMT et CT aux entreprises, les crédits aux particuliers et le leasing.

Les taux d'évolution moyens des encours de crédits entre 2009 et 2013 se présentent comme suit :

	En %
MLT entreprises	6,8%
CT entreprises	43,6%
Crédits aux particuliers	72,1%
Leasing	5,2%

H2 La politique de crédits de la BTE sera axée sur la poursuite du rythme de financement de l'ensemble des secteurs tout en renforçant la fonction de recouvrement et les dispositifs de suivi et de surveillance des crédits.

L'évolution de la structure de crédits par décaissement entre 2009 et 2013 se présente comme suit :

En termes bruts	Part %	
	2009p	2013p
MLT entreprises	68,1	39,7
MLT particuliers	7,2	23,2
CT entreprises	19,3	33,5
CT particuliers	0,1	0,3
Leasing	5,3	3,3
Total	100	100

H3 Rémunération des crédits 8,52%

Les projections financières sont bâties sur une hypothèse de stabilité des taux prélevés sur les crédits consentis par la banque ; Compte tenu de l'évolution de la structure des différentes formes de crédit, le taux de rendement moyen du portefeuille de crédit devrait atteindre 7,9% en 2013 contre 8,4% en 2009.

L'évolution des rémunérations des crédits par activité se présente comme suit :

En mD	2 009p	2 013p
Entreprise MLT	8,3%	8,3%
Particulier MLT	8,5%	8,6%
Entreprise CT	8,0%	8,0%
Particulier CT	8,5%	8,5%
Leasing	9,3%	9,3%

H4 Evolution des CDLs
Le taux de créances classées se situera au terme de 2013 à 5,7 %.

L'objectif visé par la banque en matière de maîtrise des risques consiste à rétablir la qualité du portefeuille clients en réduisant la part des actifs classés à 5,7% en 2013 contre 9,7% en 2008 ; La réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'un plan comportant notamment les actions suivantes :

- renforcement de la sélectivité des projets financés,
- renforcement du suivi des projets financés pour prévenir les difficultés,
- renforcement du recouvrement par une politique continue et ciblée tout au long de l'année,
- la mise en place de garanties externes aux projets financés,
- renforcement de l'action du contentieux.

L'évolution du taux des CDLs entre 2009 et 2013 est donnée par le tableau suivant :

%	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
Taux CDLs	8,6	7,7	6,9	6,3	5,7

La BTE prévoit atteindre un taux de couverture des créances douteuses d'au moins 70% en 2009 et compte affecter durant la période 2009-2013 une enveloppe moyenne annuelle de 5,555 millions de dinars aux comptes provisions pour créances douteuses.

* La dotation nette aux provisions et corrections de valeurs sur créances évoluera, comme suit (en MD):

H5 Dotation annuelle des provisions sur créances par rapport au PNB.
Une part moyenne de 18,4 % du PNB prévisionnel sera affectée aux dotations aux provisions pour créances douteuses durant la période 2009-2013

18,4%

2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
2,124	4,420	4,533	5,186	6,139	7,495

→ soit une part de PNB égale (en %)

2008P	2009P	2010P	2011P	2012P	2013P
12,6	19,6	18	17,6	18,1	18,8

H6 Taux de réservation 83,8 %

Compte tenu de l'effort de provisionnement attendu au cours de la période 2009-2013, le taux de couverture moyen durant la période 2009-2013 se situera à 83,8% de l'encours global des crédits classés, dépassant ainsi le taux de couverture de 70% préconisé par la Banque Centrale de Tunisie. En 2008, le taux de couverture des actifs classés s'est élevé à 65,1%, et il est attendu qu'il atteigne 99,9% en 2013.

IMMOBILISATIONS

H1 Taux de croissance annuel de la valeur nette des immobilisations 11,1 %

Compte tenu du programme d'investissement (une enveloppe moyenne de 2,426 millions de dinars, dont 390 mille dinars de dépenses en informatique), les immobilisations nettes des amortissements atteindront 17,100 MD au terme de l'année 2013.

H2 Nombre d'agence à ouvrir en 2009 4

H3 Nombre d'agence à ouvrir en 2010 4

HYPOTHESES NATURE TAUX VRAISEMBLANCE

H4 Nombre d'agence à ouvrir en 2011 4

H5 Nombre d'agence à ouvrir en 2012 4

Nombre d'agence à ouvrir en 2013 4

H6 Coût moyen d'aménagement d'une agence Les projets d'aménagement, de construction et d'acquisition d'immobilisations prévus tablent sur l'ouverture de 20 nouvelles agences pour un coût global de 8,430 millions de dinars (aménagement, mobiliers, informatique et équipements divers), soit 420 mille dinars en moyenne par agence.

EMPRUNTS & RESSOURCES SPECIALES

H1	Taux d'évolution des emprunts et ressources spéciales	13,7%	L'encours global des emprunts et ressources spéciales évolue au taux moyen de 13,7% et sera porté de 88,4 millions de dinars à fin 2009 à 168,1 millions de dinars à fin 2013. L'accroissement prévu correspond aux tirages à effectuer sur les nouvelles lignes de financement bilatérales attendues au cours de la période sous examen pour un montant global de 66 millions de dinars ainsi qu'aux tirages prévus sur les emprunts obligataires que la banque se propose de lancer au cours de la période 2009-2013 pour 100 millions de dinars : 50 millions de dinars en 2009 et 50 millions de dinars en 2012.
H2	Rémunération des emprunts et ressources spéciales	5,4%	Le coût moyen des ressources extérieures sur la période 2009-2013 est de 5,4 %.

PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

H1	Taux moyen de rendement du portefeuille titres de participation	5,4%	En mD	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
			Dividendes	1 331	1 521	1 521	1 548	1 548
			Encours participation*	26 728	27 228	27 728	28 228	28 728
			Taux de rendement	5,0%	5,6%	5,5%	5,5%	5,4%

* L'encours de participation n'inclut pas les fonds gérés par la Sicar.

HORS BILAN

H1	Taux d'évolution des passifs éventuels	25,3%	L'encours global des passifs éventuels évolue au taux moyen annuel de 25,3% et sera porté de 60,1 millions de dinars à fin 2009 à 148,7 millions de dinars à fin 2013. L'accroissement prévu correspond à la politique poursuivie par la banque en matière de consolidation de ses interventions dans les opérations avec l'étranger ainsi que dans le domaine des opérations d'aval, de caution et d'engagement par signature génératrices de commissions. L'élargissement de la clientèle de la banque devrait consolider cette orientation au cours des prochaines années.
H2	Taux d'évolution des engagements donnés	20,2%	L'encours global des passifs éventuels évolue au taux moyen annuel de 20,2% et sera porté de 51,6 millions de dinars à fin 2009 à 107,6 millions de dinars à fin 2013. L'accroissement prévu des engagements de financement donnés par la banque sur les prêts et accessoirement sur les titres de participation est le corollaire de l'accroissement attendu des interventions de la banque dans les opérations de financement de la clientèle.

H3	Taux d'évolution des engagements reçus	21,1%	L'encours global des passifs éventuels évolue au taux moyen annuel de 21,1% et sera porté de 327,8 millions de dinars à fin 2009 à 706,1 millions de dinars à fin 2013. L'accroissement prévu reflète la politique poursuivie par la banque en matière de consolidation de garanties obtenues de la clientèle en contrepartie de ses interventions.
----	--	-------	---

CHARGES DU PERSONNEL

H1	Orientations générales		<p>*La banque poursuivra une politique de recrutement ciblée ; les besoins à pourvoir au cours de la période 2009-2013 concernent les services centraux d'une part, et les agences, d'autre part.</p> <p>En ce qui concerne les services centraux, la banque veillera à accompagner le développement des activités en procédant au renforcement des structures transverses, ainsi qu'au renforcement des structures opérationnelles.</p> <p>Pour les agences, l'accent sera mis sur le recrutement de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur, tout en favorisant la promotion interne pour les postes de responsabilité.</p> <p>* La banque veillera tout au long de la période à venir à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de formation adapté aux besoins, tout en réservant aux évolutions des métiers bancaires et aux nouvelles technologies de communication une part non négligeable de son effort de formation.</p>
----	------------------------	--	--

H2	Nombre de personnel moyen par agence		Le nombre moyen actuel de personnel par agence est de 5 agents.
----	--------------------------------------	--	---

H3	Charges par personnel		La masse salariale par agent passera de 27,5 mille dinars en 2009 à 31,6 mille dinars en 2013.
----	-----------------------	--	--

H4	Evolution des salaires	17,8%	Compte tenu des augmentations conventionnelles, des promotions et des recrutements nets.
----	------------------------	-------	--

AUTRES ACTIFS

H1	Evolution moyenne de l'encours	9.4%	Ce poste, constitué essentiellement des effets financiers en recette, des valeurs en attente d'imputation et des charges comptabilisées d'avance, évoluera au taux moyen de 9,4% sur la période 2009-2013.
----	--------------------------------	------	--

AUTRES PASSIFS

H1	Evolution moyenne de l'encours	25,9 %	Ce poste, constitué essentiellement des comptes d'attente et de régularisation et les dettes à l'égard de tiers qui ne figurent pas dans les autres postes de passif, évoluera au taux moyen de 25,9% sur la période 2009-2013.
----	--------------------------------	--------	---

COMMISSIONS

H1	Taux moyen d'évolution des commissions nettes	19,2 %	La banque s'est engagée dans une politique visant à développer au cours de la période future des activités pourvoyeuses de commissions, et en particulier celles à forte valeur ajoutée. C'est ainsi qu'elle a inscrit les activités internationales et les activités de marché
----	---	--------	---

parmi ses axes de développement privilégiés ; de même, elle concentrera ses efforts dans le développement des technologies nouvelles, et en particulier les activités de services à distance, la monétique et l'internet.

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

H1	Evolution du poste	15,8%	Un taux d'évolution annuel moyen de 15,8 % (soit + 3,160 millions de dinars par an) durant la période 2009-2013 est prévue au niveau des charges générales d'exploitation ; L'engagement de ces charges permettra à la banque de consolider son image de marque auprès du public, de faire face à l'augmentation des charges d'entretien, de location et de consommation de toutes natures qui seront engendrées par l'accroissement du réseau et le développement des activités.
----	--------------------	-------	---

7.2.2 Les Ressources de la Banque

• Dépôts de la clientèle

La politique de mobilisation des ressources auprès de la clientèle au cours de la période 2009-2013 sera axée sur :

- La mobilisation de ressources stables à même de garantir le développement des activités de la banque au cours de la prochaine période ;
- La mise à contribution du réseau commercial pour la collecte des dépôts sous toutes leurs formes ;

Ainsi, les ressources de la clientèle passeraient d'une enveloppe de 143,2 millions de dinars en 2009 à 612,3 millions de dinars au terme de l'exercice 2013, soit une progression annuelle moyenne de 33,7%.

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Comptes épargne	5.9	10.7	17.7	26.9	37.6	49.5
Comptes à terme	99.1	134.4	185.9	251.9	322.9	397.3
Comptes à vue	38.2	47.8	64.5	89.4	123.2	165.5
Total	143.2	192.9	268.1	368.2	483.7	612.3

• Emprunts et Ressources spéciales

La Banque envisage de lancer en 2009 un emprunt obligataire de 50 millions de dinars à taux indexé sur le TMM et remboursable sur 10 ans. Un second emprunt de 50 millions de dinars est prévu en 2012.

Le tableau suivant retrace l'évolution de l'encours des emprunts et ressources spéciales durant la période 2009-2013.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
-------	------	-------	-------	-------	-------	-------

Ressources extérieures	79.0	65.6	71.1	86.9	95.4	86.9
Emprunts obligataires	12	58	54	44	88	81
Total	91.0	123.6	125.1	130.6	183.4	167.9

- **Capitaux propres**

Répartition des bénéfiques

La Banque continue à distribuer les dividendes pour les actionnaires porteurs des ADP, au taux de 9% et consolider ses fonds propres et la non distribution des dividendes pour les actionnaires ordinaires.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat de l'exercice	7.1	8.1	9.2	10.4	11.8	13.2
Dividendes	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8

Evolution des capitaux propres

Afin de permettre à la Banque de satisfaire en permanence les règles prudentielles en matière de division des risques et de solvabilité, la stratégie de gestion des fonds propres au cours de la période 2009-2013 est basée sur la poursuite de la consolidation des fonds propres de la BTE, et le renforcement des réserves .

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Capital	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0	90.0
Réserves	37.5	38.5	39.2	39.9	40.7	41.6
Actions propres	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8
Résultat reportés	0.3	5.0	10.7	17.4	25.4	34.6
Résultat de l'exercice	7.0	8.1	9.2	10.5	11.8	13.2
Total	134.0	140.8	148.3	157.0	167.1	178.6

7.2.3 Les Emplois de la Banque

- **Crédits à la clientèle**

Les créances sur la clientèle (nettes des provisions) progresseront au taux annuel moyen de 23,5% sur la période 2009-2013 pour totaliser 856 millions de dinars au terme de l'année 2013 contre 298 millions de dinars en 2008.

Activité Banque d'entreprise:

La part de marché de la BTE dans le créneau du financement à long et moyen termes de l'entreprise devrait représenter près de 3,2% en 2013 contre 2,8% en 2008. Ceci nécessite la mise en place d'une politique d'attrait d'entreprises n'ayant pas à ce jour un volume d'affaires avec la BTE. Ce qui implique un plan marketing finement élaboré et des efforts conséquents pour sa mise en œuvre.

La part de marché de la BTE dans le segment des Crédits à Court Terme destinés aux entreprises est fixée à 2,0% à l'horizon 2013. Ce taux, bien qu'en retrait par rapport à celui prévu pour

l'activité à moyen et long termes, constitue, en lui-même, un objectif ambitieux mais réalisable, compte tenu de la position de la BTE dans le financement de l'entreprise en général et des liens tissés avec celle-ci.

Dans ce cadre, la BTE occupera à l'horizon 2013, une position sur le marché du financement par dette (hors crédit-bail) de 2,5% contre 1,4% en 2008. Les projections établies sont basées sur un accroissement annuel moyen de l'encours prévisionnel des crédits de 15% sur la période 2009-2013.

Activité Banque de détail:

En termes de parts de marché, la banque de détail vise une part de marché représentant 2,1% pour les activités de dépôt à l'horizon 2013. Le niveau modeste de cet objectif reflète la volonté de la banque d'asseoir sa stratégie de diversification sur la base d'un réseau commercial constitué de 30 agences environ à l'horizon 2013 et orienté vers le recrutement d'une clientèle aisée.

En termes de distribution de crédits, les concours à accorder à la clientèle peuvent être subdivisés comme suit :

- Crédits aux particuliers (habitat, trésorerie, voiture, direct, crédit revolving, etc.).
- Crédits aux professions libérales (première installation, habitat, trésorerie).
- Crédits aux professionnels (investissements, découvert, habitat).

En 2008, la banque a mis en place de nouveaux produits notamment la Banque Assurance en matière de crédit Auto, crédit logement ainsi que les crédits à la consommation. Une convention a été établie dans ce sens avec la compagnie d'assurance permettant aux clients particuliers de bénéficier de cette assurance lors de l'octroi de l'une des catégories des crédits sus indiqués.

La Banque bénéficiera de 23% du total des commissions d'assurance prélevées dans le cadre de l'assurance vie et l'assurance Incendie. En se basant sur ces données, il est prévu que les revenus revenant à la banque en matière d'assurance s'élèvent à 150 mille dinars en 2013.

Afin de promouvoir le développement des services bancaires à distance, il est prévu la création d'une agence virtuelle permettant à la clientèle de la banque d'accomplir certaines opérations à travers l'Internet (téléchargement des téléphones mobiles, paiements électroniques et ce par l'acquisition des TPE...)

La banque a entamé, par ailleurs, le lancement de produits financiers répondant aux besoins de la clientèle avec notamment la commercialisation d'un nouveau produit d'épargne « Epargne AMANI » caractérisé par une certaine souplesse d'utilisation et par une panoplie de crédits mis à la disposition du client.

Le démarrage de l'activité de banque privée est prévu pour 2010 ; Dans ce cadre, une offre de produits complémentaires de crédit (avance patrimoniale, financement de trésorerie adossé à des contrats d'assurance vie,...) est envisagée.

Activité Leasing:

En ce qui concerne le crédit-bail, l'hypothèse retenue est de porter la part de la BTE à 2,2% en 2013 contre 1,3% en 2008.

En matière de crédit-bail, la tarification retenue se situe dans une fourchette variant de 9% à 11%, et ce, en fonction du type de clientèle (existant ou prospect), de sa taille (grande entreprise ou PME), ainsi que du bien financé (bien mobilier ou immobilier).

Activité Banque privée:

La banque compte mettre en place une activité de banque privée ; cette activité est orientée vers la satisfaction des besoins d'une clientèle fortunée en terme de placement et de gestion pour compte d'actifs financiers.

Deux types de gestion sont prévus : d'une part, la gestion sous mandat, et d'autre part, la gestion conseillée.

Ainsi, les engagements de la BTE progresseraient au taux annuel moyen de 23,5% sur la période 2009-2013 pour totaliser 856 millions de dinars au terme de l'année 2013 contre 298 millions de dinars en 2009.

en mD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Engagements banque d'entreprise	287,284	338,600	408,254	485,184	573,891	668,923
Encours brut	276,606	324,594	390,339	464,095	549,679	641,855
Comptes rattachés	947	947	947	947	947	947
Impayés	9,731	13,059	16,968	20,142	23,265	26,121
Engagements banque de détail	14,510	27,808	54,362	95,132	150,162	219,912
Encours brut	14,509	27,786	54,280	94,916	149,685	219,123
Impayés	1	22	82	216	477	789
Engagements banque privée	0	0	75	150	250	250
Encours brut	0	0	75	150	250	250
Impayés	0	0	0	0	0	0
Engagements Leasing	21,705	24,886	26,784	27,754	28,098	29,160
Encours brut	21,561	24,108	25,756	26,530	26,722	27,722
Impayés	144	778	1,028	1,224	1,376	1,438
Total des créances brutes	323,499	391,294	489,475	608,220	752,401	918,245
Provisions	17,848	22,312	26,816	32,046	38,304	45,984
Agios réservés	7,429	6,749	6,878	7,828	10,524	14,917
Total des créances nettes	298,222	362,233	455,781	568,346	703,573	857,344

• **Evolution des créances classées**

L'objectif visé par la banque en matière de maîtrise des risques consiste à rétablir la qualité du portefeuille clients en réduisant à 5,7% la part des actifs classés à fin 2013, sachant qu'à fin 2008, la part des actifs classés s'est située à 9,7%. La réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre d'un plan global incluant l'engagement de certaines actions.

Les principales actions entamées dans le cadre de ce plan sont les suivantes :

- renforcer la sélectivité des projets à financer dans le souci de prévention des impayés,
- renforcer le suivi des projets financés pour prévenir les difficultés avant leur aggravation et mettre en place une structure appropriée d'assistance et de conseil,
- renforcer le recouvrement et engager une action continue et ciblée tout au long de l'année,
- entourer les engagements de la banque de garanties externes aux projets financés,
- renforcer l'action du contentieux,

- assurer un suivi périodique des interventions sectorielles,
- suivre une politique commerciale adéquate.

A ce titre, la Banque envisage de consolider la couverture des actifs classés par la constitution de provisions représentant annuellement au moins 1% des encours de crédits tout en préservant la rentabilité de la banque. Les provisions à constituer au cours de la période 2009-2013 devraient ainsi atteindre 27,8 millions de dinars, soit une moyenne de 5,6 millions de dinars par an et devraient absorber 18,5% du PNB de la période.

L'adoption de ces mesures devrait aboutir aux résultats suivants :

Evolution des actifs classés (2008-2013)

	2008r	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
CREDITS CLASSES	35,238	35,825	37,864	40,787	44,055	47,532
crédits entreprises	35,238	35,529	36,741	37,941	39,769	41,592
à moyen et long terme	35,067	35,201	35,931	36,579	37,321	38,062
à court terme	171	328	810	1,362	2,448	3,530
crédits banque de détail	0	296	1,123	2,846	4,286	5,940
à moyen et long terme	0	293	1,114	2,825	4,244	5,876
à court terme	0	3	9	21	42	64
crédits banque privée	0	0	0	0	0	0
LEASING CLASSE	109	498	804	1,110	1,405	1,458
PARTICIPATIONS CLASSEES	900	900	900	900	900	900
E/S NON BANCAIRE CLASSES	0	204	1,800	2,700	2,700	2,700
ACTIFS CLASSES	36,247	37,427	41,368	45,497	49,060	52,590

- **Le portefeuille Titres**

Le portefeuille titres commercial :

L'encours global du portefeuille titres commercial, constitué en bons du trésor et en obligations serait en légère progression durant la période (2009-2013) pour s'établir à 6 millions de dinars en 2013.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Bons du Trésor	0.0	0.0	1.5	3.0	4.5	6.0
Total	0.0	0.0	1.5	3.0	4.5	6.0

Le portefeuille d'investissement :

L'encours global du portefeuille titres d'investissement, constitué en titres de participation dans les filiales enregistre une progression de 10% durant la période (2009-2013) pour s'établir à 57.1 millions de dinars en 2013 contre 36.1 millions de dinars en 2008. L'essentiel de l'accroissement de cette rubrique est attendu des fonds gérés qui seront confiés par la banque à la société de capital risques qui lui est rattachée dans le cadre de l'optimisation fiscale.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Montant brut	36.1	37.4	41.5	46.1	51.3	57.1
Libérations	0	0	0	0	0	0
Rétrocession	0	0	0	0	0	0
Total brut	36.1	37.4	41.5	46.1	51.3	57.1

- **Les immobilisations nettes**

En référence à ses objectifs de renforcement du réseau des agences, de modernisation de son système d'information, d'amélioration et de renouvellement de ses équipements, la Banque escompte allouer une enveloppe globale de 12 millions de dinars au développement du patrimoine immobilier dont :

- 1,950 millions au titre des dépenses informatiques ;
- 8,132 au titre des opérations d'acquisition, d'aménagements et d'équipement des agences.

Compte tenu des amortissements prévisionnels calculés sur la base des taux en vigueur, le solde des immobilisations nettes progressera de 11,1% en moyenne et s'établira à 17,1 millions de dinars à fin 2013.

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Immobilisations brutes	14.2	16.4	18.6	21.1	23.7	26.4
Amortissements	4.1	4.9	5.8	6.8	7.9	9.3
Immobilisations nettes	10.1	11.5	12.8	14.3	15.8	17.1

7.2.4 Les Résultats d'exploitation

- **La marge en intérêt**

Sur la période 2009-2013, les produits en intérêts et les charges en intérêts évolueront respectivement selon un taux de croissance annuel moyen respectivement de 20,1% et 19,6%. Il est à noter que les produits en intérêts regroupent les revenus de prêts et de placement ainsi que les commissions à caractère d'intérêts ; le montant des produits en intérêts devrait passer de 27,3 millions de dinars en 2008 à 68,2 millions de dinars en 2013. Cette évolution est en relation avec l'évolution des encours de crédits et de placements au cours de la période sous examen ainsi que de celle des rendements qui leur sont associés (conférer les hypothèses sur les crédits).

De leur côté, les charges en intérêts qui regroupent les frais financiers sur les ressources extérieures et sur les emprunts ainsi que les charges financières sur les dépôts de la clientèle devraient passer de 14,3 millions de dinars en 2008 à 35,0 millions de dinars en 2013, et ce, compte tenu de l'évolution attendue des encours de ces différents types de ressources ainsi que de leur coût au cours de la période 2009-2013 (conférer les hypothèses sur les dépôts et celles relatives aux emprunts et ressources spéciales).

Ainsi, la marge en intérêts atteindra 33,2 millions de dinars à fin 2013 contre 13,0 millions de dinars en 2008, marquant un taux de croissance annuel moyen de 20,6%.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Produits en intérêts	27,3	33,6	39,2	47,1	57,2	68,2
Charges en intérêt	14,3	14,6	17,5	22,4	28,8	35,0
Marge d'intérêt	13,0	19,0	21,7	24,7	28,4	33,2

- **Les commissions nettes**

Les commissions nettes s'accroîtront à un rythme annuel moyen de 19,2% entre 2009 et 2013 et totaliseront 3,9 millions de dinars au terme de la période du business plan contre 1,6 million de dinars en 2008. Les commissions regroupent essentiellement les commissions générées par l'activité des opérations bancaires avec l'étranger qui représentent environ 30% des commissions, les commissions d'étude sur les engagements (environ 30% des commissions), les commissions prélevées sur les opérations de paiement, les commissions monétiques, les commissions bancaires diverses de tenue de compte, de virement, de clôture, etc.). Dans sa politique de diversification des sources de revenus, la banque vise à développer la part des commissions par rapport à l'ensemble de ses revenus compte tenu du faible niveau de capitaux propres requis par les opérations générant ces commissions.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Commissions perçues	1,6	1,7	2,0	2,5	3,1	3,9
Commissions payées	0	0	0	0	0	0
Commissions nettes	1,6	1,7	2,0	2,5	3,1	3,9

- **Gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières**

Cette rubrique regroupe les gains nets générés par les opérations de change réalisés par la banque ainsi que les gains provenant de la gestion du portefeuille de BTA. Les gains attendus de cette activité devraient s'accroître de 27,3% entre 2009 et 2013 en passant de 0,6 million de dinars en 2008 à 2,0 millions de dinars en 2013.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Gains port titres commercial et op. financières	0,6	0,6	0,8	1,1	1,5	2,0
Marge d'intérêt	0,6	0,6	0,8	1,1	1,5	2,0

- **Revenus du portefeuille d'investissement**

Cette rubrique regroupe les revenus du portefeuille d'investissement de la banque, et en particulier des filiales faisant partie du Groupe BTE et notamment la société Rapid Recouvrement, la BTE Sicar et la Tuniso Emiratie Sicav. Les revenus attendus de cette activité devraient se stabiliser autour de 1,6 million de dinars entre 2009 et 2013.

en MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Revenus portefeuille d'investissement	1,6	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5
Marge d'intérêt	1,6	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5

- **Le Produit Net Bancaire**

Le produit net bancaire évoluera de 19,3% en moyenne et se situera à 40,6 millions de dinars au terme de la période du business plan. Cette progression résultera en particulier de l'amélioration de la marge d'intérêts.

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Produit net bancaire	16.8	22.6	25.9	29.8	34.6	40.6
PNB	16.8	22.6	25.9	29.8	34.6	40.6

- **Les charges opératoires**

En optant pour une politique de maîtrise de ses charges, la banque vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation dans l'objectif d'atteindre les normes des banques internationales.

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Frais du personnel	4.789	5.310	6.494	7.740	9.077	10.520
Charges générales d'exploitation	2.068	2.155	2.452	2.739	3.152	4.306
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	0.63	0.759	0.871	1.000	1.148	1.320
Charges opératoires	7.487	8.224	9.817	11.479	13.377	16.146

- **Dotations nettes des reprises aux provisions sur créances, hors bilan et passifs**

Soucieuse de faire asseoir son développement sur des bases structurellement saines, un effort de constitution de provisions sera poursuivi tout au long de la période de 2009–2013. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion prudentielle adoptée par la BTE pour la couverture de ses risques de pertes et le renforcement de son assise financière.

en MD	2008	2 009p	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p
Dotations aux provisions sur créances	1,614	4.464	4.604	5.330	6.358	7.780
Reprises sur provisions sur créances	-1,534	0	0	0	0	0
Reprises des provisions hors bilan	-0,050	0	0	0	0	0
Pertes courues sur intérêts	0,017	0	0	0	0	0
Provisions nettes	0.047	4.464	4.604	5.330	6.358	7.780

- **Le Résultat net**

Le résultat net passera de 7,1 millions de dinars en 2008 à 13,2 millions de dinars à fin 2013, soit un taux de croissance annuel moyen de 13,4%.

en MD	2008	2009p	2010p	2 011p	2 012p	2 013p
Résultat net	7.1	8.1	9.2	10.4	11.8	13.2
Résultat net	7.1	8.1	9.2	10.4	11.8	13.2

7.3 Les états financiers prévisionnels 2009 - 2013

7.3.1 Bilans prévisionnels

EN 1000 DT	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
ACTIF	428,093	480,739	570 663	712 949	886 739	1047 034
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT	14 309	7 964	9 288	10 732	13 373	15 315
CREANCES SUR ETABLI. FINANCIERS	55 682	37 844	25 694	45 384	71 446	64 864
CREANCES SUR LA CLIENTELE	298 222	362 233	455 781	568 346	703 573	857 344
TITRES D'INVESTISSEMENT	36 138	37 469	41 518	46 124	51 318	57 153
TITRES DE PLACEMENT	0	0	1 500	3 000	4 500	6 000
IMMOBILISATIONS	10 118	11 481	12 856	14 328	15 784	17 152
AUTRES ACTIFS	13 624	23 748	24 026	25 035	26 745	29 206
PASSIF	294 064	339 981	422 388	555 922	719 646	868 449
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	49 900	8 843	8 843	30 843	21 843	51 843
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	78 977	65 654	71 054	86 922	95 365	86 924
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	12 000	58 000	54 000	43 750	87 500	81 250
DEPOTS DE LA CLIENTELE	142 190	192 848	268 096	368 211	483 832	612 398
AUTRES PASSIFS	10 997	14 636	20 395	26 196	31 100	36 034
CAPITAUX PROPRES	134 029	140 758	148 275	157 027	167 099	178 585
CAPITAL	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000
RESERVES	37 561	38 513	39 203	39 948	40 754	41 626
ACTIONS PROPRES	-840	-840	-840	-840	-840	-840
RESULTAT REPORTE	255	4 955	10 678	17 450	25 396	34 596
RESULTAT DE LA PERIODE	7 053	8 130	9 234	10 469	11 789	13 203
PASSIF ET CAP. PROPRES	428 093	480 739	570 663	712 949	886 739	1047 034

7.3.2 Hors Bilans prévisionnels

EN 1000 DT	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
PASSIFS EVENTUELS	48 097	60 085	75 180	94 218	118 264	148 681
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	24 414	29 297	35 156	42 187	50 624	60 749
CREDITS DOCUMENTAIRES	23 683	30 788	40 024	52 031	67 640	87 932
ENGAGEMENTS DONNEES	42 992	51 647	62 050	74 556	89 591	107 670
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES						
Prêts engagés non débloqués	42 429	50 915	61 098	73 318	87 982	105 578
ENGAGEMENTS SUR TITRES	563	732	952	1 238	1 609	2 092
titres de participation non libérés						
ENGAGEMENTS RECUS	271 012	327 806	396 737	480 464	582 251	706 104
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS						
lignes de crédits engagées non utilisées	25 918	33 693	43 801	56 941	74 023	96 230
GARANTIES RECUS						
garanties reçues de la clientèle	245 094	294 113	352 936	423 523	508 228	609 874

7.3.3 Etats des résultats prévisionnels

EN 1000 DT	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 122	37 174	43 497	52 357	63 359	75 604
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	27 296	33 582	39 174	47 155	57 193	68 224
COMMISSIONS	1 608	1 682	2 004	2 526	3 119	3 862
GAINS /PORT TIT COMMERCIAL	590	579	798	1 114	1 498	1 970
REVENUS PORT INVESTISSEMENT	1 628	1 331	1 521	1 521	1 548	1 548
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	14 294	14 585	17 535	22 442	28 786	35 010
INTERETS ENC ET REVENUS ASSIMILES	14 203	14 585	17 535	22 442	28 786	35 010
COMMISSIONS ENCOURUES	91	-	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	16 828	22 589	25 962	29 874	34 572	40 594
DOT AUX PROV SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS	-47	-4 464	-4 604	-5 330	-6 358	-7 780
DOT AUX PROV SUR PORT D'INVESTISSEMENT	-513	0	0	0	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29	0	0	0	0	0
FRAIS DE PERSONNEL	-4 789	-5 310	-6 494	-7 715	-9 077	-10 520
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-2 068	-2 155	-2 452	-2 739	-3 152	-4 306
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	-630	-759	-871	-1 000	-1 148	-1 320
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 811	9 901	11 541	13 090	14 837	16 668
SOLDE EN GAIN/PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES	-81	0	0	0	0	0
IMPOTS SUR LES SOCIETES	-1 677	-1 771	-2 307	-2 653	-3 050	-3 467
RESULTAT NET D'EXERCICE	7 053	8 130	9 234	10 437	11 787	13 201

7.3.4 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

EN 1000 DT	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaires encaissés	30,330	35,843	41,976	50,794	61,808	74,054
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(17,022)	(14,585)	(17,535)	(22,442)	(28,786)	(35,010)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	60	(40,000)	0	22,000	(9,000)	30,000
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(54,614)	(81,118)	(86,102)	(98,937)	(116,364)	(131,120)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	54,961	49,622	75,248	100,115	115,621	128,566
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	(6,321)	(7,465)	(8,946)	(10,454)	(12,229)	(14,826)
Autres flux de trésorerie	(3,150)	48,500	(7,300)	(36,000)	(14,200)	(57,650)
Impôt sur les sociétés	(1,022)	(1,677)	(1,771)	(2,307)	(2,659)	(3,051)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	3,222	(10,880)	(4,430)	2,769	(5,809)	(9,037)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	344	1,331	1,521	1,521	1,548	1,548
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(3,060)	(3,242)	(4,049)	(4,591)	(5,193)	(5,834)
Titres de placements	0	0	(1,500)	(1,500)	(1,500)	(1,500)
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(2,193)	(2,122)	(2,246)	(2,472)	(2,604)	(2,688)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(4,909)	(4,033)	(6,274)	(7,042)	(7,749)	(8,474)
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Augmentation/diminution ressources spéciales	(20,639)	35,180	1,707	5,618	52,193	(14,691)
Dividendes versés	(1,716)	(1,717)	(1,717)	(1,717)	(1,717)	(1,717)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	(22,355)	33,463	(10)	3,901	50,476	(16,408)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(24,042)	18,550	(10,714)	(372)	36,918	(33,919)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	45,821	21,779	40,329	29,615	29,243	66,161
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	21,779	40,329	29,615	29,243	66,161	32,242

7.3.5 Cash Flow prévisionnel

En MD	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net de la période	7,053	8,13	9,234	10,469	11,789	13,203
Dotations aux provisions / Créances et portefeuille	0,047	4,464	4,604	5,33	6,358	7,78
Dotations aux provisions et aux amortissements sur immob	0,63	0,759	0,871	1	1,148	1,32
Cash Flow prévisionnel	7,730	13,353	14,809	16,867	19,393	22,401

7.4 Indicateurs et ratios prévisionnels

7.4.1 Indicateurs prévisionnels

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Dépôts & avoirs de la clientèle	142,2	192,8	268,1	368,2	483,8	612,4
Créances sur la clientèle	298,2	362,2	455,8	568,3	703,6	857,3
Créances sur la clientèle (brutes)	323,5	391,3	489,5	608,2	752,4	918,2
Créances douteuses et litigieuses	36,2	37,4	41,4	45,5	49,1	52,6
Capitaux propres	141,1	148,9	157,5	167,4	178,9	191,8
Capitaux propres avant résultat	134,0	140,8	148,3	157,0	167,1	178,5
Capital	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0
Total Bilan	428,1	480,7	570,7	712,9	886,7	1047,0
PNB	16,8	22,6	26,0	29,9	34,6	40,6
Commissions nettes	1,6	1,7	2,0	2,5	3,1	3,9
Frais généraux	7,5	8,2	9,8	11,5	13,4	16,1
Frais du personnel	4,8	5,3	6,5	7,7	9,1	10,5
Dotations aux provisions et aux amortissements sur immob	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	1,3
Total provisions & agios réservés	25,3	29,1	33,7	39,9	48,8	60,9
Résultat net	7,1	8,1	9,2	10,4	11,8	13,2
Dividendes	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8

7.4.2 Ratios prévisionnels

Ratios de structure

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Capitaux propres / Total Bilan	32,96%	30,97%	27,60%	23,49%	20,17%	18,31%
Dépôts / Total Bilan	33,21%	40,11%	46,98%	51,65%	54,56%	58,49%
Créances nettes / Total Bilan	69,66%	75,35%	79,87%	79,72%	79,35%	81,89%
Dépôts / Créances nettes	47,68%	53,24%	58,82%	64,79%	68,77%	71,43%

Ratios de productivité

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Coefficient d'exploitation	44,49%	36,41%	37,81%	38,42%	38,69%	39,77%
Commissions nettes / Frais de personnel	31,68%	31,68%	30,86%	32,74%	34,36%	36,71%
Frais de personnel / PNB	28,46%	23,51%	25,01%	25,91%	26,26%	25,92%

Ratios de rentabilité

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
ROE	5,26%	5,78%	6,23%	6,65%	7,06%	7,39%
ROA	1,65%	1,69%	1,62%	1,46%	1,33%	1,26%
Bénéfice net / PNB	41,91%	35,99%	35,57%	34,94%	34,09%	32,52%
PNB / Total Bilan	3,93%	4,70%	4,55%	4,19%	3,90%	3,88%
Dividendes / Capital social	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Commissions nettes / PNB	9,0%	7,4%	7,7%	8,5%	9,0%	9,5%

Ratios de risque

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
CDLs sur les crédits	36,2	37,4	41,4	45,5	49,1	52,6
évolution	-4,64%	3,26%	10,53%	9,98%	7,83%	7,20%
Provisions & agios réservés	25,277	29,062	33,694	39,874	48,828	60,901
évolution	13,44%	14,97%	15,94%	18,34%	22,46%	24,73%
CDLs / Crédits	11,20%	9,56%	8,45%	7,48%	6,52%	5,73%
Provisions & agios réservés / CDLs	69,74%	77,65%	81,45%	87,64%	99,53%	115,80%

7.4.3 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jardins du Lac
BP 317 - Rue Lac Ichkeul
E-mail : fmbzi@kpmg.com.tn



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

Membre de CPA International
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis - Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
E-mail : gac.audit@gnet.tn

Tunis, le 15 Juillet 2009

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2009 A 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la Banque de Tunisie et des Emirats sur la période allant de 2009 à 2013 et ce dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire 2009 pour une valeur de 50 millions de dinars.

Les prévisions ainsi que les hypothèses sur la base des quelles elles ont été établies, telles que jointes au présent avis, relèvent de la responsabilité de la direction.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces prévisions sur la base d'un audit effectué conformément aux normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles.

Cet examen a consisté notamment à apprécier si les hypothèses retenues sont raisonnables eu égard à l'historique de la banque, ses spécificités et ses principales orientations stratégiques, à vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et à s'assurer que les informations prévisionnelles sont établies et présentées conformément aux normes comptables bancaires.

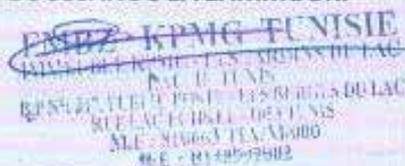
Sur la base de cet examen, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous conduit à penser que les hypothèses retenues ne constituent pas une base vraisemblable pour les prévisions, qui sont à notre avis, correctement traduites sur la base des hypothèses retenues et synthétisées dans le bilan, l'état de résultat conformément aux normes sectorielles.

Il y'a lieu toutefois de rappeler, que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient différer des prévisions, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



La Générale d'Audit & Conseil - G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI



Bulletins de souscription

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars Divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Registre de Commerce : B 140 83 1996

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

La BTE est notée BB/Stable/B par l'agence de notation Standard & Poor's le 17 juin 2009

Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 » de 50 000 000 Dinars émis par Appel Public à l'Epargne

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt : 5,25%

Prix d'émission : 100 Dinars

Remboursement : annuel à partir de la 1^{ère} année

Décision de l'AGO du 12/03/2008

Visa du Conseil du Marché Financier n°09/0662 du 18 Août 2009

Notice Légale publiée au JORT n° 101 du 22/08/2009

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité : Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le: / / à

Profession/activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Agissant pour le compte

(1)

De moi même

Du mandant en qualité de:

Tuteur

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie originale ou conforme est jointe à la présente.**

Identité du mandant :

Personne physique (1) : Mme Mlle Mr

Nom & prénom :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivrée le: à

Profession / activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tél :

Personne morale :

Raison Sociale

N° du R.C

N° du Matricule fiscal

Déclare (ons) souscrire (*en toutes lettres*) :

(en chiffres) Obligations nominatives de l'emprunt « Emprunt BTE 2009 », à **taux fixe 5,25%**, pour une durée de 10 ans déposées chez (2).....

En gestion libre Compte géré (1)

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 15/09/2009 et remboursables à partir de la 1^{ère} année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant de 10,000 dinars par obligation et ce de la première année majorée des intérêts annuels échus correspondants.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à cet emprunt et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur.....Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (*en toutes lettres*) (*en chiffres*) représentant le montant des obligations souscrites.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (3)

4) Cocher la case correspondante

5) Indiquer le nom du dépositaire

6) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars Divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed BADRA -1002 Tunis

Registre de Commerce : B 140 83 1996

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

La BTE est notée BB/Stable/B par l'agence de notation Standard & Poor's le 17 juin 2009

Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « Emprunt BTE 2009 » de 50 000 000 Dinars émis par Appel Public à l'Epargne

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt : 5,25%

Prix d'émission : 100 Dinars

Remboursement : annuel à partir de la 1^{ère} année

Décision de l'AGO du 12/03/2008

Visa du Conseil du Marché Financier n°09/0662 du 18 Août 2009

Notice Légale publiée au JORT n° 101 du 22/08/2009

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° -----

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr
Nationalité : **Pièce d'identité : (1)** CIN Carte de séjour Passeport
 N° **Délivrée le:** / / à
Profession/activité :
Adresse : **Code postal :** **Pays :** **Tél :**

Agissant pour le compte (1) De moi même
 Du mandant en qualité de:
 Tuteur
 Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie originale ou conforme est jointe à la présente.**

Identité du mandant :

Personne physique (1) : Mme Mlle Mr
Nom & prénom :
Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport
 N° **Délivrée le:** à

Personne morale :

Raison Sociale
 N° du R.C
 N° du Matricule fiscal

Profession / activité :
Adresse : **Code postal :** **Pays :** **Tél :**

Déclare (ons) souscrire (*en toutes lettres*) :
 (en chiffres) Obligations nominatives de l'emprunt « Emprunt BTE 2009 », à **taux fixe 5,25%**, pour une durée de 10 ans déposées chez (2).....

En gestion libre Compte géré (1)

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 15/09/2009 et remboursables à partir de la 1^{ère} année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant de 10,000 dinars par obligation et ce de la première année majorée des intérêts annuels échus correspondants.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à cet emprunt et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces
 Par chèque n° Tiré sur.....Agence
 Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (*en toutes lettres*) (*en chiffres*)
 représentant le montant des obligations souscrites.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
 Le second servant de souche
 Tunis, le

Signature (3)

1) Cocher la case correspondante
 2) Indiquer le nom du dépositaire
 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »